



**MARNDR/ CNSA**



# Enquête Nationale d'Urgence sur la Sécurité alimentaire et nutritionnelle

(ENUSAN,2019)



## Table des matières

Liste des acronymes.....	6
<b>REMERCIEMENTS.....</b>	<b>7</b>
1. Résumé exécutif.....	9
2. Introduction .....	13
1.1. Contexte.....	13
1.2. Objectifs de l'étude .....	15
1.3. Contenu du questionnaire.....	16
1.4. Echantillonnage .....	16
1.5. Limites de la méthodologie .....	20
3. Profil des ménages enquêtés.....	21
3.1. Démographie, emploi et éducation.....	21
3.2. Indice de richesses des ménages.....	21
4. Situation d'insécurité alimentaire .....	22
4.1. Situation de l'insécurité alimentaire selon l'approche CARI .....	22
4.2. Score de consommation alimentaire .....	24
4.3. Nombre de jours de consommation des différents aliments .....	28
4.4. Score de diversité alimentaire des ménages.....	29
4.5. Echelle de la faim des ménages.....	36
4.6. Sources d'accès à la nourriture .....	38
5. Profils des ménages en insécurité alimentaire.....	44
5.1. Insécurité alimentaire selon le sexe du chef de ménage .....	45
5.2. Insécurité alimentaire selon la localisation des ménages.....	46
5.1. Insécurité alimentaire selon le niveau d'étude du chef de ménage .....	48
5.1. Insécurité alimentaire en fonction de la situation de handicap .....	49
5.2. Insécurité alimentaire selon le ratio de dépendance démographique.....	49
5.1. Profil d'insécurité alimentaire et moyen d'existence principal .....	51
6. Revenus des ménages.....	52
6.1. Sources de revenus des ménages.....	52
Transferts au niveau des ménages .....	53
6.2. Crédits des ménages.....	56

7.	Dépenses des ménages.....	57
8.	Chocs subis par les ménages.....	60
8.1.	Principaux chocs ayant affectés les ménages .....	60
8.2.	Endettement et choc(s) .....	62
9.	Stratégies d'adaptation.....	64
9.1.	Stratégies d'adaptation liées à la consommation alimentaire.....	64
9.2.	Stratégies d'adaptation liées aux moyens d'existence .....	66
10.	Agriculture, Elevage et Pêche.....	68
10.1.	Agriculture.....	68
10.2.	Elevage .....	73
10.3.	La pêche .....	75
11.	Migration.....	77
11.1.	Importance de la migration .....	77
11.2.	Principales destinations des migrants .....	77
11.3.	Motifs de la migration.....	78
12.	Perspectives et assistance.....	80
12.1.	Perspectives des ménages à 6 mois.....	80
12.2.	Besoins prioritaires des ménages .....	81
12.3.	Préférence pour une assistance alimentaire .....	83
12.4.	Assistance reçue dans les 12 derniers mois.....	84
13.	Situation nutritionnelle des enfants de moins 5 ans .....	85
13.1.	Malnutrition aiguë selon le périmètre brachial (PB) par département.....	85
13.2.	Malnutrition aiguë selon le périmètre brachial (PB) par strate dans le milieu rural .....	86
13.3.	Malnutrition aiguë (PB) dans l'Aire Métropolitaine .....	87
13.4.	Analyse du lien entre la malnutrition et la consommation alimentaire.....	87
13.5.	Malnutrition selon le Sexe du chef de ménage .....	88
13.6.	Malnutrition selon le type de ménage .....	88
14.	Conclusion .....	90
15.	Recommandations .....	93

## Listes des graphiques, tableaux et cartes

Graphique 1- Évolution de l'inflation mensuelle et annuelle en % .....	13
Graphique 2- Evolution du taux de change .....	14
Graphique 3 : Score de consommation alimentaire par ZME .....	25
Graphique 4 : Score de consommation alimentaire dans la Zone Métropolitaine de Port-au-Prince.....	27
Graphique 5- Score de consommation alimentaire selon le sexe du chef de ménage .....	27
Graphique 6- Nombre de jours de consommation des différents aliments par ZME .....	28
Graphique 7- Nombre de jours de consommation des différents aliments dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince .....	28
Graphique 8 : Nombre de jours de consommation des différents aliments selon le sexe du chef de ménage .....	29
Graphique 9 : Score de diversité alimentaire par ZME.....	30
Graphique 10 : Score de diversité alimentaire par commune (ZM PaP) .....	30
Graphique 11 : Score de diversité alimentaire selon le sexe du chef de ménage.....	31
Graphique 12 : Consommation hebdomadaire de la Vitamine A par ZME .....	32
Graphique 13 : Consommation hebdomadaire de la Vitamine A par commune de la ZM PàP .....	33
Graphique 14 : Consommation hebdomadaire de la Vitamine A selon le sexe du chef de ménage .....	33
Graphique 15 : Consommation hebdomadaire de fer par ZME .....	34
Graphique 16 : Consommation hebdomadaire de fer par commune dans la ZM de PàP .....	35
Graphique 17 : Consommation hebdomadaire de fer selon le sexe du chef de ménage .....	35
Graphique 17 : Echelle de la faim selon la ZME.....	36
Graphique 18 : Echelle de la faim par commune dans la ZM de PàP .....	37
Graphique 19 : Echelle de la faim selon le sexe du chef de ménage.....	38
Graphique 20 : Principales sources d'aliments par ZME .....	39
Graphique 21 : Principales sources d'aliments par communes de la ZM de PàP .....	39
Graphique 22 : Difficultés dans l'accès au marché.....	40
Graphique 23 : Difficultés dans l'accès au marché par commune de la ZM de PàP .....	41
Graphique 24 : Lieu d'approvisionnement selon les ZME .....	42
Graphique 25 : Lieu d'approvisionnement par commune de la ZM de PàP.....	43
Graphique 26 : Mode de déplacement pour accéder à la nourriture par ZME.....	43
Graphique 28 : Profil d'insécurité alimentaire selon le sexe du chef de ménage .....	45
Graphique 29 : CARI selon le sexe du chef de ménage .....	46
Graphique 30 : Profil d'insécurité alimentaire selon la localisation des ménages.....	46
Graphique 31 : CARI et quintile de richesse selon le niveau d'étude du chef de ménage.....	48
Graphique 32 : CARI en fonction de la situation de handicap.....	49
Graphique 33 : CARI et quintile de richesse en fonction du ratio de dépendance .....	50
Graphique 34 : CARI selon le moyen d'existence principal .....	51
Graphique 35 : Source de revenus selon le milieu de résidence (rural/urbain) .....	52
Graphique 36 : Provenance des transferts .....	53
Graphique 37 : Provenance des transferts par ZME.....	54
Graphique 38 : Principaux modes de transferts .....	55

Graphique 39 : Utilisation des transferts.....	55
Graphique 40 : Evolution des transferts selon le milieu de résidence .....	56
Graphique 41 : Source de crédit .....	57
Graphique 42 : Dépenses alimentaires selon le milieu (rural/urbain) .....	58
Graphique 43 : Part des dépenses alimentaires selon le milieu (rural/urbain) et le quintile de richesse .....	59
Graphique 44 : Principaux chocs subis par les ménages .....	61
Graphique 45 : Choc sécheresse par ZME .....	62
Graphique 46 : Endettement face au choc selon les ZME.....	63
Graphique 47: Endettement face au choc par commune de la ZM de PàP .....	63
Graphique 48 : Endettement face au choc selon le sexe du chef de ménage .....	64
Graphique 49 : Fréquence par type de stratégies de survie .....	65
Graphique 50 : Stratégies d’adaptation selon la ZME .....	66
Graphique 51 : Stratégies d’adaptation selon les communes de la ZM de PàP.....	67
Graphique 52 : Ménage pratiquant l’agriculture.....	68
Graphique 53 : Mode de tenure de la terre .....	69
Graphique 54 : Contraintes relatives à l’agriculture mentionnées par les ménages .....	72
Graphique 55 : Score de consommation alimentaire en fonction de la possession du bétail dans les zones rurales .....	73
Graphique 56 : Contraintes relatives à l’élevage mentionnées par les ménages .....	74
Graphique 57 : Pratique de la pêche par zone de moyen d’existence.....	75
Graphique 58 : Possession de matériel de pêche.....	76
Graphique 59: Destinations de migration par ZME .....	78
Graphique 60 : Principales cause de migration des ménages .....	79
Graphique 61 : Besoins prioritaires des ménages (à 6 mois) .....	81
Graphique 62 : Préférence pour l’assistance alimentaire .....	83
Graphique 63 : Assistance reçue au cours des 12 derniers mois .....	84
Graphique 64 : Prévalence de la MAG, MAM et MAS selon le Périmètre Brachial (PB) chez les enfants âgés de 6 à 59 mois par département .....	86
Graphiques 65 : Prévalence de la MAG, MAM et MAS selon le Périmètre Brachial (PB) chez les enfants âgés de 6 à 59 mois par ZME .....	86
Graphiques 66 : Prévalence de la MAG, MAM et MAS selon le Périmètre Brachial (PB) chez les enfants âgés de 6 à 59 mois par communes de la ZM de PàP.....	87
Graphique 67: Prévalence de la MAG, MAM et MAS selon le Périmètre Brachial (PB) chez les enfants âgés de 6 à 59 mois selon le groupe de consommation alimentaire .....	87
Graphique 68 : Prévalence de la MAG, MAM et MAS selon le Périmètre Brachial (PB) chez les enfants âgés de 6 à 59 mois selon le sexe du chef de ménage .....	88
Graphique 69 : Prévalence de la MAG, MAM et MAS selon le Périmètre Brachial (PB) chez les enfants âgés de 6 à 59 mois selon le type de chef de ménage en Haïti, aout 2019.....	89
Graphique 70 : Indice de richesse des ménages dont au moins un membre de moins de 5 ans est atteint de MAG .....	89

Tableau 1 : Échantillon par strate pour milieu rural .....	18
Tableau 2 Échantillon minimal requis, par strate pour milieu urbain .....	19
Tableau 3 : Classement des ménages selon l'indice de richesse.....	22
Tableau 4 : Classification CARI .....	22
Tableau 5 : Répartition des ménages selon le CARI.....	23
Tableau 6 : Classification de la malnutrition aiguë selon la taille du périmètre brachial (PB) .....	85
Carte 1 : Carte de différence de végétation (NDVI).....	15
Carte 3 : Exemple de carte de grappe (SDE) .....	20
Carte 3 : Insécurité alimentaire par département /Zones de moyens d'existence.....	24
Carte 4 : Pourcentage de ménages à faible consommation alimentaire par département.....	26
Carte 5 : Pourcentage de ménages affectés par un choc au cours des 6 derniers mois .....	60
Carte 6 : Carte de performance de la campagne de printemps .....	71
Carte 7 : Différence de végétation (NDVI) .....	72

## Liste des acronymes

CNSA : Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire

IHSI : Institut Haïtien de la Statistique et d'Informatique

CARI : Consolidated Approach for Reporting indicators/Approche consolidée pour le compte-rendu des indicateurs de la sécurité alimentaire

ENUSAN : Enquête Nationale d'Urgence de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle

GIS : Geographic Information System/Système d'information géographique

MAG : Malnutrition aigüe globale

MARNDR : Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural

MAM : Malnutrition aigüe modérée

MAS : Malnutrition aigüe sévère

MUAC : Mid-Upper Arm Circumference/Périmètre brachial

PB : Périmètre Brachial

SCA : Score de consommation alimentaire

SDA : Score de diversité alimentaire

SDE : Section d'énumération

ZME : Zone de moyen d'existence

ZM de PàP : Zone métropolitaine de Port-au-Prince

## **REMERCIEMENTS**

La CNSA reste fidèle à l'accomplissement de l'une des composantes de sa mission qui consiste à informer les décideurs en temps de crise et en temps normal de l'évolution des conditions de sécurité alimentaire en Haïti. C'est dans ce contexte que s'inscrit ce rapport d'enquête qui est le fruit d'une initiative conjointe entre la Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA) qui relève du Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) et le Programme Alimentaire Mondiale (PAM).

Pour ce, la CNSA voudrait adresser ses sincères remerciements au Haut Management du Ministère de l'Agriculture pour son support indéfectible ; au PAM, à la FAO et au Concern World Wide qui ont contribué significativement au financement de cette enquête. Elle tient également à remercier toutes les institutions qui ont participé techniquement à la réalisation de cette enquête : l'Unité de Statistiques Agricoles et d'Informatique du MARNDR, l'Unité de Support Globale de l'IPC (USG), la Direction de l'Alimentation et de Nutrition du MSPP, l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), le Programme Alimentaire Mondial (PAM), le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), et l'ensemble des membres du GTT/IPC ainsi que ceux du GTSAN.

Des remerciements spéciaux sont adressés à l'équipe du PAM (Emilie SWALENS, Jules RUGWIRO, Jean Carel NORCEIDE) et à l'équipe de la CNSA (Jean Ulysse HILAIRE, Jude DIMANCHE, Carlo MONT-LOUIS qui ont participé à la rédaction de ce rapport. La Coordination du secteur sécurité alimentaire de l'ONU en Haïti représentée par Fabien TALLEC est aussi remerciée pour son appui à la rédaction de certaines sections du rapport.

Des remerciements vont aussi à l'endroit des autorités administratives déconcentrées et décentralisées (Directions départementales, des Mairies et des CASEC) qui n'ont ménagé aucun effort pour faciliter le bon déroulement des opérations de collecte des données de l'ENUSAN au niveau de leurs zones administratives respectives.

Pour finir, la CNSA s'en voudrait de ne pas remercier, d'une façon spéciale, le Consultant Pierre Anthony GARRAUD, Statisticien principal pour son précieux appui technique et méthodologique ainsi que les membres de l'Equipe technique de la CNSA qui ont travaillé sous la direction de Jean Ulysse Hilaire comme Jean Carrel NORCEIDE, Jude DIMANCHE, André LOUIDOR, Abimael PIERRE, Carlo MONT-LOUIS et Cassandre DESTIN de la CNSA pour leur esprit de sacrifice et leur attachement au travail. Une pensée spéciale pour le staff administratif de la CNSA et les collecteurs qui se sont donnés à fond pour la réalisation de leurs taches.

Que tous ceux et toutes celles qui, directement et indirectement, ont contribué à la réalisation de cette enquête trouvent ici l'expression des chaleureux remerciements de la coordination de la CNSA.

Harmel CAZEAU, Coordonnateur de la CNSA



## 1. Résumé exécutif

1. Depuis près de 2 ans, Haïti fait face à une crise socio-politique et à des mauvaises performances agricoles qui ont des répercussions significatives sur la sécurité alimentaire des ménages haïtiens, surtout des plus vulnérables. Dans un contexte global d'insuffisance des données disponibles en Haïti, il était devenu indispensable d'organiser une nouvelle enquête nationale sur la sécurité alimentaire. Elle fait suite à la précédente enquête nationale (ENSAN 2018), dont les données avaient été collectées en octobre 2018. Cette nouvelle enquête nationale avait pour objectif de mettre à jour les données sur la sécurité alimentaire et la nutrition mais également de tenir lieu de premier passage des enquêtes de suivi de la sécurité alimentaire au niveau des ménages à travers les sites sentinelles pour le suivi des poches d'insécurité alimentaire.
2. Les résultats de ce document sont issus d'une enquête réalisée au mois d'août 2019 auprès d'un échantillon représentatif de la population haïtienne constituée de 7.560 ménages dont 4.410 ménages dans les zones rurales d'Haïti et 3.150 dans l'aire urbaine métropolitaine de Port-au-Prince. Ces zones rurales sont constituées de 21 zones d'analyse, basées sur les zones de moyens d'existence de 2015, à l'intérieur de chaque département. Quant à la zone urbaine, elle a couvert les six communes de l'aire urbaine de Port-au-Prince, à savoir : Port au Prince, Carrefour, Pétion-Ville, Delmas, Cite Soleil, Tabarre. La partie urbaine de la commune de Croix des Bouquet a été également prise en compte. Le découpage en zones d'analyse de ces communes urbaines s'est basé sur une analyse précédente des différents types d'habitat et de richesse relative qui composent les communes, répartie dans trois catégories : quartiers très pauvres, quartiers pauvres, ou quartiers moyens et mieux lotis. Au total, la zone urbaine a été découpée en 18 zones d'analyse.
3. Selon l'Indice de Sécurité Alimentaire de l'approche CARI (l'approche consolidée pour le compte-rendu des indicateurs de la sécurité alimentaire), environ 5 ménages sur dix sont en insécurité alimentaire, dont 38% modérément et 12% sévèrement. Cela équivaut à environ cinq millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire, dont 1.2 millions sévèrement et 3,8 millions en insécurité alimentaire modérée. Les pourcentages les plus élevés de ménages en insécurité alimentaire se trouvent en zones rurales, plus particulièrement dans les zones du Nord-Ouest HT01 (82,7%), de la Grand'Anse HT08 et HT07 (81,5% et 75,4%) et des Nippes HT07 et HT08 (76,7%). En zone urbaine, c'est dans les communes de Cité Soleil (51%), Delmas (41%) et Carrefour (36,4%) que l'on retrouve les proportions de ménages en insécurité alimentaires les plus élevées.
4. L'analyse du score de consommation alimentaire (SCA) révèle que plus de la moitié de la population a une consommation alimentaire inadéquate (score de consommation alimentaire

pauvre ou limite) avec des pics au niveau des zones de moyen d'existence de la Grand 'Anse HT07 (82%), Nord-Ouest HT01 (77%) et de l'Ouest HT06 (76%). Si la proportion moyenne des ménages ayant une consommation alimentaire inadéquate est légèrement plus élevée en milieu rural (50%) que dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince (42,7%), plus de la moitié des ménages (53%) de Cité Soleil ont une consommation alimentaire adéquate.

5. Le sexe du chef de ménage semble peu influencer le niveau d'insécurité alimentaire du ménage. En revanche, on note des niveaux d'insécurité alimentaire plus marqués au sein des ménages monoparentaux, ceux dont le chef de ménage se trouve en situation de handicap et ceux dont le chef de ménage présente un faible niveau d'éducation.
6. Au niveau national, plus d'un ménage sur trois a été affecté par un choc (événement négatif au cours des 6 derniers mois). Les ménages du milieu rural ont été plus nombreux à subir un choc (42%) que ceux du milieu urbain (22%). Les chocs ayant le plus affectés les ménages sont la sécheresse/manque d'eau en milieu et la hausse des prix en milieu rural et la hausse des prix et le décès d'un membre du ménage en milieu urbain. La sécheresse/manque d'eau a particulièrement affecté les ménages des zones du sud HT08, du centre (82.9%) et du sud-est HT07 (70.3%). Parmi les ménages ayant été affectés par un choc, plus d'un ménage sur deux a été contraint de s'endetter pour faire face à ce choc.
7. Plus de 7 ménages sur 10 ont adopté des mécanismes d'adaptation ayant un impact négatif sur les moyens d'existence pour faire face à leurs besoins alimentaires. Les ménages vivant en zones rurales ont davantage eu recours aux stratégies d'adaptation de crise et d'urgence (52%) en comparaison à ceux du milieu urbain (25%). Parmi ces ménages :
  - 19,3% ont adopté des stratégies d'adaptation « d'urgence » telles que la vente de maisons, de terres ou des dernières femelles
  - 25,8% ont adopté des stratégies de « crise » comme la vente d'actifs productifs ou la consommation de stocks de semences.
  - 26,6% ont adopté au moins une stratégie de « stress » telles que le recours à l'emprunt ou au crédit pour l'achat de nourriture.

La situation est particulièrement critique au niveau des zones du Sud HT08, de la Grand'Anse HT08 et Sud-Est HT07 où plus de 7 ménages sur 10 ont eu recours à des stratégies d'urgence ou de crise. En zone urbaine, c'est dans les communes de Delmas, Port-au-Prince et Cité Soleil que l'on retrouve les plus fortes proportions de ménages ayant eu recours aux stratégies d'adaptation de crise et d'urgence.

8. Près d'un ménage sur cinq soit 18% ont déclaré avoir reçu au moins un transfert au cours des 6 derniers mois. La majeure partie des transferts proviennent d'Amérique du Nord mais Port-au-Prince représente aussi une origine importante des transferts vers les zones rurales. L'Amérique du Sud occupe le troisième lieu d'origine des transferts. Les transferts sont effectués majoritairement au travers de maison de transferts (type Western Union). Un ménage sur deux a estimé que ces transferts étaient en baisse au cours des 6 derniers mois précédant l'enquête.
9. Concernant le crédit, un tiers des ménages enquêtés ont sollicité des crédits au cours des 12 derniers mois. Parmi eux, près de 9 sur 10 se sont vus octroyés un crédit, généralement au travers d'amis/famille ou de commerçants locaux. Le recours au système de crédit formel reste encore faible au niveau national.
10. La nourriture constitue la principale source de dépense des ménages et représente en moyenne, 70% de leur budget total. Une grande majorité, soit 88% des dépenses en produits alimentaires ont été engagées au moyen d'achats directs ou à crédit tandis que 12% ont été acquis par d'autres voies : cadeaux, production propre et échanges. Les ménages des zones rurales dépensent davantage pour l'alimentation (71%) que ceux des zones urbaines (67%). La part des dépenses alimentaires tend à augmenter avec leur niveau d'insécurité alimentaire.
11. En termes de moyens d'existence, l'enquête montre que l'agriculture occupe 1 ménages sur 2 et constitue la principale source de revenu pour environ 1 ménage sur 4. Au cours de la première partie de l'année 2019, les exploitants agricoles ont eu à faire face au cours à de nombreuses contraintes : d'un côté des contraintes structurelles telles que des modes de tenure précaire, les parcelles de faible superficie, le manque d'accès au crédit... et d'un autre côté à des contraintes conjoncturelles voire récurrents comme des épisodes de déficit pluviométrique plus ou moins sévère, le manque d'accès aux intrants, des problèmes de peste et maladie. Cette situation a sévèrement affecté la performance de la campagne agricole de printemps 2019. Au niveau national, environ 7 ménages sur 10 estiment que la performance de la campagne varie entre mauvaise à très mauvaise par rapport à une année normale.
12. Près de 4 ménages sur 10 ont déclaré posséder au moins un type de bétail avec une différence très significative entre les zones urbaines et les zones rurales. 50% de ménages dans les zones rurales ont déclarés avoir au moins un animal du bétail, alors que moins d'1% de ménages urbains en possédaient. En termes de contraintes, les maladies et parasites sont de loin la contrainte la plus citée au niveau de toutes les zones de moyens d'existence (rural comme urbain).
13. La pêche reste une activité relativement marginale avec moins de 2 ménages sur 10 pratiquants la pêche au niveau national. Elle est surtout pratiquée au niveau des zones côtières du Sud et de

la Grand-Anse (Sud HT08 et Grand-Anse HT08). Les principales contraintes sont la faiblesse des captures, le manque d'argent pour financer leur activité et le manque d'installation de stockage.

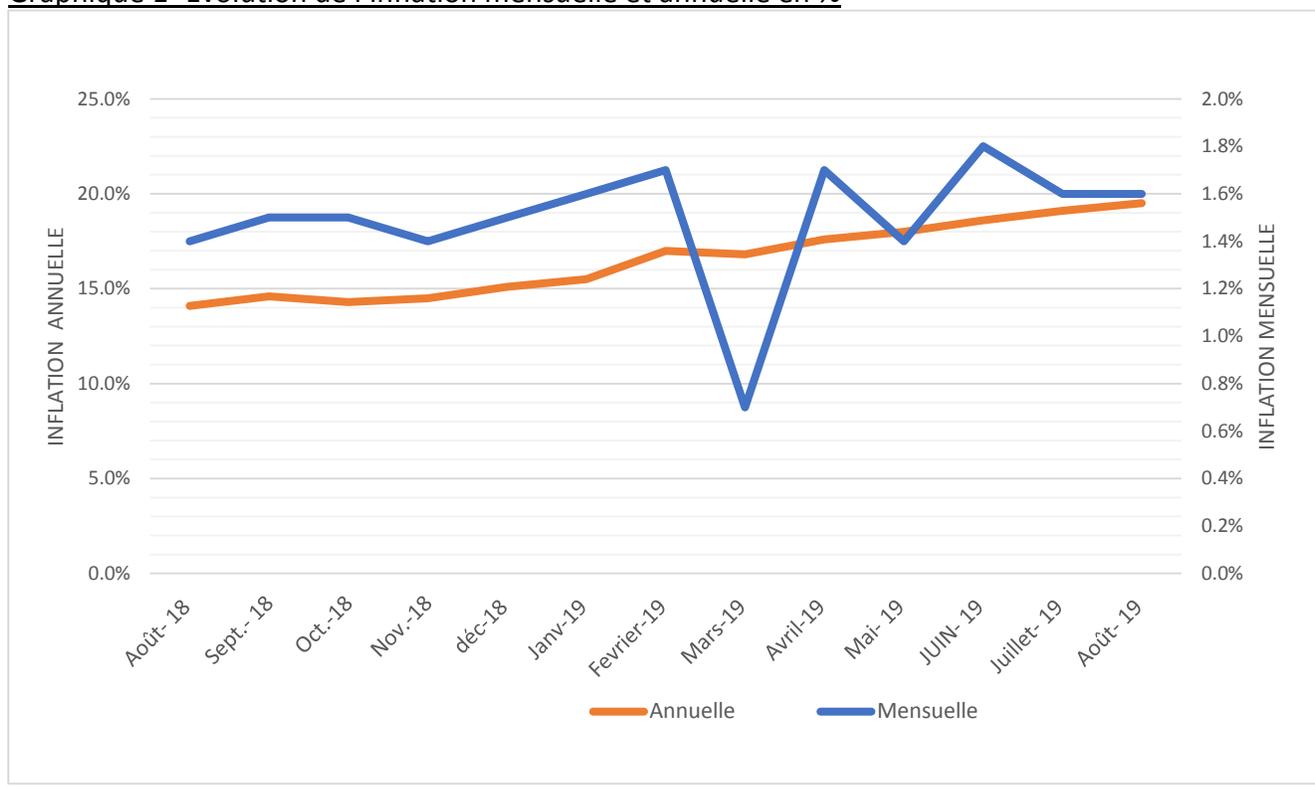
14. Près d'un ménage sur 10 a déclaré avoir au moins un de leurs membres ayant émigré au cours des 12 mois précédant l'enquête. A côté des mouvements migratoires internes qui sont pour la plupart temporaire, les principales destinations des migrants sont la République Dominicaine (particulièrement au niveau des départements proches de la Frontière), les Etats Unis (surtout pour la zone métropolitaine) et l'Amérique du Sud (la Gonâve et le Centre). Les migrations sont surtout motivées par des raisons économiques (recherche de travail) et d'étude.
15. Les ménages enquêtés se sont montrés plutôt pessimistes sur l'avenir avec au moins 4 ménages sur 10 des personnes interrogées pensant que la situation va s'empirer. Les ménages les plus pessimistes sont ceux des communes urbaines les plus pauvres, notamment à Cité Soleil et ceux des départements les plus affectés par les épisodes récents de sécheresse et ceux des quintiles les plus pauvres.
16. Une faible proportion des ménages (2%) a déclaré avoir reçu une assistance alimentaire au cours des 6 mois précédents l'enquête, la majorité étant ceux qui ont déclaré avoir subi des chocs au cours des six derniers mois. En termes de besoins prioritaires des ménages dans les 6 prochains mois, le poste alimentaire se détache nettement des autres besoins et concerne plus de 7 ménages sur 10 au niveau national. Ce sont les ménages les plus pauvres et dont le chef de ménage à un niveau d'éducation scolaire faible ou absent qui ont exprimé comme nettement prioritaire les besoins alimentaires dans les 6 prochains mois. En cas d'assistance, plus de 6 ménages sur 10 privilégieraient une assistance mixte, composée d'une ration alimentaire en nature et d'un versement direct d'argent suivi des transferts monétaires directs (3 sur 10), des distributions alimentaires en nature (2 sur 10) et des bons d'achats (1 sur 10).
17. A l'échelle nationale, 7 % des enfants de 6 à 59 mois sont atteints de MAG dont 5 % sont sous la forme sévère (MAS). Parmi les enfants atteints de MAS, 98% des enfants présentaient des œdèmes ce qui est un des signes de la maladie Kwashiorkor. Le département de l'ouest est le plus affecté par la malnutrition aiguë avec un taux de 11% de MAG, dépassant le seuil *sérieux* (10%- 14.9%). Les taux les plus inquiétants ont surtout été trouvés dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince, notamment les communes de Cité Soleil et de Carrefour qui affichent des taux de MAG qui dépassent le seuil *critique* (15%- 29.9%).

## 2. Introduction

### 1.1. Contexte

L'année 2018 a été marquée par une détérioration générale de la situation économique qui a largement affecté le pouvoir d'achat déjà fragile des ménages haïtiens, en particulier des plus vulnérables. Pendant cette période, Haïti a enregistré une hausse des prix des denrées de base de plus de 9% par rapport à 2017 et une inflation de plus de près de 20% en glissement annuel (voir graphique 1)

Graphique 1- Évolution de l'inflation mensuelle et annuelle en %



Source : IHSI

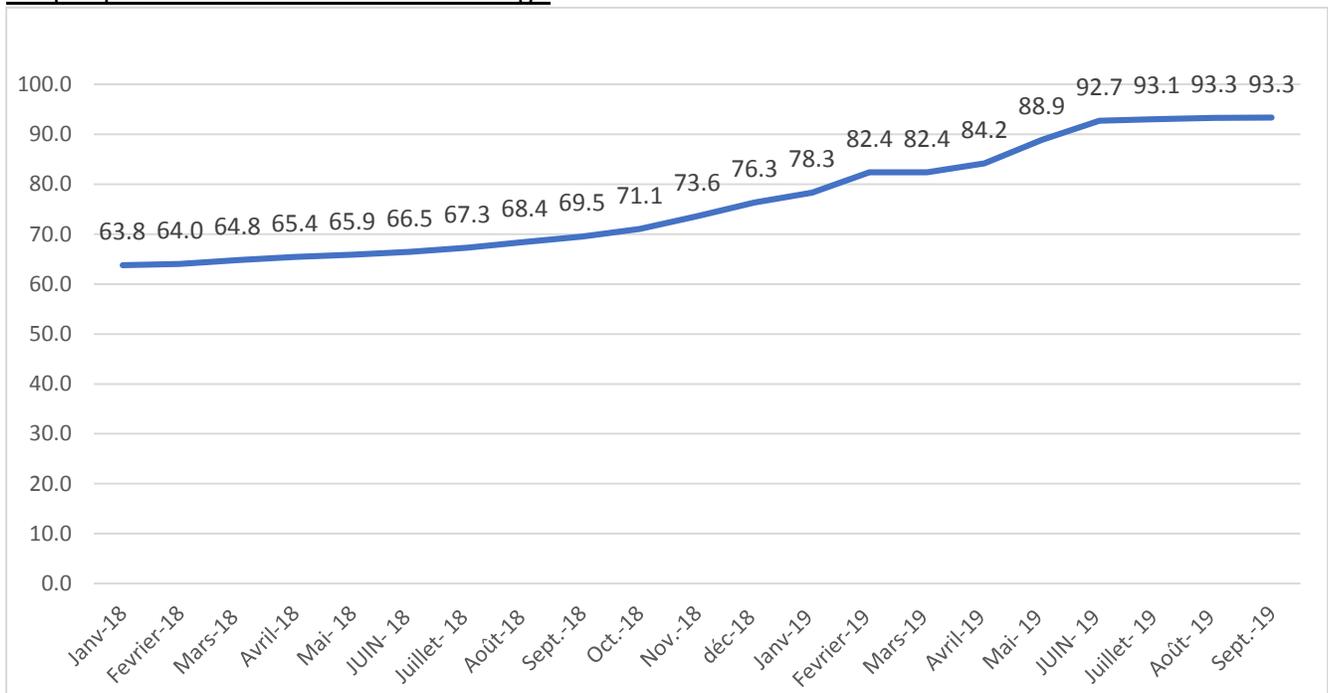
De plus, des déficits pluviométriques ont été enregistrés dans de nombreux départements du pays ce qui a affecté la production des principales cultures, notamment les céréales (maïs et sorgho) et les haricots, entraînant une baisse considérable de la production agricole. Ceci a eu pour conséquence des pertes de revenus importantes pour les ménages vivant directement ou indirectement de l'agriculture et de l'élevage.

Cette situation a encore été aggravée par les épisodes répétés de troubles sociaux qui ont, à plusieurs reprises, paralysé les activités économiques dans tout le pays. Aussi, en décembre 2018, les résultats de l'exercice IPC montraient que 2,6 millions de personnes en milieu rural étaient en situation de grave insécurité alimentaire. Sur ces 2,6 millions de personnes, 2 054 000 personnes étaient en « crise » (IPC 3) et 571 000 en phase « d'urgence » (IPC 4). Il faut noter que cet IPC n'incluait pas les populations

urbaines qui représente au moins 3,6 millions d'habitants, soit un tiers de la population haïtienne qui a également été impactée par la dégradation générale du contexte socio-économique.

Entre décembre 2018 et aout 2019, la situation a continué de se dégrader. Les troubles civils se sont poursuivis tout au long de 2019, avec des niveaux croissants de violence et de durée. En février, le pays a été presque totalement paralysé à la suite des troubles socio-politiques. La dévaluation de la monnaie locale (Gourdes) s'est accélérée, passant de 78 Gourdes pour 1 US \$ en janvier à 93 Gourdes pour 1 US \$ en aout 2019, ce qui représente une dévaluation de plus de 19% et de 36% sur un an. (Voir Graphique 2 ci-dessous).

**Graphique 2- Evolution du taux de change**



Source : BRH 2019

Le prix du panier alimentaire, qui comprend les six produits alimentaires les plus consommés par les ménages les plus pauvres, a enregistré une augmentation de 14% en seulement trois mois (décembre 2018 - février 2019), tandis que la valeur en dollars américains du salaire minimum a diminué de 15%. Pour aggraver la situation, plusieurs départements (Nord-Ouest, Nord-Est, Ouest, Grand-Anse, Sud, Sud-Est) ont continué à enregistrer un déficit pluviométrique qui a fortement impacté les récoltes de la campagne de printemps (représentant environ 60% de la production annuelle nationale).

Carte 1 : Carte de différence de végétation (NDVI)



Source : FEWSNET/USGS

Le déficit pluviométrique a également affecté les activités liées à l'élevage, rendant la situation critique dans les zones pastorales du pays.

Tous ces facteurs ont continué d'impacter négativement les moyens d'existence et le pouvoir d'achat des ménages haïtiens ce qui laisse présager une nouvelle détérioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages, notamment ceux qui étaient déjà en situation de vulnérabilité.

### **1.2. Objectifs de l'étude**

Le principal objectif de l'Enquête Nationale d'Urgence de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (ENUSAN) était de mettre à jour des données sur la sécurité alimentaire mais également de tenir lieu de premier passage des enquêtes de suivi de la sécurité alimentaire au niveau des ménages à travers les sites sentinelles pour le suivi des poches d'insécurité alimentaire.

De manière plus spécifique, cette enquête visait à :

- Evaluer l'impact des différents chocs sur la sécurité alimentaire des ménages ;
- Mettre à jour la situation de sécurité alimentaire ;
- Evaluer la situation nutritionnelle (PB) des enfants de 6 à 59 mois ;

### **1.3. Contenu du questionnaire**

Les modules du questionnaire ont été sélectionnés de manière à :

- ✓ Permettre la comparaison avec les précédentes évaluations de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Haïti et identifier les tendances dans le temps et l'espace ;
- ✓ Permettre l'analyse IPC (facteurs de résultats et contributifs) ;
- ✓ Permettre d'identifier certains facteurs de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire pour renseigner les différentes stratégies de ciblage.

Le questionnaire comprenait les modules suivants :

- ✓ Module sur le profil sociodémographique du ménage ;
- ✓ Biens du ménage pour une analyse des groupes de richesse basé sur l'indice de richesse en biens durables ;
- ✓ Caractéristiques du logement ;
- ✓ Agriculture élevage et pêche ;
- ✓ Consommation du ménage permettant de calculer le score de consommation (FCS) et le score de diversité du ménage (HDDS) ;
- ✓ Les principales sources de revenu du ménage ;
- ✓ Dépenses alimentaires et non alimentaires ;
- ✓ Crédit et épargne ;
- ✓ Les stratégies de survie liées aux moyens d'existence et les stratégies alimentaires ;
- ✓ L'échelle de la faim ;
- ✓ La migration ;
- ✓ Les transferts ;
- ✓ Les perspectives pour les 6 prochains mois.

### **1.4. Echantillonnage**

L'enquête comprend un volet rural et un volet urbain, ce dernier couvrant uniquement la zone métropolitaine de Port au Prince (6 communes) auxquelles la commune de Croix des Bouquets a été ajoutée.

La détermination de la taille d'échantillon à enquêter pour chaque unité s'appuie sur la formule

$$\text{suivante : } T_h = \frac{Z_{\alpha}^2 \times p(1-p) \times \text{deff}}{m^2}$$

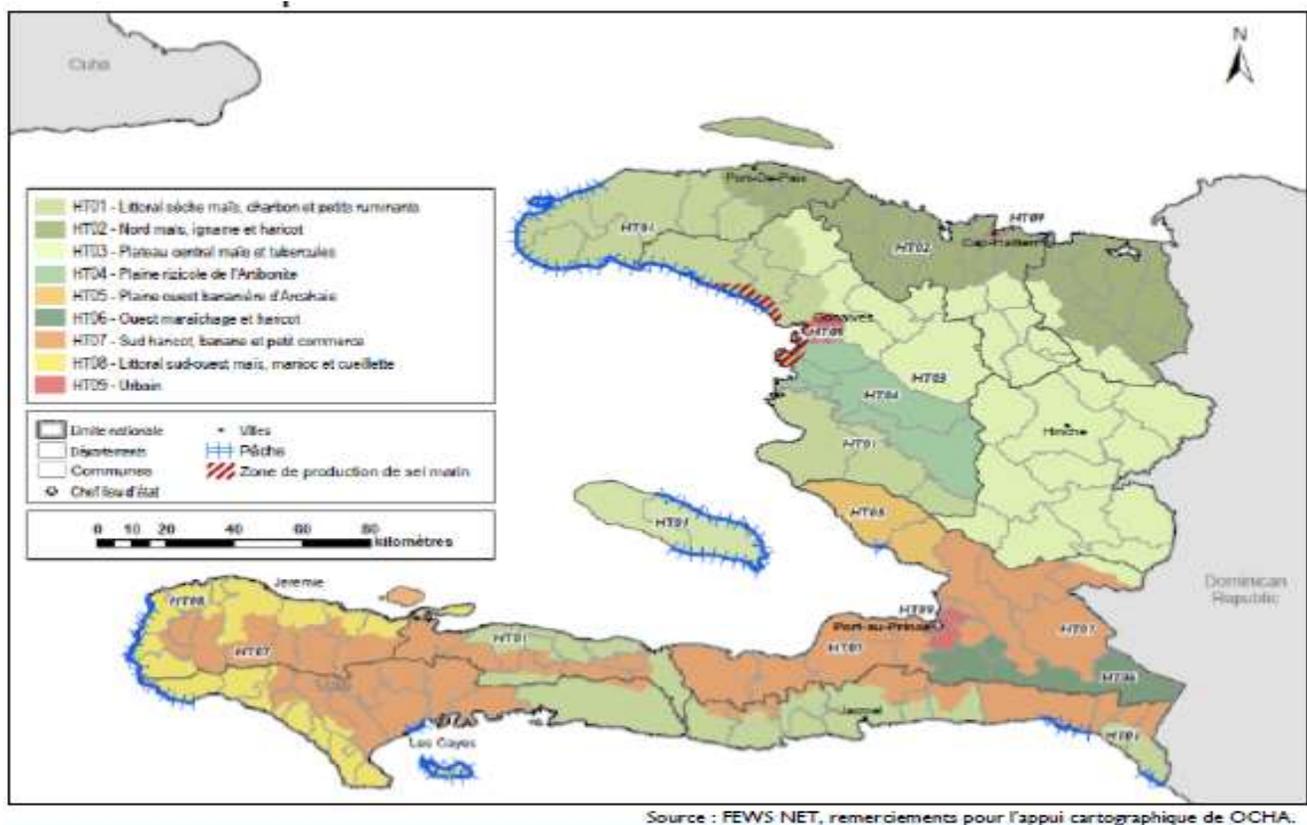
- Où  $Z_{\alpha} = 1.96$  est le facteur requis pour atteindre un niveau de confiance de 95%.
- P, l'indicateur clé considéré est la prévalence de l'insécurité alimentaire (score de consommation alimentaire) estimée en 2016

- deff, l'effet du plan de sondage sera estimé à environ 1,5. C'était le facteur à utiliser pour augmenter la taille de l'échantillon afin de contrebalancer le fait qu'un sondage par grappes ait été utilisé, en lieu et place d'un sondage aléatoire simple, eu égard à ses effets sur la fiabilité de l'échantillon.
- m, la marge d'erreur ou la précision à estimer est 5%
- Th, la taille d'échantillon requise

#### 1.4.1. Volet rural

La définition des strates est basée sur la carte des moyens d'existence de 2015 superposée à la carte des départements de manière à avoir une représentativité des zones de moyens d'existence à l'intérieur des départements. Ces strates correspondent aux zones d'analyse IPC.

Carte 2 : Zone de moyens d'existence



Source : FEWS NET, remerciements pour l'appui cartographique de OCHA.

Source : FEWSNET

Compte tenu des critères d'exigence de l'approche IPC, un minimum de 200 ménages a été tiré au niveau de chacune des strates considérées à raison de 25 clusters par zone et 8 ménages par cluster. A ce chiffre on a ajouté 5% de ménages supplémentaires pour prendre en compte les cas de non réponse.

Tableau 1 : Échantillon par strate pour milieu rural

Zones d'analyse	<u>Nbe SDE[1]</u>	Nbre ménage
Artibonite_HT01	25	210
Artibonite_HT03	25	210
Artibonite_HT04	25	210
Centre	25	210
Grand-Anse HT07	25	210
Grand-Anse HT08	25	210
Nipes_HT07+HT08	25	210
Nippes_HT01	25	210
Nord-Est_HT02_HT03	25	210
Nord-HT02+HT03	25	210
Nord-Ouest_HT01	25	210
Nord-Ouest_HT02	25	210
Ouest_HT01	25	210
Ouest_HT05	25	210
Ouest_HT06	25	210
Ouest_HT07-ht03	25	210
Sud_HT07	25	210
Sud_HT08	25	210
Sud-Est_HT01	25	210
Sud-Est_HT07	25	210
SUD-Ht01	25	210
<b>Grand Total</b>	<b>525</b>	<b>4410</b>

#### 1.4.2. Volet urbain

Le volet urbain a couvert les 6 communes de la zone métropolitaine de Port au Prince à savoir : Port au Prince, Carrefour, Pétiou-Ville, Delmas, Cite Soleil, Tabarre. La partie urbaine de la commune de Croix des Bouquet a été également prise en compte en raison du fait que cette zone constitue une zone d'extension importante pour la zone métropolitaine.

L'échantillonnage pour la présente enquête (ENUSAN 19) dans les strates urbaines prend en compte ce découpage, de manière à permettre une estimation des indicateurs de la sécurité alimentaire pour chaque bloc (type) de quartier au sein de chacune des communes.

Tenant compte des paramètres précédemment décrits, l'échantillon total a été de 3150 ménages pour l'aire métropolitaine de Port au Prince y compris Croix des Bouquets répartis dans 210 clusters (Section d'Enumération-SDE) à raison de 30 clusters par commune et de 15 ménages/cluster.

***Tableau 2 Échantillon minimal requis, par strate pour milieu urbain***

Commune	SDE	Ménages
Carrefour	30	450
Cité Soleil	30	450
Delmas	30	450
Pétion-Ville	30	450
Port-au-Prince	30	450
Tabarre	30	450
Croix des Bouquets <sup>1</sup>	30	450
Zone métropolitaine	210	3150

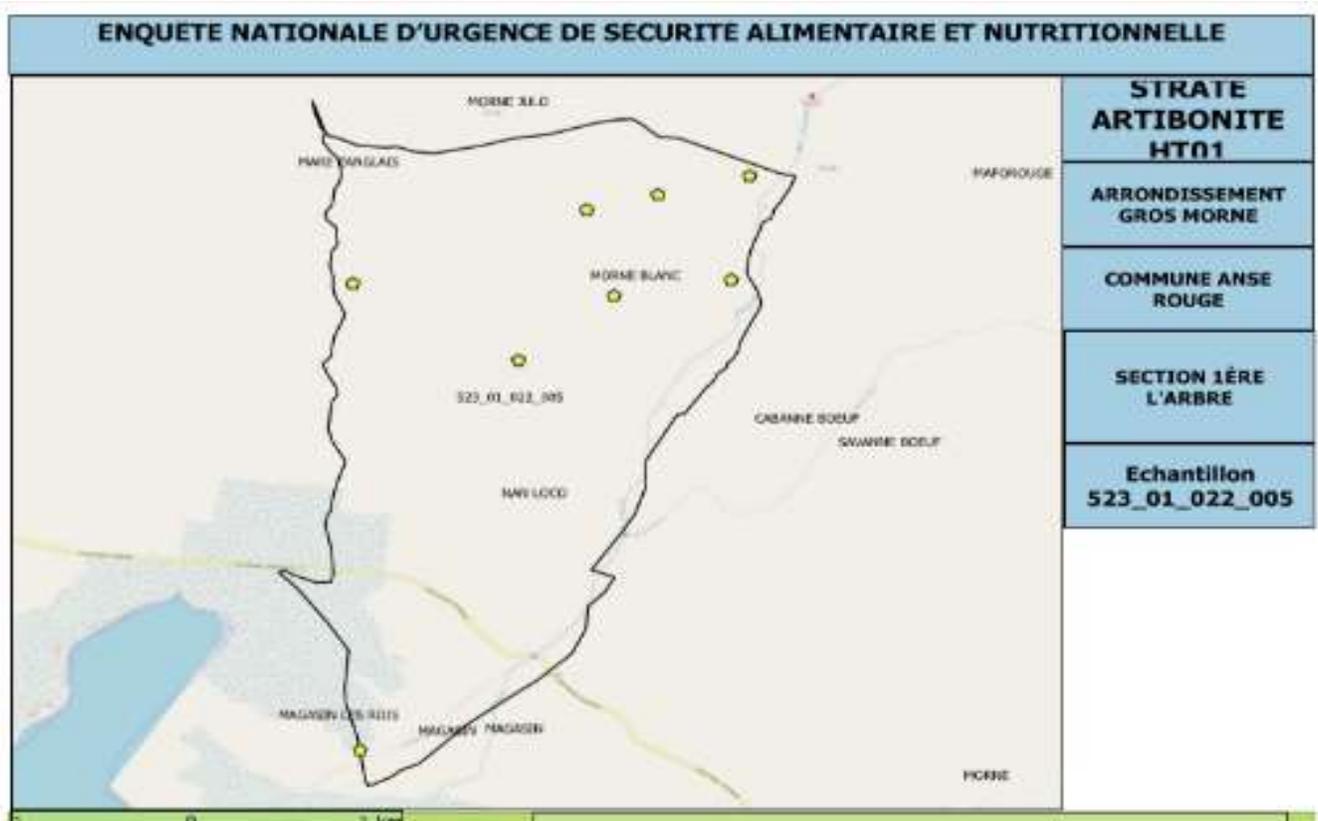
### **1.4.3. Sélection des ménages**

Au premier degré, 735 SDE ont été tirées avec une probabilité proportionnelle à la taille (nombre de ménages) de leur unité de base. Pour le tirage au 2e degré, une carte a été produite pour délimiter chaque grappe à visiter par l'équipe d'enquêteurs. Sur cette carte figurait toutes les indications permettant à l'équipe de se repérer et les structures sélectionnées de manière aléatoire par le système GIS. (Faisant l'hypothèse que chaque bâti correspond à un ménage).

---

<sup>1</sup> Vu que la commune de la Croix de Bouquet n'avait pas été prise en compte dans le cadre de l'évaluation de 2015, préalablement à la réalisation de l'enquête, une classification des quartiers a été réalisée sur la base de la même méthodologie que celle utilisée en 2015.

Carte 3 : Exemple de carte de grappe (SDE)



Source : CNGIS

Les coordonnées des ménages enquêtés ont été superposées aux bâtis sélectionnés afin de s'assurer que les ménages sélectionnés aient été effectivement enquêtés.

### 1.5. Limites de la méthodologie

- La couche de bâtis utilisée pour la sélection aléatoire des ménages n'est pas actualisée, elle date de 2010. Cela explique que certaines grappes (SDE) sélectionnées n'étaient plus habitées. On a dû utiliser des grappes de remplacement préalablement identifiées ;
- Suite au tirage aléatoire, 6 grappes ont été sélectionnées sur l'île de la Tortue, l'île à Vache et Grand-Boucan. En raison de contraintes logistiques et financières, ces SDE ont été substituées par d'autres SDE se trouvant dans les mêmes unités d'analyse.
- Un seul indicateur nutritionnel (PB) a été pris en compte limitant les portés des résultats nutritionnels.

### **3. Profil des ménages enquêtés**

#### **3.1. Démographie, emploi et éducation**

Selon l'ENUSAN, la taille moyenne des ménages est de cinq personnes avec, en moyenne, 36% des membres du ménage considérés comme dépendants (moins de 15 ou plus de 64 ans). 40% des ménages sont « dirigés » par une femme. Dans le cadre de la présente enquête, notons que le rôle du chef de ménage a été associé à celui « qui gagne le plus » par 45% des ménages enquêtés et à celui « qui gagne le plus et prend les décisions » par 43% des ménages.

Tous les ménages enquêtés avaient au moins un membre dans l'âge de gagner un revenu (12 ans et plus). Les résultats montrent aussi qu'il y a une plus grande proportion de femmes en âge de travailler sans emploi (52%) que d'hommes (37%) au sein des ménages enquêtés. L'emploi non salarié est le type de travail prédominant chez les hommes et les femmes, avec 35% et 36% respectivement.

Au total, 17% des ménages enquêtés ont déclaré avoir au moins un membre du ménage porteur de handicap et dans le cas de près de la moitié de ces ménages (8%) il s'agissait du chef de ménage.

72% des chefs de ménage ont au moins un niveau basique d'éducation (primaire). Il apparaît néanmoins que les femmes chefs de ménage ont un niveau d'éducation légèrement inférieur à celui des hommes. En moyenne, 70% des femmes chefs de famille ont un niveau d'éducation inférieur au primaire comparé à 74% des hommes chefs de ménage.

Concernant l'éducation des enfants, 62% de tous les ménages ont déclaré avoir au moins un enfant éligible à l'école (6 à 17 ans) et 96% des enfants admissibles à l'école étaient actuellement inscrits. Parmi eux, 91% vont régulièrement à l'école. Les frais de scolarité (53%) et le manque de parrainage (19%) sont les principales raisons invoquées concernant la déscolarisation des enfants.

#### **3.2. Indice de richesses des ménages**

L'indice de richesse est une mesure composite du niveau de vie d'un ménage. L'indice de richesse est calculé à l'aide de données sur la propriété d'un ménage de certains actifs, tels que les téléviseurs et les bicyclettes, les matériaux utilisés pour la construction de logements, les types d'accès à l'eau et d'assainissement.

L'indice de richesse permet de classer les ménages sur une échelle continue de richesse relative. Aussi, lorsque l'on se réfère à la richesse des ménages sur la base de l'indice de richesse, il est possible de distinguer les ménages selon leur niveau relatif de richesse mais l'indice ne permet pas de déterminer le degré de pauvreté de manière absolue. Les quintiles de l'indice de richesse divisent l'ensemble de la population en cinq groupes également importants, en fonction de leur rang de richesse.

Dans le cadre de cette enquête et selon l'indice de richesse, 5 ménages sur 10 appartiennent au quintile le plus riche en milieu urbain, contre 1 sur 10 en milieu rural. Cela suggère que les ménages dans le quintile le plus bas se trouvent dans les zones rurales, plus particulièrement dans les zones de moyens d'existence telles que Grand'Anse HT07, Nord-Ouest HT01, Grand'Anse HT08, Nord-Est HT02 et HT03, Artibonite HT03 et Artibonite HT01 dans cet ordre décroissant.

*Tableau 3 : Classement des ménages selon l'indice de richesse*

		Le plus bas	Second	Moyen	Quatrième	Le plus élevé
<b>Haiti</b>		20%	20%	20%	20%	20%
<b>Rural ou Urbain</b>	<b>Urbain</b>	2%	8%	17%	25%	48%
	<b>Rural</b>	26%	24%	21%	18%	11%
<b>Strate</b>	<b>Grand'Anse HT07</b>	55%	22%	9%	7%	7%
	<b>Nord-Ouest HT01</b>	50%	23%	13%	9%	6%
	<b>Grand'Anse HT08</b>	42%	27%	24%	7%	1%
	<b>Nord-Est HT02 et HT03</b>	38%	23%	14%	14%	12%
	<b>Artibonite HT03</b>	35%	26%	22%	12%	6%
	<b>Artibonite HT01</b>	33%	19%	21%	21%	7%

Source: ENUSAN 2019

## 4. Situation d'insécurité alimentaire

### 4.1. Situation de l'insécurité alimentaire selon l'approche CARI

L'enquête ENUSAN 2019 utilise l'approche CARI (Consolidated Food Security Indicator Approach) pour appréhender la sécurité alimentaire dans ses multiples dimensions. Cette approche permet, en effet, de combiner les indicateurs de sécurité alimentaire de façon systématique et transparente dans le but d'établir une classification explicite des ménages. Sur cette base, chaque ménage enquêté est classé suivant un indice composite de sécurité alimentaire (Indice de Sécurité Alimentaire) en sécurité alimentaire (SA), sécurité alimentaire limitée (SAL), insécurité alimentaire modérée (IAM) ou insécurité alimentaire sévère (IAS). L'algorithme de classification tient compte de la consommation alimentaire actuelle du ménage (score de consommation alimentaire (SCA) et de sa potentialité à soutenir sa consommation dans le futur (capacité d'adaptation et niveau de dépenses consacrées à l'alimentation).

*Tableau 4 : Classification CARI*

Index	Description	
Sécurité alimentaire (SA)	Sont capable de répondre aux besoins alimentaires et non alimentaires essentiels sans engager de stratégies d'adaptation atypiques	Sécurité alimentaire
Sécurité alimentaire limitée (SAL)	Ont une consommation alimentaire minimale suffisante sans s'engager dans des stratégies d'adaptation irréversibles ; incapable de payer certaines dépenses non alimentaires essentielles	
Insécurité alimentaire modérée (IAM)	Ont d'importantes lacunes en matière de consommation alimentaire ou ne parviennent que marginalement à répondre aux besoins alimentaires minimaux uniquement grâce à des stratégies d'adaptation irréversibles	Insécurité alimentaire
insécurité alimentaire sévère (IAS)	Ont des écarts de consommation alimentaire extrêmes ou une perte extrême de moyens de subsistance qui entraîne des écarts de consommation alimentaire importants.	

Selon la console de classification de la sécurité alimentaire CARI, plus de la moitié des ménages sont en insécurité alimentaire (50,7%). Le tableau ci-dessous présente le pourcentage de ménages par classification de sécurité alimentaire pour chacun des trois indicateurs constituant la console de sécurité alimentaire CARI.

*Tableau 5 : Répartition des ménages selon le CARI*

Domaine		Indicateur	Sécurité alimentaire (SA)		Insécurité Alimentaire (IS)	
			Sécurité alimentaire (SA)	Sécurité alimentaire limite (SAL)	Insécurité alimentaire modérée (IAM)	Insécurité alimentaire sévère (IAS)
Statut actuel	Consommation alimentaire	Score de consommation alimentaire	<i>Acceptable</i>		<i>Limite</i>	<i>Pauvre</i>
			49.2%		30.7%	20.1%
Capacité d'adaptation	Vulnérabilité économique	Part de dépenses alimentaires	< 50%	50% - 65%	65% - 75%	> 75%
			17.2%	19.3%	18.8%	44.8%
	Epuisement des actifs	Stratégies d'adaptation	<i>Aucune</i>	<i>Stratégies de stress</i>	<i>Stratégies de crise</i>	<i>Stratégies d'urgence</i>
			28.3%	26.6%	25.8%	19.3%
Indice de Sécurité Alimentaire (ISA - CARI)			8.2%	41.2%	38.0%	12.7%
			49.3% (1,164,477)		50.7% (1,195,538)	
Ménages			192,942	971,534	896,309	299,229

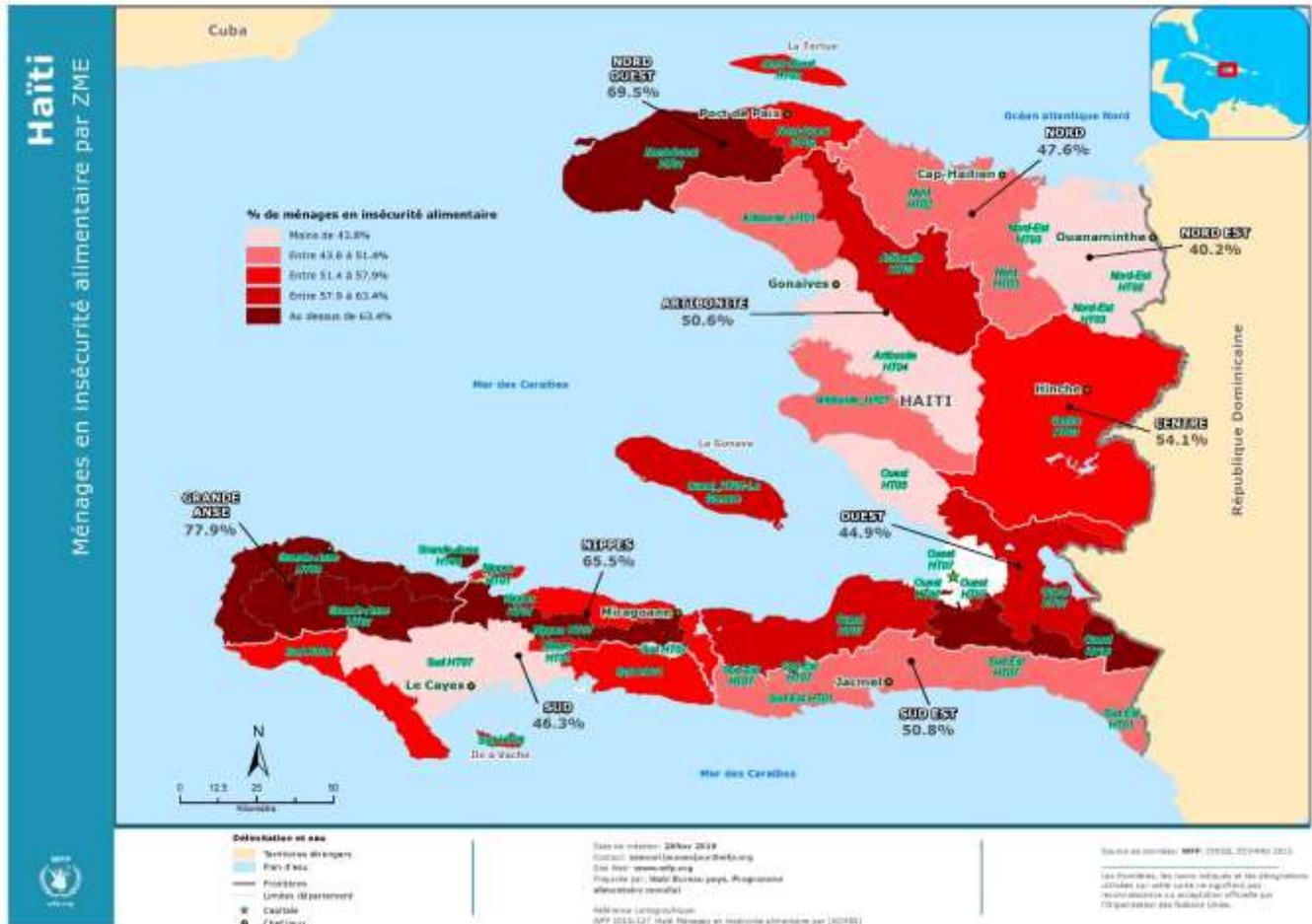
Source: ENUSAN, 2019

Sur les 49,3% de ménages considérés en situation de sécurité alimentaire en Haïti, 8,2% appartiennent au premier groupe « Sécurité alimentaire ». Ce sont des ménages en sécurité alimentaire avec peu de risque de tomber en insécurité alimentaire. Actuellement en Haïti, le plus grand nombre de ménages sont en situation de sécurité alimentaire limite (41%), suivis de 38% dans le groupe en insécurité alimentaire modérée. Bien que les ménages en sécurité alimentaire limite soient considérés en sécurité alimentaire en fonction de leur consommation alimentaire actuelle, ils ont tendance à adopter des stratégies d'adaptation dite « de stress » pour obtenir des ressources supplémentaires leur permettant de subvenir à leurs besoins essentiels autres que la nourriture. Ces ménages sont donc à risque de basculer dans une situation d'insécurité alimentaire en cas de chocs plus ou moins sévère ou s'ils viennent à épuiser leur capacité d'adaptation.

Sur les 50,7% de ménages en insécurité alimentaire, 38% sont en insécurité alimentaire modérée et 12,7% en insécurité alimentaire sévère. L'insécurité alimentaire sévère est notamment caractérisée par un manque d'accès à la nourriture entraînant une alimentation pauvre (en quantité et qualité). De plus, les ménages de cette catégorie sont généralement amenés à adopter des mécanismes d'adaptation irréversibles notamment concernant leurs moyens d'existence.

Selon l'enquête ENUSAN, les pourcentages les plus élevés de ménages en insécurité alimentaire se trouvent en zones rurales, plus particulièrement dans les zones du Nord-Ouest HT01 (82,7%), de la Grand'Anse HT08 et HT07 (81,5% et 75,4%) et des Nippes HT07 et HT08 (76,7%). En zone urbaine, c'est dans les communes de Cité Soleil (51%), Delmas (41%) et Carrefour (36,4%) que l'on retrouve les proportions de ménages en insécurité alimentaires les plus élevées.

Carte 3 : Insécurité alimentaire par département /Zones de moyens d'existence



Source: ENUSAN 2019

#### 4.2. Score de consommation alimentaire

Le score de consommation alimentaire est un indicateur proxy qui reflète la quantité (kcal) et qualité (nutriments) de l'alimentation. L'indicateur se base sur rappel de 7 jours concernant le type d'aliments consommés et leur fréquence de consommation.

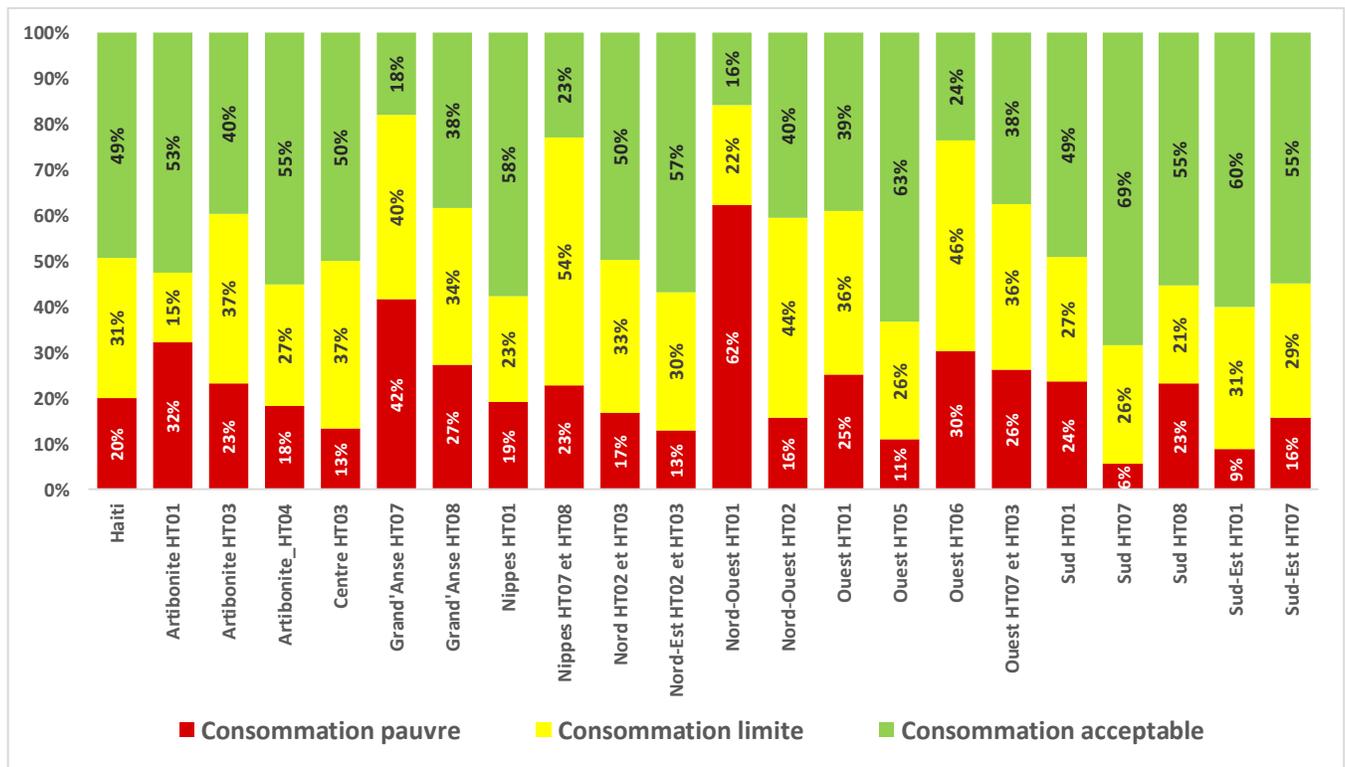
Les résultats de l'ENUSAN 2019 montre qu'au niveau national, **51 % des ménages ont une consommation alimentaire inadéquate** ne leur permettant pas de mener une vie active et saine. Le niveau de consommation alimentaire des ménages haïtiens n'a pas substantiellement évolué entre 2017 (51,5 %)<sup>2</sup> et 2019 (51%). Ainsi dans l'ensemble du pays, 20% des ménages ont une consommation alimentaire pauvre et 31% ont une consommation alimentaire limite. Alors que le régime alimentaire des ménages ayant une consommation alimentaire pauvre est privée de protéines animales, de légumineuses, de fruits ou de produits laitiers, le régime alimentaire des ménages disposant d'une

<sup>2</sup> Emergency Food Security Assessment post Matthew, CNSA, 2017

consommation limite est constitué des céréales et de l'huile 6 jours sur 7, des légumineuses et du sucre environ 3 jours sur 7.

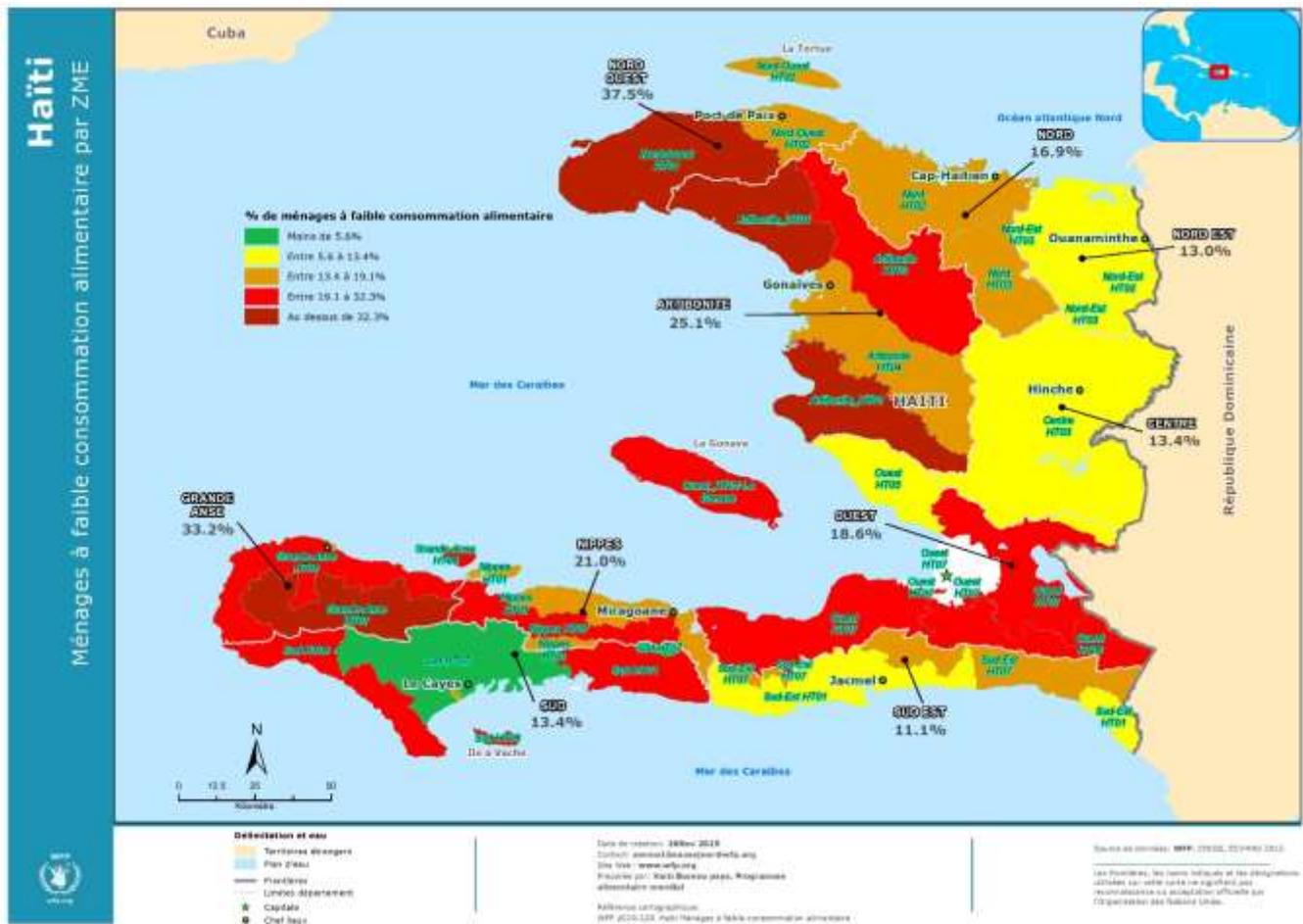
L'analyse du graphique ci-dessous révèle que les ménages des zones de moyen d'existence de la Grand 'Anse HT07, Nord-Ouest HT01 et Ouest HT06 ont la consommation alimentaire la plus inadéquate. Alors qu'en moyenne 50% des ménages des autres zones de moyen d'existence ont une consommation alimentaire inadéquate, ces zones ont respectivement 82%, 77% et 76% de ménages ayant une consommation alimentaire inadéquate. Le pourcentage des ménages avec une consommation alimentaire inadéquate étant constitué de la somme des ménages ayant une consommation alimentaire pauvre et limite.

**Graphique 3 : Score de consommation alimentaire par ZME**



Source : ENUSAN, 2019

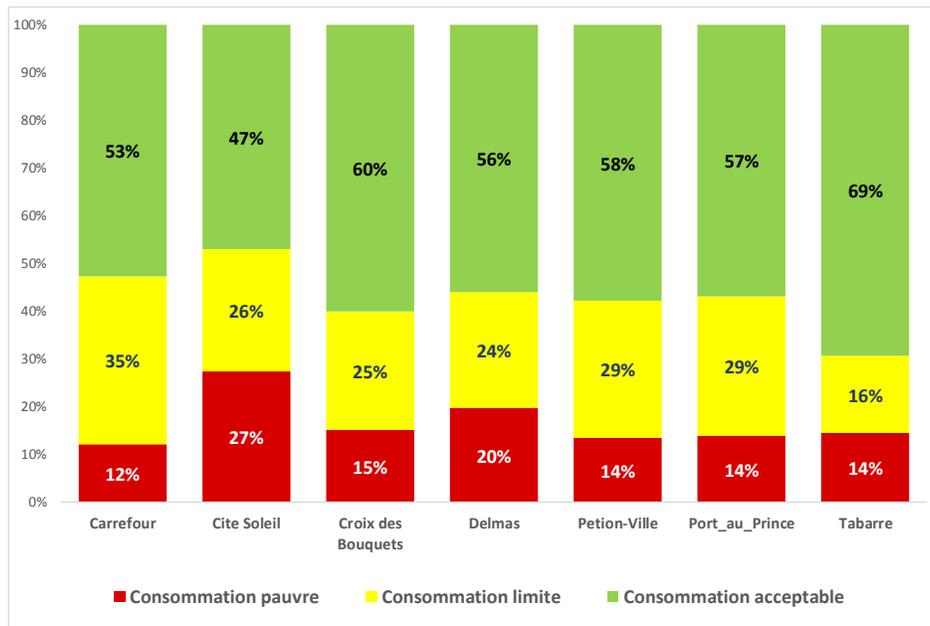
Carte 4 : Pourcentage de ménages à faible consommation alimentaire par département



Source : ENUSAN 2019

La proportion moyenne des ménages ayant une consommation alimentaire inadéquate est légèrement plus élevée en milieu rural (50%) que dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince (42,7%). Parmi les communes de la zone métropolitaine de Port-au-Prince, la plus forte proportion des ménages avec une consommation alimentaire inadéquate est observée au niveau de la commune de Cité soleil. En effet, plus de la moitié des ménages (53%) de cette commune ont une consommation alimentaire inadéquate avec respectivement 27% et 26% des ménages ayant une consommation alimentaire pauvre et limite. La plus faible proportion des ménages ayant une consommation alimentaire inadéquate dans la zone Métropolitaine de Port-au-Prince est observée dans la commune de Tabarre.

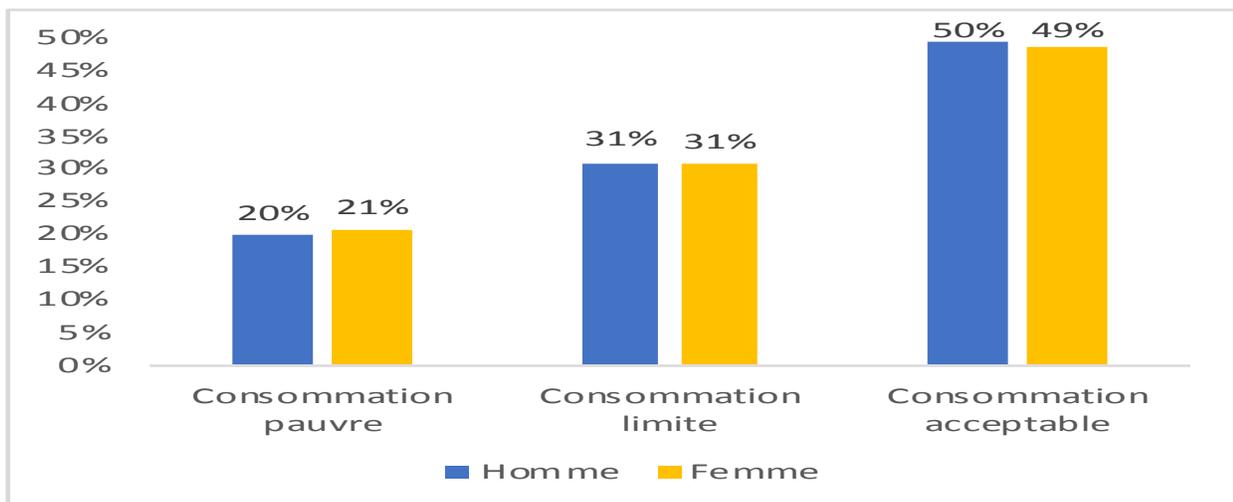
**Graphique 4 : Score de consommation alimentaire dans la Zone Métropolitaine de Port-au-Prince**



Source : ENUSAN, 2019

Le score de consommation alimentaire ne semble pas être particulièrement influencé par le sexe du chef de ménage. En analysant le graphique suivant, on note que quel que soit le niveau de consommation alimentaire considéré, le pourcentage des ménages selon le sexe du chef de ménage varie très peu. Si pour les pourcentages de consommation pauvre et acceptable, une variation d’un point de pourcentage est respectivement observée entre un chef de ménage homme (20%, 50%) et chef de ménage femme (21 %, 49%), aucune variation n’est observée pour la consommation limite.

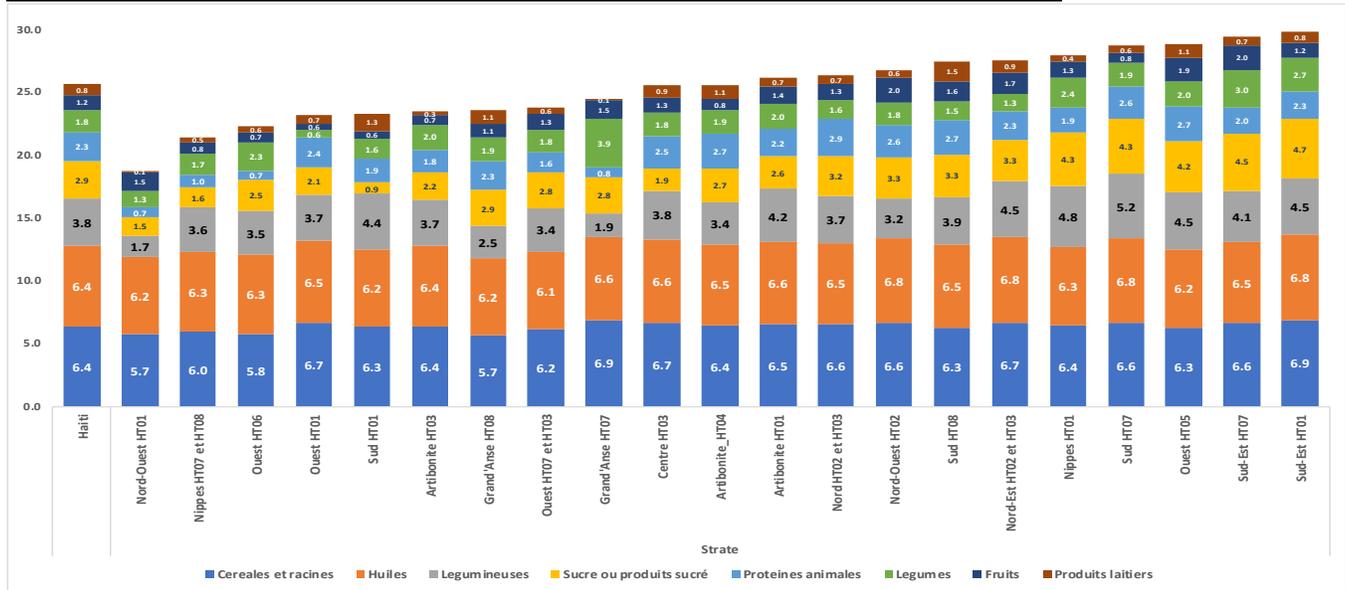
**Graphique 5- Score de consommation alimentaire selon le sexe du chef de ménage**



Source : ENUSAN, 2019

### 4.3. Nombre de jours de consommation des différents aliments

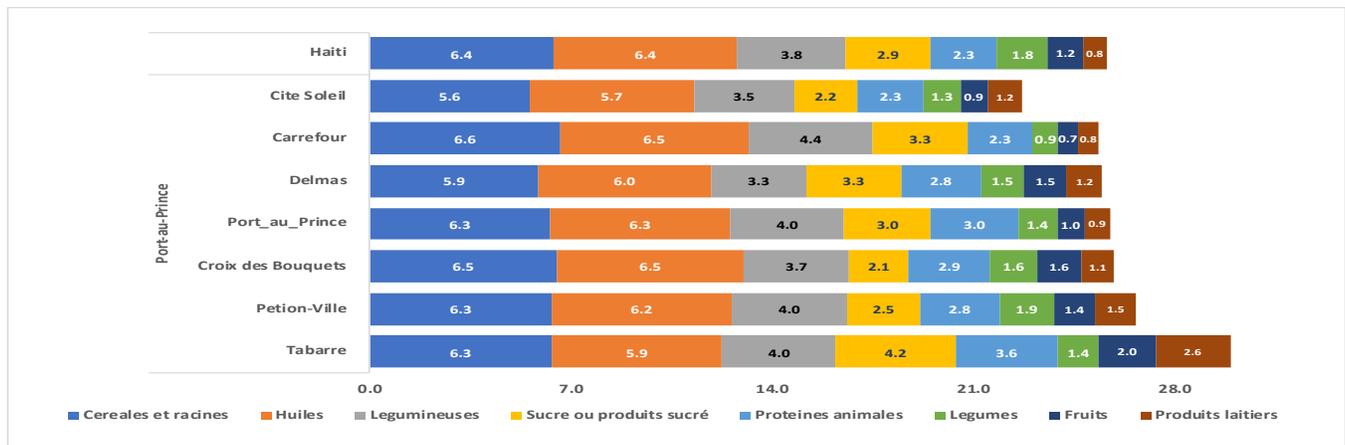
Graphique 6- Nombre de jours de consommation des différents aliments par ZME



Source : ENUSAN, 2019

Dans l'ensemble des zones de moyens d'existence, les ménages consomment presque tous les jours des céréales et racines ainsi que de l'huile. Les légumineuses sont consommées moins de 5 jours par semaines alors que le sucre ou les produits sucrés sont consommés tout au plus 3 jours sur 7. Les légumes et les fruits sont consommés au moins un ou deux jours. En analysant le régime alimentaire des ménages de la zone métropolitaine de Port-au-Prince, on constate qu'il n'y a pas une différence substantielle entre le régime alimentaire des ménages vivant en milieu rural et ceux vivant dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince.

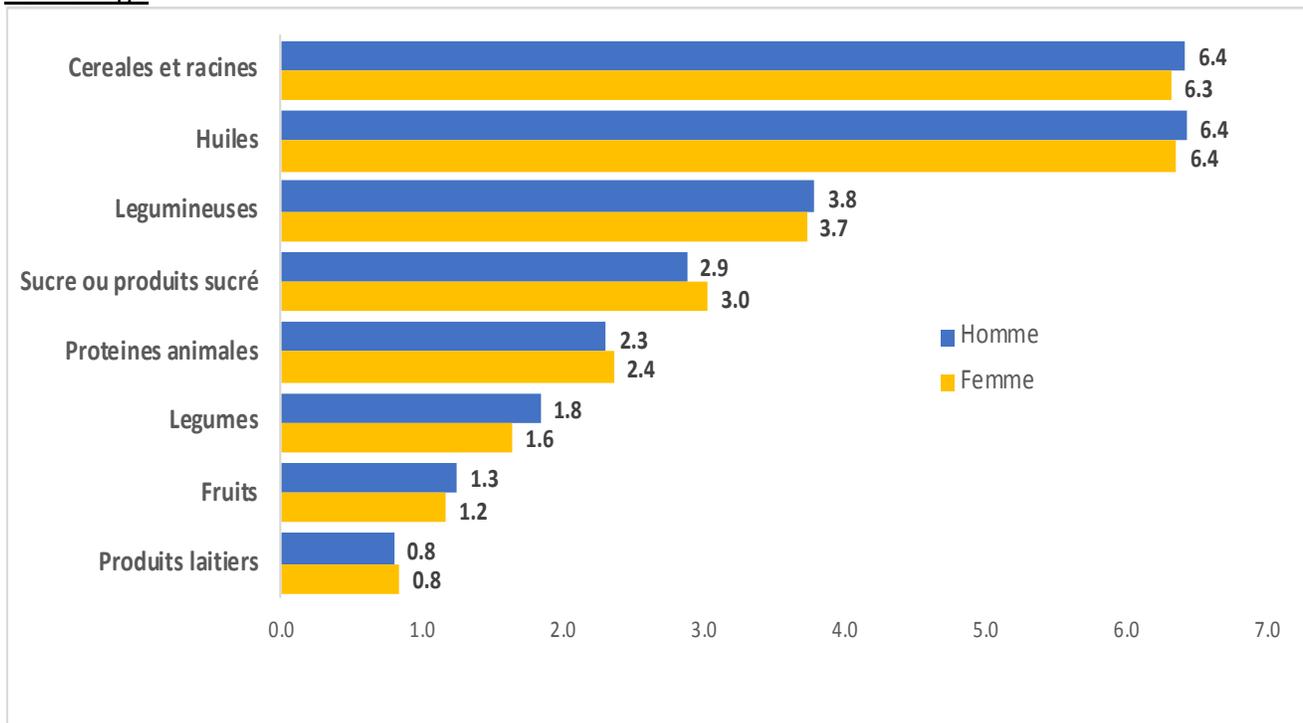
Graphique 7- Nombre de jours moyen de consommation des différents aliments dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince



Source : ENUSAN, 2019

Le sexe du chef de ménage ne semble pas avoir d'influence significative sur le nombre de jours de consommation des groupes d'aliments. En analysant le graphique suivant, on note que, quel que soit le groupe d'aliment considéré, le nombre de jours moyen de consommation varie peu selon que le chef du ménage soit un homme ou une femme.

**Graphique 8 : Nombre de jours moyen de consommation des différents aliments selon le sexe du chef de ménage**



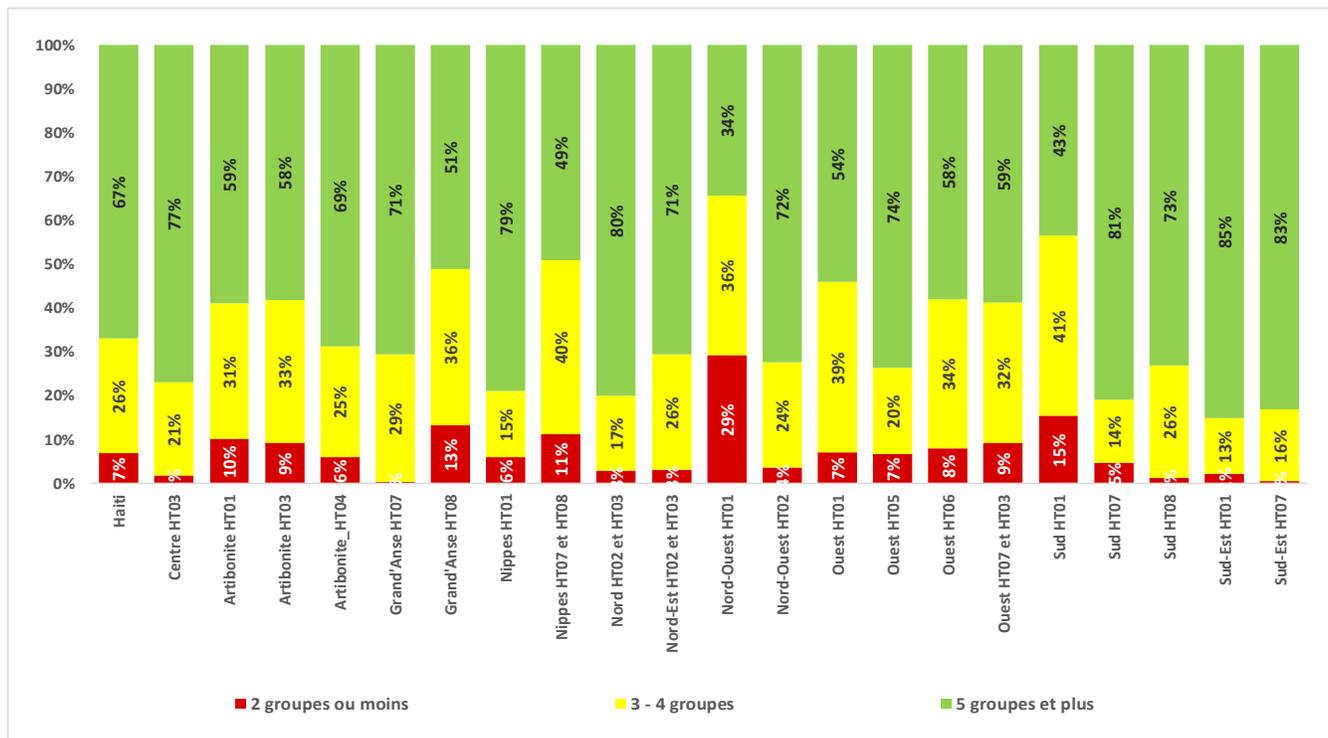
Source : ENUSAN, 2019

#### **4.4. Score de diversité alimentaire des ménages**

Le score de diversité alimentaire des ménages est basé sur le nombre de groupes d'aliments consommés par les ménages sur une période de 24h. Il est utilisé comme une mesure supplétive du niveau socio-économique du ménage.

A travers l'enquête ENUSAN 2019, le calcul du Score de diversité alimentaire des ménages révèle qu'au niveau national, 7% des ménages ne consomment que 2 groupes ou moins d'aliments, 26 % consomment entre 3 et 4 groupes d'aliments et 67% consomment 5 groupes ou plus d'aliments.

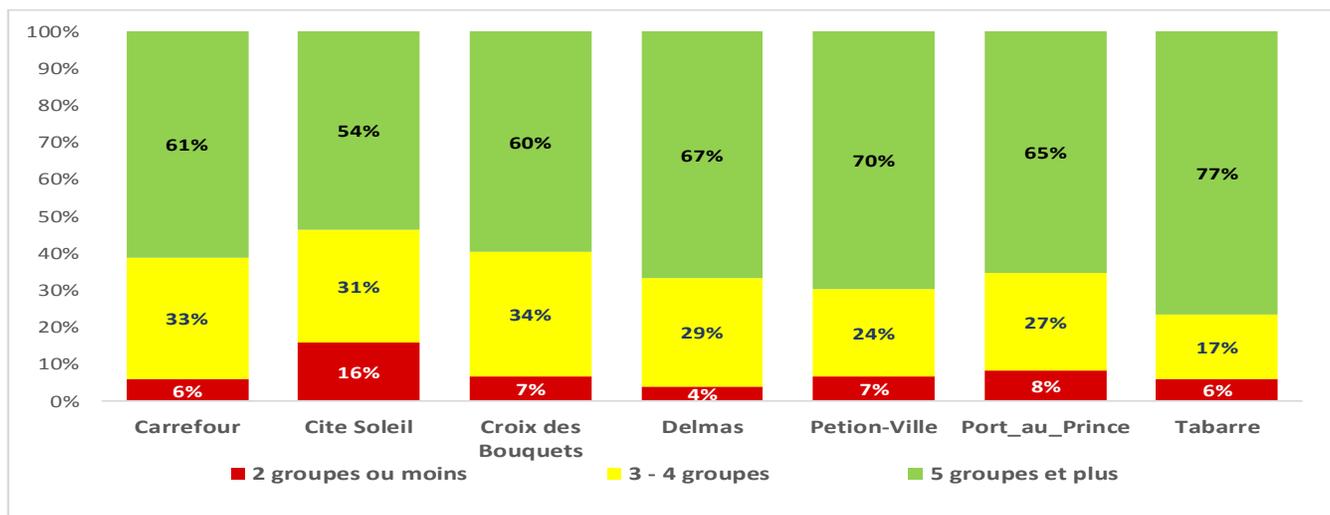
**Graphique 9 : Score de diversité alimentaire par ZME**



Source : ENUSAN, 2019

Comme on peut le constater sur le graphique ci-dessus, la plus forte proportion des ménages ne consommant que 2 groupes d'aliments ou moins est observée dans la zone du Nord-Ouest HT01 (29%) suivi respectivement de la zone du Sud HT01 (15,4%), et de la Grand' Anse HT08 (13,2%), des Nippes HT07 et HT08 (11,3%).

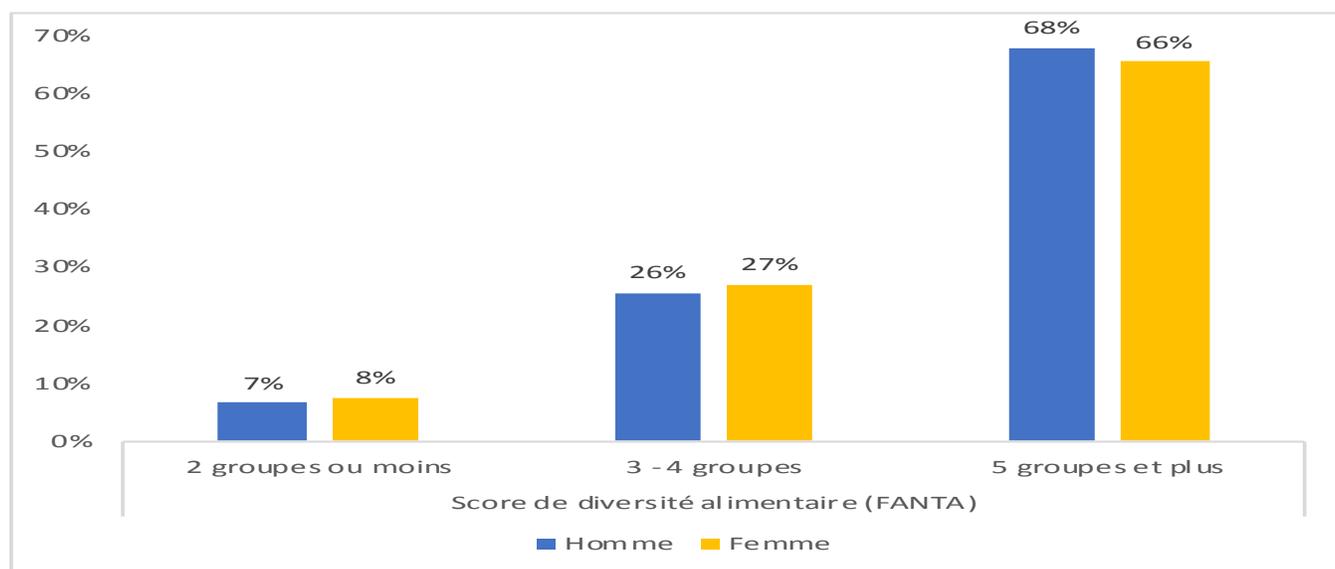
**Graphique 10 : Score de diversité alimentaire par commune (ZM PaP)**



Source : ENUSAN, 2019

Dans la zone Métropolitaine de Port-au-Prince, à l'exception de la commune de Cité Soleil qui présente 16% des ménages consommant 2 groupes d'aliments ou moins, la proportion des ménages consommant 2 groupes d'aliments ou moins ne dépasse pas 8% dans le reste des communes de la zone Métropolitaine de Port-au-Prince. Hormis la commune de Cité Soleil dont seulement 54% des ménages consomme 5 groupes d'aliments ou plus, toutes les autres communes ont une proportion de ménages consommant 5 groupes d'aliments ou supérieure ou égale à 60%. Ainsi la commune de Tabarre et de Pétion-Ville ont respectivement 77% et 70% des ménages ayant une consommation d'au moins 5 groupes d'aliments ce qui indique une diversité alimentaire acceptable.

**Graphique 11 : Score de diversité alimentaire selon le sexe du chef de ménage**



Source : ENUSAN, 2019

Le sexe du chef de ménage n'influe que légèrement sur le score de diversité alimentaire du ménage. L'analyse du graphique ci-dessus, montre que les ménages ayant un homme comme chef sont légèrement plus nombreux à consommer au moins 5 groupes d'aliments (67.9%) que ceux dirigés par une femme (65.5%). A l'inverse, les ménages ayant une femme comme chef sont légèrement plus nombreux à ne consommer que 2 groupes ou moins d'aliments (7.5% contre 6.6%).

#### **4.4.1. Consommation hebdomadaire des aliments riches en vitamine A**

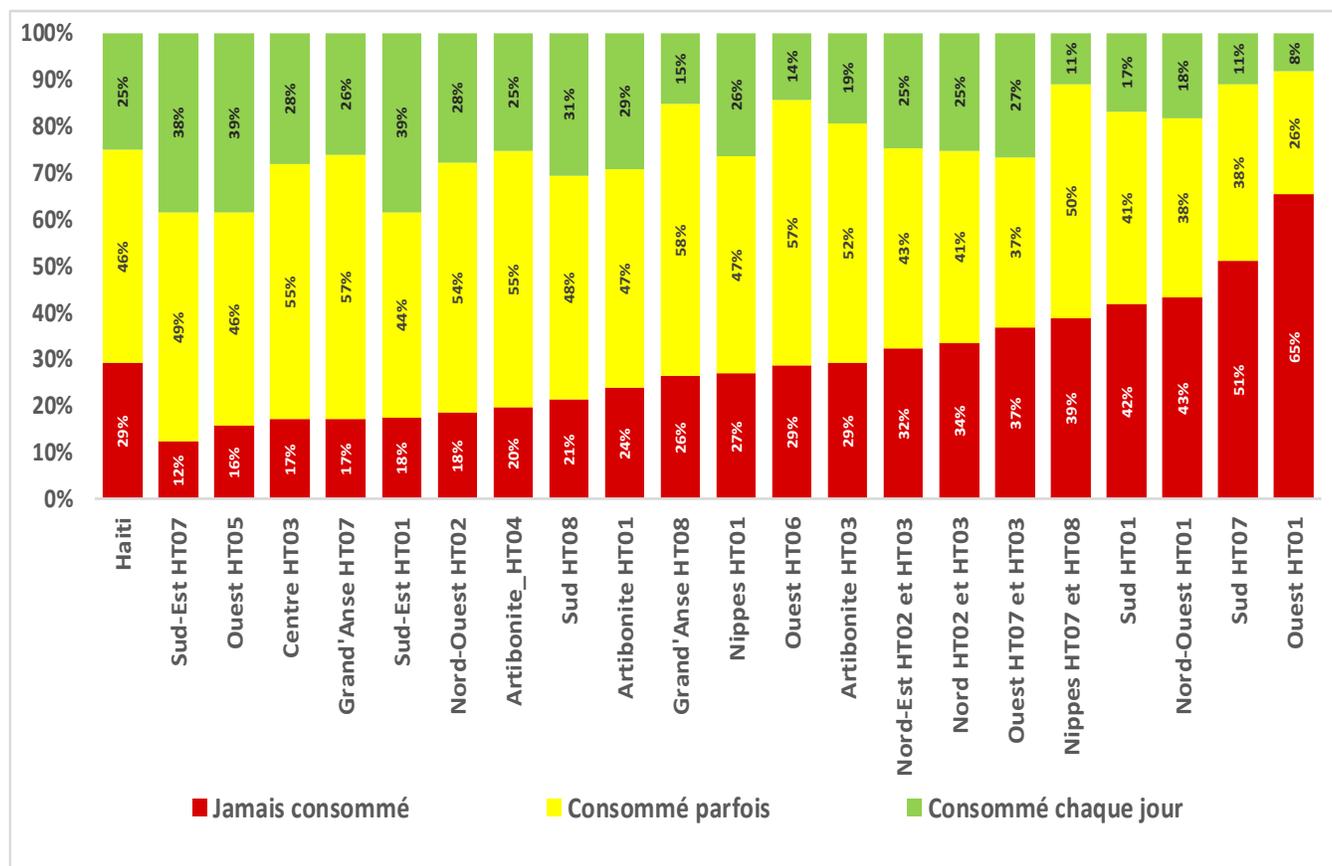
Près de 30% des ménages au niveau national ne consomment jamais d'aliments riches en vitamine A, plus de 45% consomment « parfois » ces types d'aliments alors que 25% en consomment au moins une fois par jour. Les plus fortes proportions des ménages ne consommant jamais d'aliments riches en vitamine A sont observées respectivement dans les zones Ouest HT01 (65,3%), Sud HT07 (51,1%) et Nord-Ouest HT01 (43,2%). Toutefois, il est à noter qu'à l'exception de la zone Sud-est HT07 ayant un pourcentage relativement faible de ménages ne consommant jamais des aliments riches en Vitamine A (12,2 %),

#### **VITAMINE A**

La carence en vitamine A peut causer la cécité chez les enfants et augmenter le risque de décès par infection

toutes les autres zones de moyens d'existence ont une proportion de ménages ne consommant jamais ces types d'aliments qui varie entre 15% et 38%.

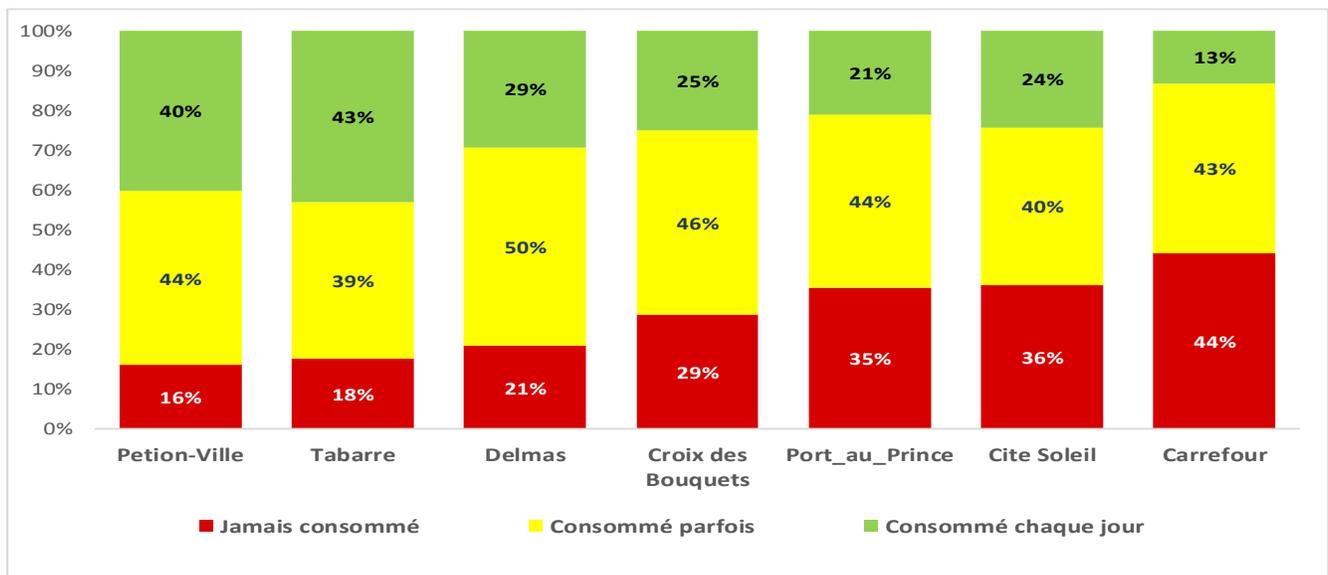
**Graphique 12 : Consommation hebdomadaire de la Vitamine A par ZME**



Source : ENUSAN, 2019

Dans la zone Métropolitaine de Port-au-Prince, les communes qui ont les proportions les plus élevées des ménages ne consommant jamais des aliments contenant de la Vitamine A sont respectivement les communes de Carrefour (44%), Cité Soleil (36%) et de Port-au-Prince (35%). Celles ayant les plus faibles proportions sont les communes de Pétion-Ville (16%) et de Tabarre (18%). Ces deux communes disposent aussi des plus fortes proportions des ménages consommant au moins une fois par jour des aliments riches en Vitamine A. En moyenne 44% des ménages de toutes les communes de la zone Métropolitaine de Port-au-Prince consomment parfois des aliments riches en Vitamine A.

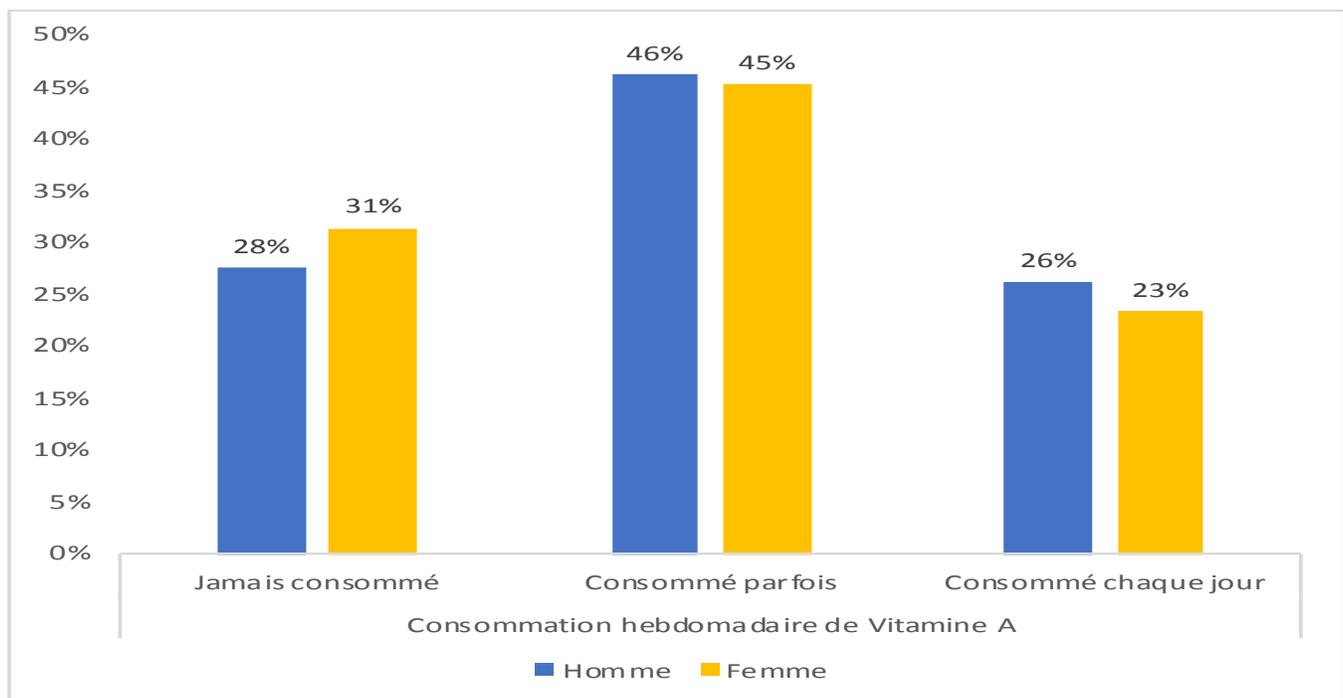
**Graphique 13 : Consommation hebdomadaire de la Vitamine A par commune de la ZM PàP**



Source : ENUSAN, 2019

Comme on peut l’observer sur le graphique ci-dessous, les ménages dirigés par une femme sont plus susceptibles de ne jamais consommer des aliments riches en vitamine A. En effet, 31,4% des ménages avec femme comme chef ne consomment jamais d’aliments riches en vitamine A contre 27,6% pour les hommes.

**Graphique 14 : Consommation hebdomadaire de la Vitamine A selon le sexe du chef de ménage**



Source : ENUSAN, 2019

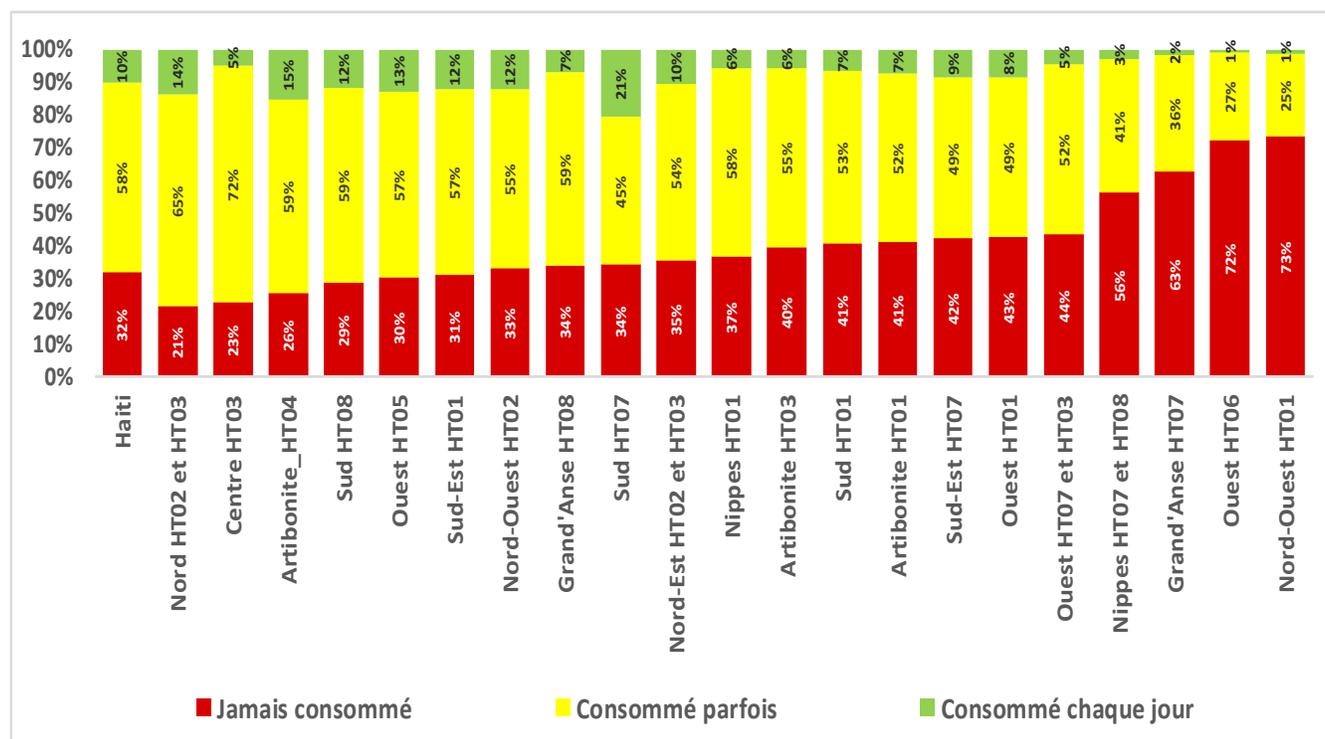
#### 4.4.2. Consommation hebdomadaire des aliments riches en fer

Plus de 30% des ménages enquêtés ne consomment pas d'aliments riches en fer. Cette situation est particulièrement plus prononcée au niveau des zones Nord-Ouest HT01 (73%), Ouest HT06 (72%), Grand 'Anse HT07 (63%) et Nippes HT07 et HT08 (56%). La seule zone où plus de 20% des ménages consomment chaque jour de la semaine des aliments riches en fer est la zone du Sud-HT07

#### LE FER

*La carence en fer peut provoquer une anémie et contribuer aux conséquences négatives de la grossesse, à une altération du développement physique et cognitif, à un risque accru de morbidité et à une baisse de la productivité au travail.*

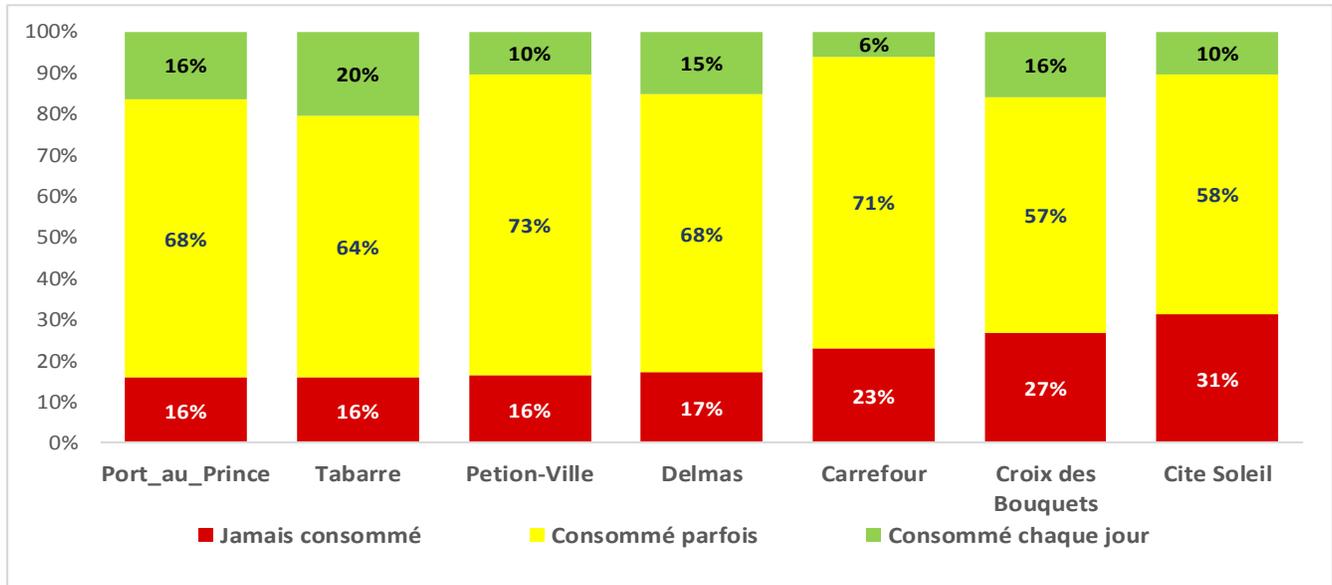
Graphique 15 : Consommation hebdomadaire de fer par ZME



Source : ENUSAN, 2019

Au niveau de la zone Métropolitaine de Port-au-Prince, les plus fortes proportions des ménages ne consommant pas d'aliments riches en fer sont observées respectivement dans les communes de Cité soleil (31%), de la Croix-des-Bouquets (27%) et de Carrefour (23%). Port-au-Prince, Tabarre et Pétion-Ville ont la même proportion des ménages ne consommant pas des aliments riches en fer soit 16%. A l'exception de la commune de Carrefour qui compte seulement 6 % des ménages consommant au moins une fois par jour des aliments riches en fer, toutes les autres communes ont au moins 10% de ménages qui en consomment au moins une fois par jour. La commune de Tabarre affiche le plus fort pourcentage des ménages consommant chaque jour des aliments riches en fer (74%).

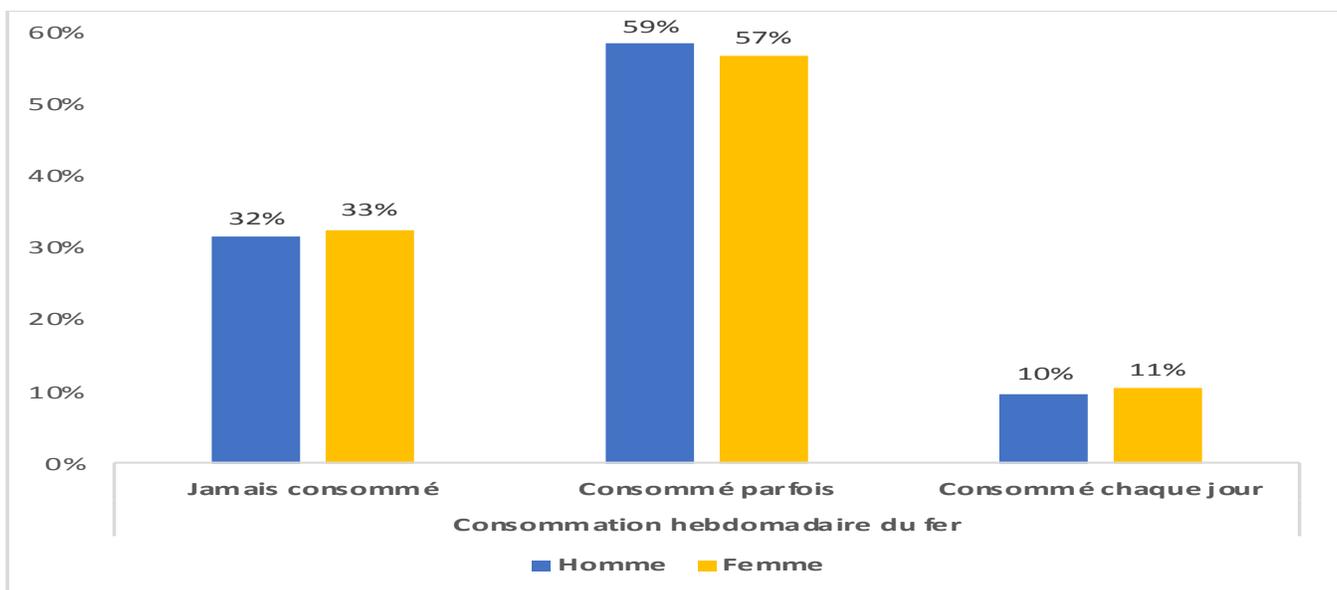
**Graphique 16 : Consommation hebdomadaire de fer par commune dans la ZM de PàP**



Source : ENUSAN, 2019

La consommation hebdomadaire des aliments riches en fer ne varie que légèrement selon que le chef du ménage soit un homme ou une femme : la proportion des ménages ayant un homme comme chef qui ne consomme jamais des aliments riches en fer est plus élevée (32,6%) que les ménages ayant une femme pour chef de ménage (31,6%).

**Graphique 17 : Consommation hebdomadaire de fer selon le sexe du chef de ménage**



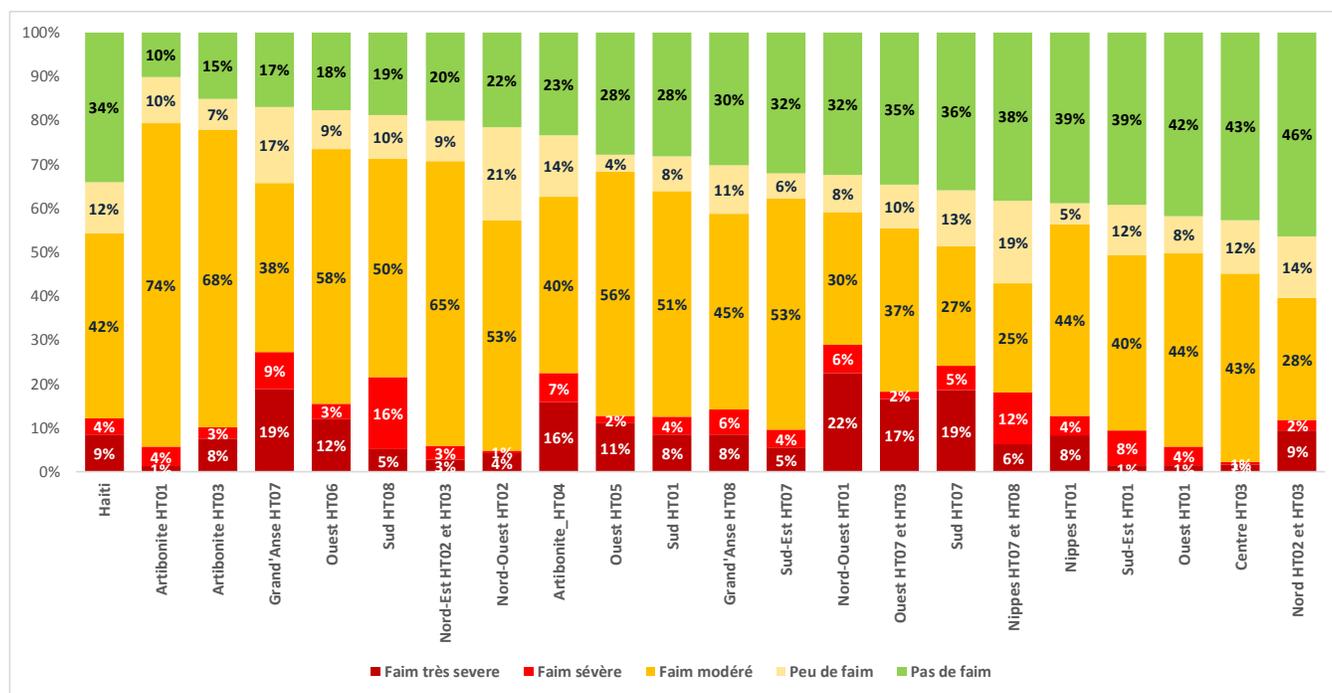
Source : ENUSAN 2019

#### 4.5. Echelle de la faim des ménages

L'échelle de la faim des ménages (EFM) est un indicateur basé sur des questions liées à la privation de nourriture ou la faim au niveau des ménages. Cet indicateur évalue si le ménage a rencontré des problèmes d'accès à la nourriture dans les 30 jours précédant l'enquête afin de classer la sévérité de l'insécurité alimentaire pendant ladite période. La sévérité est classée en 5 phases : aucune faim, peu faim, faim modérée, faim sévère et faim très sévère.

Au niveau national, plus de la moitié des ménages soit 54,2% rapporte avoir souffert de la faim au cours du mois précédant l'enquête. Parmi eux, 42.1% ont indiqué une faim modérée, 3.6% une faim sévère et 8.5% une faim très sévère.

Graphique 17 : Echelle de la faim selon la ZME



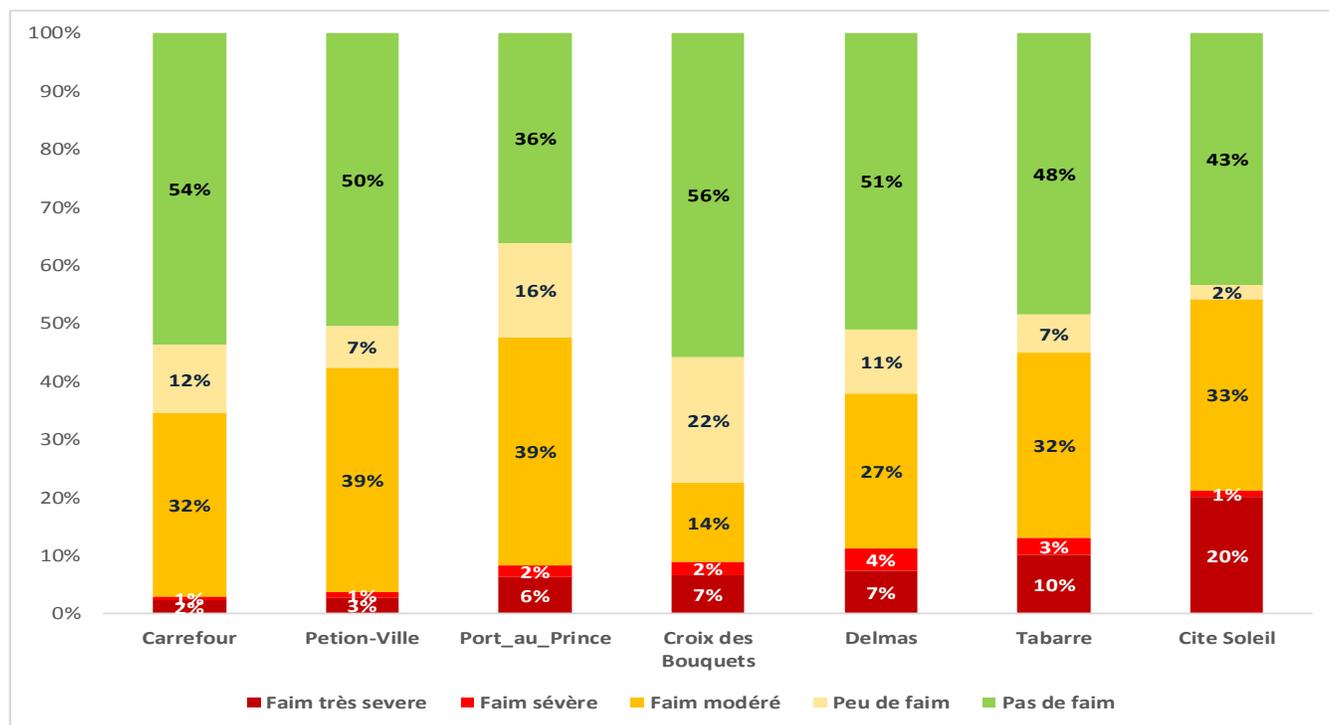
Source : ENUSAN 2019

En milieu rural, on retrouve 5 zones avec plus de 70% de ménages ayant connu la faim au cours des 30 jours précédant l'enquête, il s'agit de :

- Artibonite HT01 où 79.3% des ménages ont déclaré avoir souffert de la faim au cours du dernier mois (73,7% faim modérée, 4,4% faim sévère et 1,3% faim très sévère) ;
- Artibonite HT03 où 77.9% des ménages ont déclaré avoir souffert de la faim au cours du dernier mois (67,8% faim modérée, 2,6% faim sévère et 7,5% faim très sévère) ;
- Ouest HT06 où 73,5% des ménages ont déclaré avoir souffert de la faim au cours du dernier mois (58,1% faim modérée, 3,4% faim sévère et 12% faim très sévère) ;

- Sud HT08 où 71,2% des ménages ont déclaré avoir souffert de la faim au cours du dernier mois (49,7% faim modérée, 16,3% faim sévère et 5,2% faim très sévère) ;
- Nord Est HT02 et HT03 où 70,7% des ménages ont déclaré avoir souffert de la faim au cours du dernier mois (64,8% faim modérée, 3,2% faim sévère et 2,7% faim très sévère).

**Graphique 18 : Echelle de la faim par commune dans la ZM de PàP**

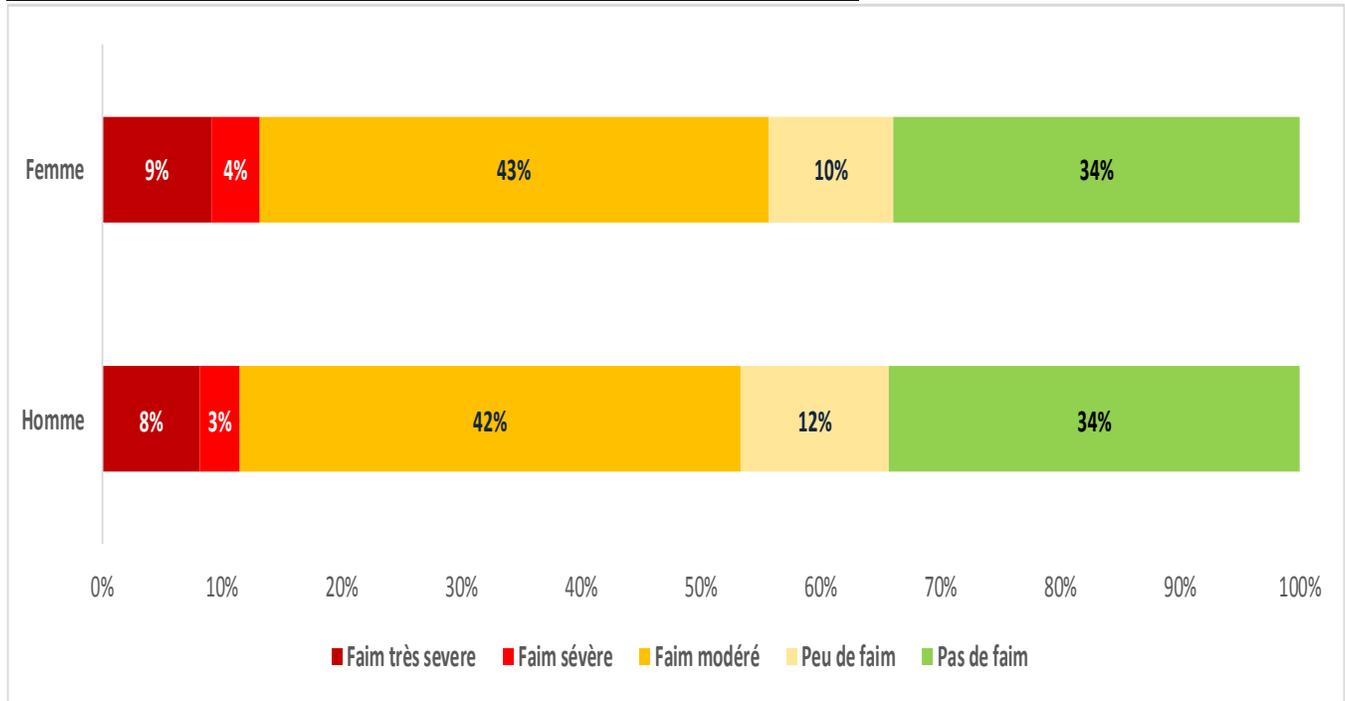


Source : ENUSAN, 2019

En zone urbaine, on retrouve 4 communes avec plus de 40% de ménages ayant connu la faim au cours des 30 jours précédant l'enquête, il s'agit de :

- Cité Soleil où 54,2% des ménages ont déclaré avoir souffert de la faim au cours du dernier mois (33% faim modérée, 1.1% faim sévère et 20.1% faim très sévère). Cité Soleil est donc la zone avec le plus fort pourcentage de ménages ayant connu une faim très sévère ;
- Port-au-Prince où 47,5% des ménages ont déclaré avoir souffert de la faim au cours du dernier mois (39,2% faim modérée, 2% faim sévère et 6,3% faim très sévère) ;
- Tabarre où 44,9% des ménages ont déclaré avoir souffert de la faim au cours du dernier mois (31,8% faim modérée, 2,9% faim sévère et 10,2% faim très sévère) ;
- Pétion Ville où 42,4% des ménages ont déclaré avoir souffert de la faim au cours du dernier mois (38,7% faim modérée, 1% faim sévère et 2,8% faim très sévère).

Graphique 19 : Echelle de la faim selon le sexe du chef de ménage



Source : ENUSAN 2019

Comme on peut le voir dans le graphique ci-dessus, le sexe du chef de ménage semble peu influencer sur l'échelle de la faim du ménage avec 53% des ménages dirigés par un homme ayant connu la faim contre 55% des ménages dirigés par un homme.

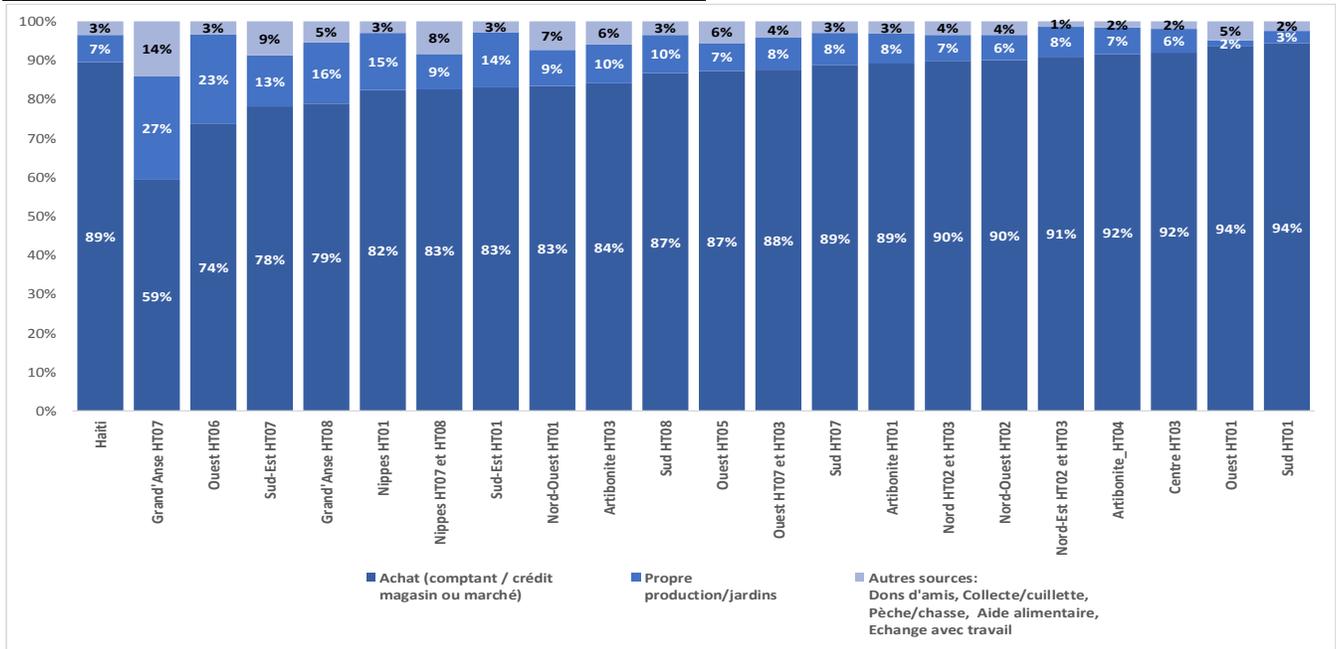
#### 4.6. Sources d'accès à la nourriture

Selon les résultats de l'enquête ENUSAN 2019, les trois principales sources de nourriture au niveau national sont respectivement, l'achat au comptant au magasin ou au marché, l'achat à crédit et les dons d'amis ou de voisins.

Dans l'ensemble, l'achat au comptant constitue une source de nourriture pour près de 80 % des ménages alors que 10 % des ménages achètent de la nourriture à crédit et seulement 7 % reçoivent de la nourriture en dons.

En ce sens près de 90 % des ménages haïtiens dépendent directement du marché pour accéder à la nourriture, ce qui les rend très vulnérables à l'inflation, la volatilité de la gourde face au dollar américain et aux troubles sociopolitiques qui restreignent l'accès physique des ménages aux marchés.

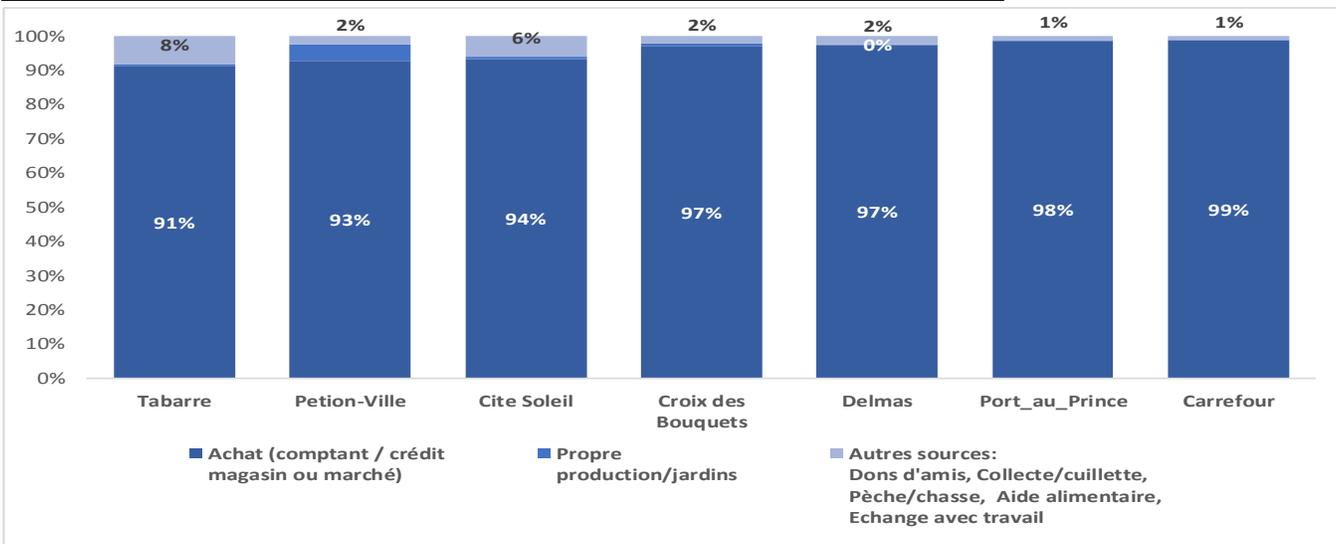
Graphique 20 : Principales sources d'aliments par ZME



Source : ENUSAN, 2019

Au moins 70% des ménages de toutes les zones de moyen d'existence ont dépendu des achats des aliments consommés (achat à crédit ou au comptant) durant les 7 derniers jours précédant la réalisation de cette enquête. Les départements du Centre et de l'Ouest comptent plus de 90 % des ménages qui ont dépendu des achats alimentaires. Comme on peut l'observer sur la figure ci-dessous, dans l'aire métropolitaine de Port-au-Prince, à l'exception de Tabarre le marché est la principale source de nourriture pour plus de 90% des ménages.

Graphique 21 : Principales sources d'aliments par communes de la ZM de PàP

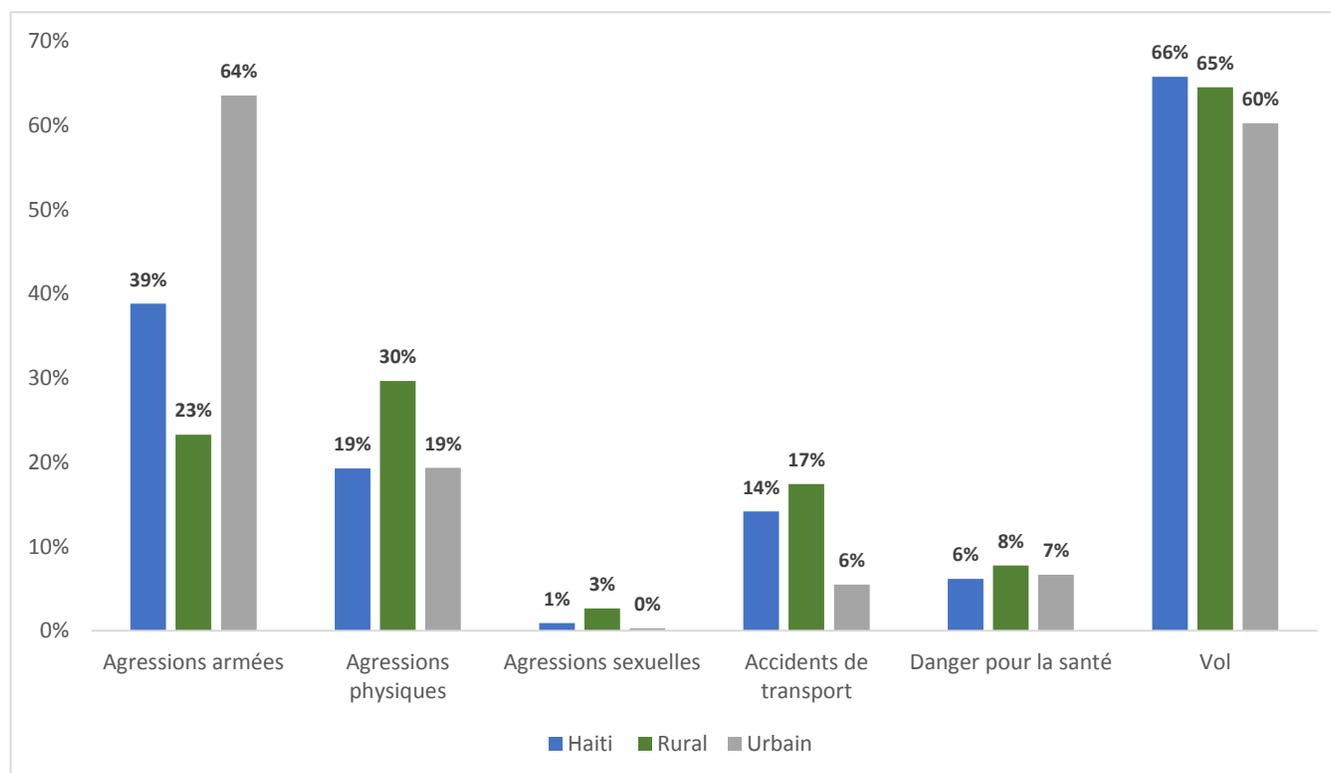


Source : ENUSAN, 2019

#### 4.6.1. Type de difficultés d'accès aux marchés

Au niveau national, plus de 65 % des ménages indiquent que le vol constitue un problème majeur les empêchant d'accéder aux marchés. Suivent ensuite les agressions armées (39%), très importantes en milieu urbain, les autres types d'agressions physiques (14.2%) et les accidents liés au transport (13%). 1% des ménages a aussi reporté les agressions sexuelles comme difficulté majeure dans l'accès au marché.

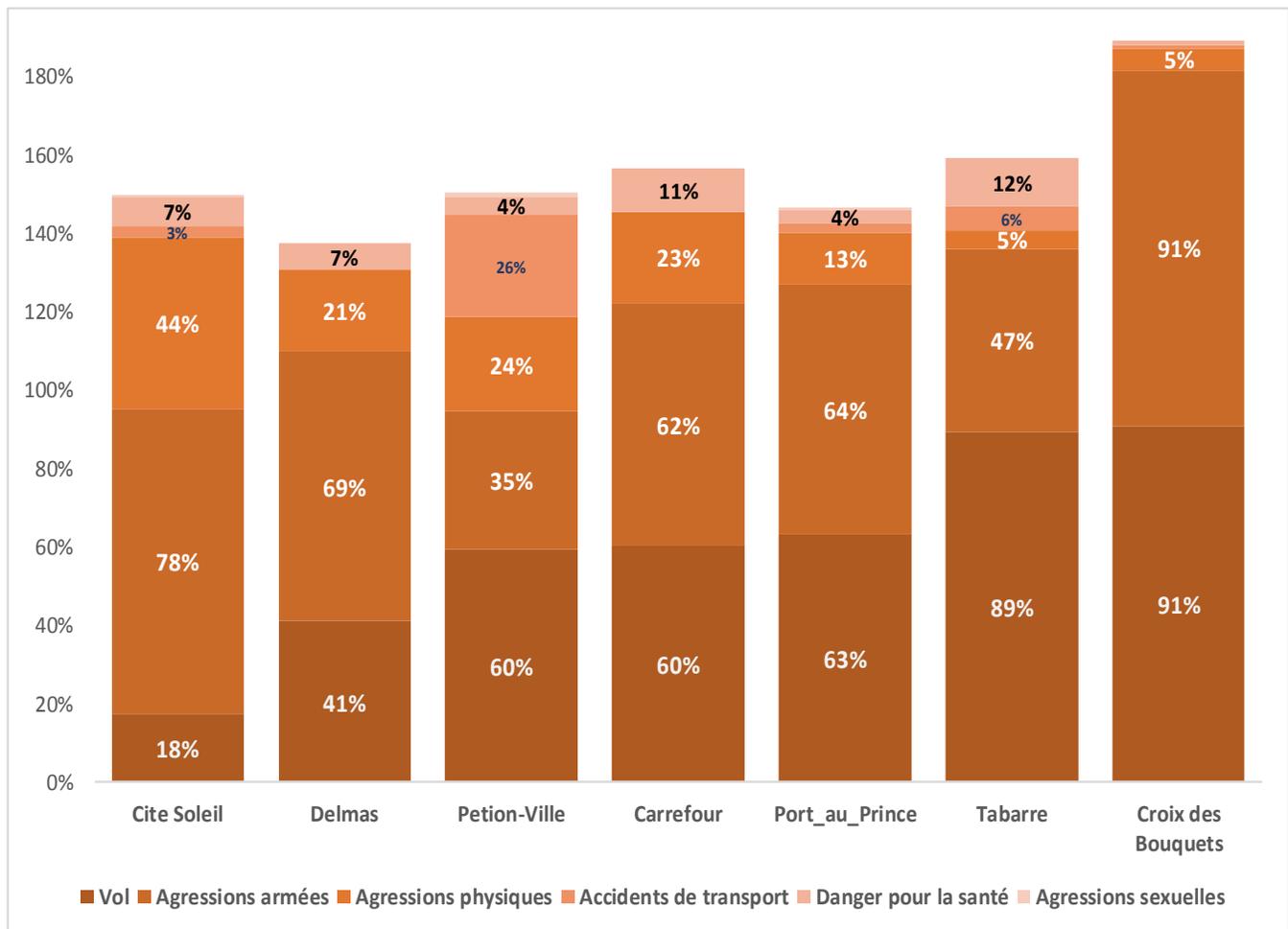
Graphique 22 : Difficultés dans l'accès au marché



Source : ENUSAN, 2019

Les principales difficultés auxquelles font face les ménages pour accéder aux marchés dans la zone Métropolitaine de Port-au-Prince sont respectivement les agressions armées, les agressions physiques et le vol. Alors que la plus forte proportion des ménages subissant les agressions armées et le vol sont enregistrées au niveau de la commune de la Croix-des-Bouquets (91 %), les plus fortes proportions de ménages qui sont affectés par des agressions physiques sont observées au niveau de la commune de Cité Soleil (44 %). Les ménages de la commune de Pétion-ville sont quant à eux davantage touchés par les accidents de transport (26%).

**Graphique 23 : Difficultés dans l'accès au marché par commune de la ZM de PàP**



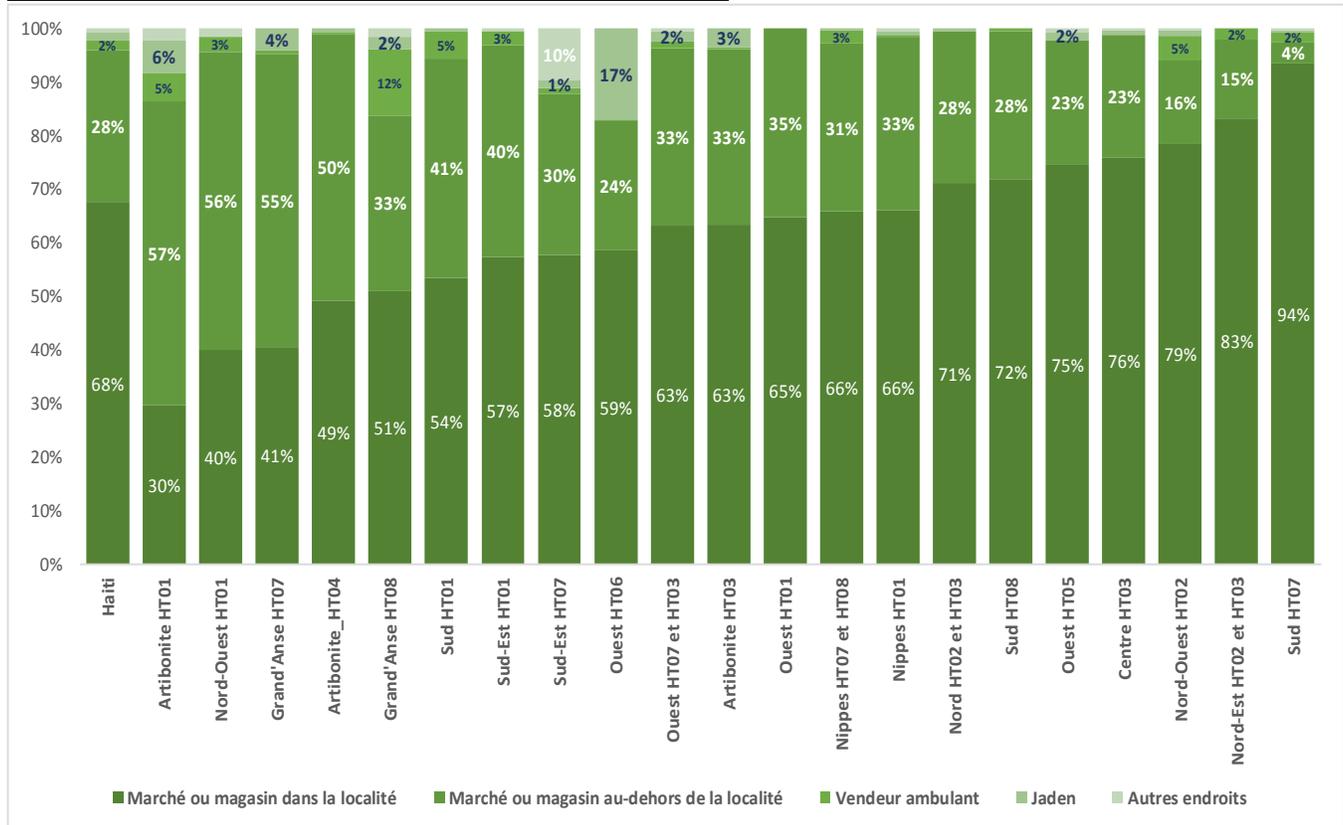
Source : ENUSAN, 2019

#### **4.6.2. Lieu d'approvisionnement en nourriture**

Au niveau national, les principaux lieux d'approvisionnement en nourriture sont les marchés situés dans la même localité que celles où résident les ménages (65% des ménages).

En milieu rural, parmi les différentes zones de moyen d'existence ce sont 95% des ménages qui s'approvisionnent en nourriture au sein de leur localité de résidence, alors que les ménages des zones de l'Artibonite HT01 (56,5%) et HT04 (49%), du Nord-Ouest HT01(55,7%), Grand 'Anse HT07 (54,3%), s'approvisionnement majoritairement dans les marchés extérieurs à leur localité de résidence.

Graphique 24 : Lieu d’approvisionnement selon les ZME



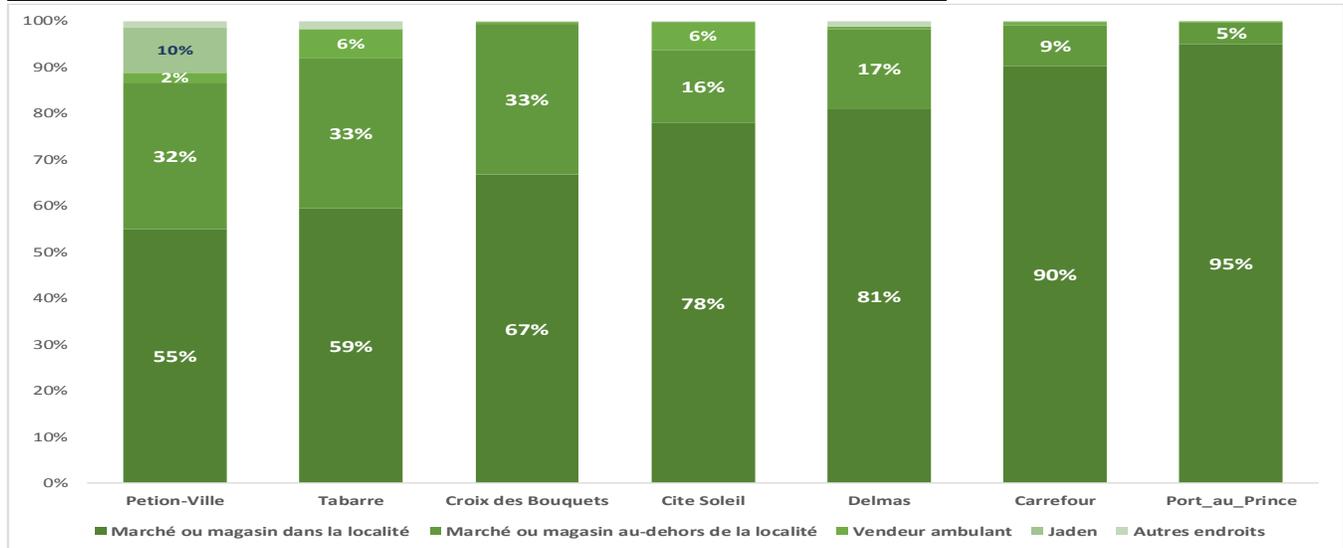
Source : ENUSAN, 2019

La situation décrite pour les zones rurales n’est pas différente de celle observée dans les communes de la zone métropolitaine de Port-au-Prince. L’approvisionnement en nourriture se fait majoritairement au sein des quartiers des ménages ou dans la commune de résidence des ménages.

A l’exception des communes de Tabarre et de Pétion-Ville où moins de 60% des ménages se ravitaillent en nourriture sur les marchés au sein des localités d’une même commune, on observe que 80 à 90% des ménages des autres communes s’approvisionnement dans les marchés ou magasin dans les localités de leur résidence.

L’approvisionnement dans les marchés ou magasin hors des localités de résidence est observé majoritairement (plus de 30%) pour les ménages de la Croix-des-Bouquets, de Pétion-ville et de Tabarre. Il faut signaler que dans la zone métropolitaine seule la commune de Pétion-ville présente une proportion de ménage qui s’approvisionnement en nourriture dans les jardins (près de 10%).

Graphique 25 : Lieu d'approvisionnement par commune de la ZM de PàP

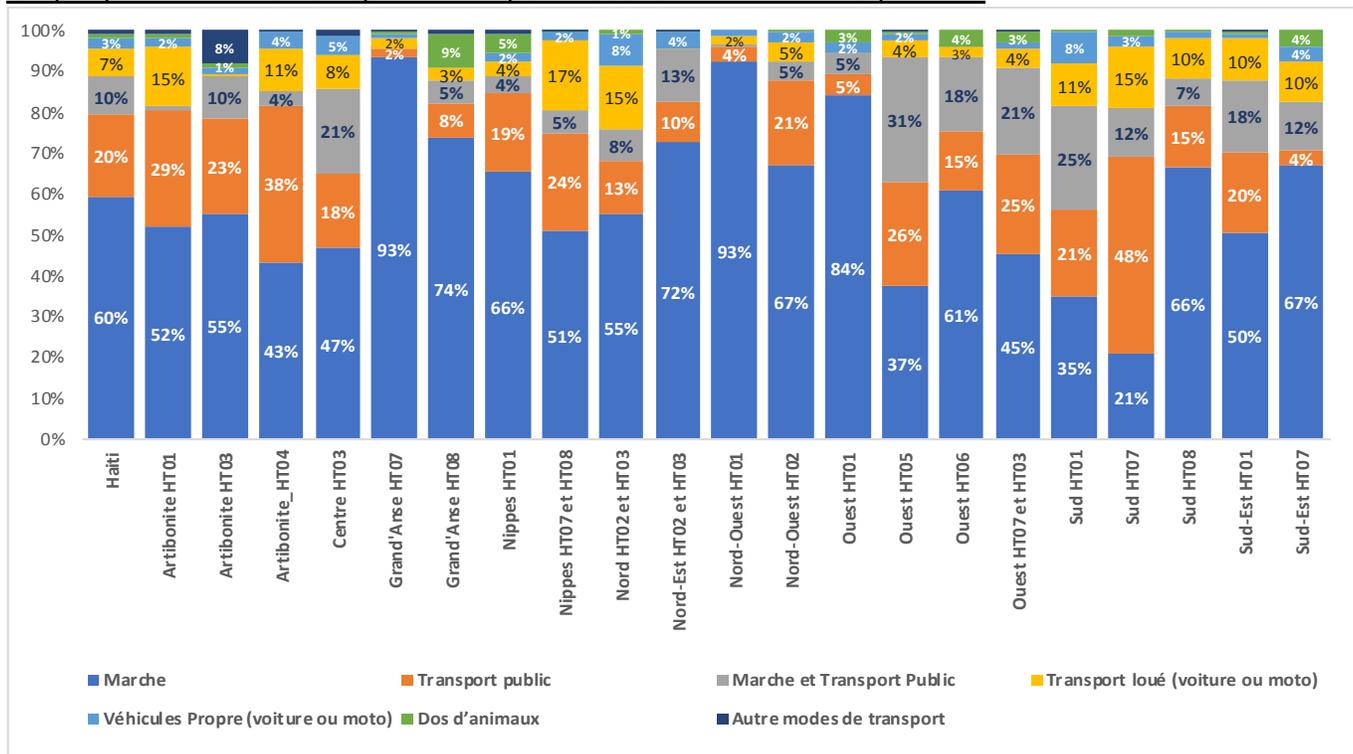


Source : ENUSAN, 2019

#### 4.6.3. Mode de déplacement pour accéder à la nourriture

En ce qui a trait au mode de déplacement pour s'approvisionner en nourriture, les résultats de l'ENUSAN 2019 indiquent que les principaux modes de déplacement pour s'approvisionner en nourriture dans le milieu rural sont respectivement la marche (54%), le transport public (19.7%) et la combinaison de ces deux modes de déplacement (9.6%).

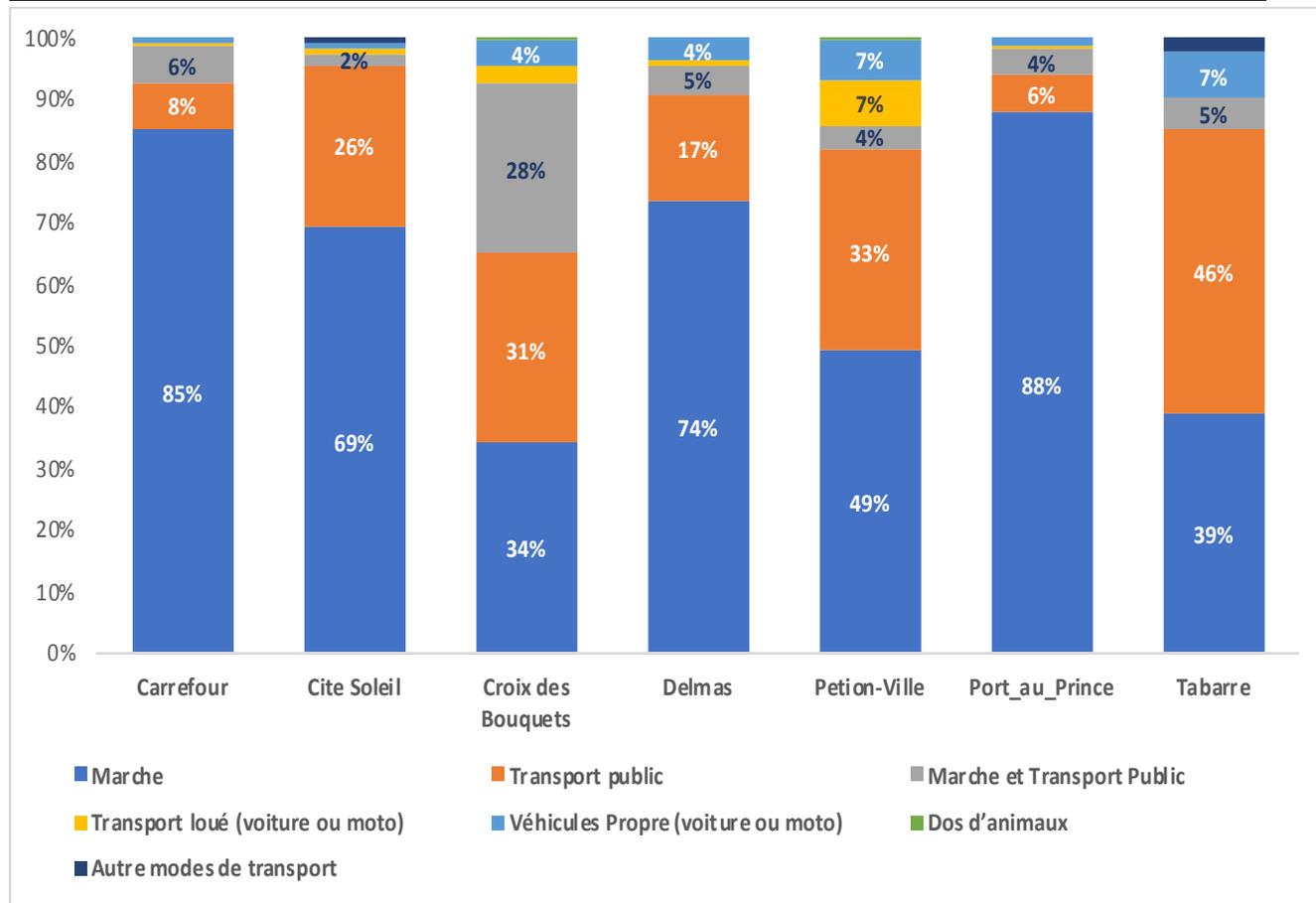
Graphique 26 : Mode de déplacement pour accéder à la nourriture par ZME



Source : ENUSAN, 2019

C'est dans la zone de Grand' Anse HT07 et dans la zone Nord-Ouest HT02 que l'on retrouve la plus grande proportion recourant à la marche comme principal moyen de déplacement pour l'approvisionnement de la nourriture et ce, alors même que la majorité des ménages de ces zones se ravitaillent majoritairement en dehors des localités de leur résidence.

**Graphique 27 : Mode de déplacement pour accéder à la nourriture par commune de la ZM de PàP**



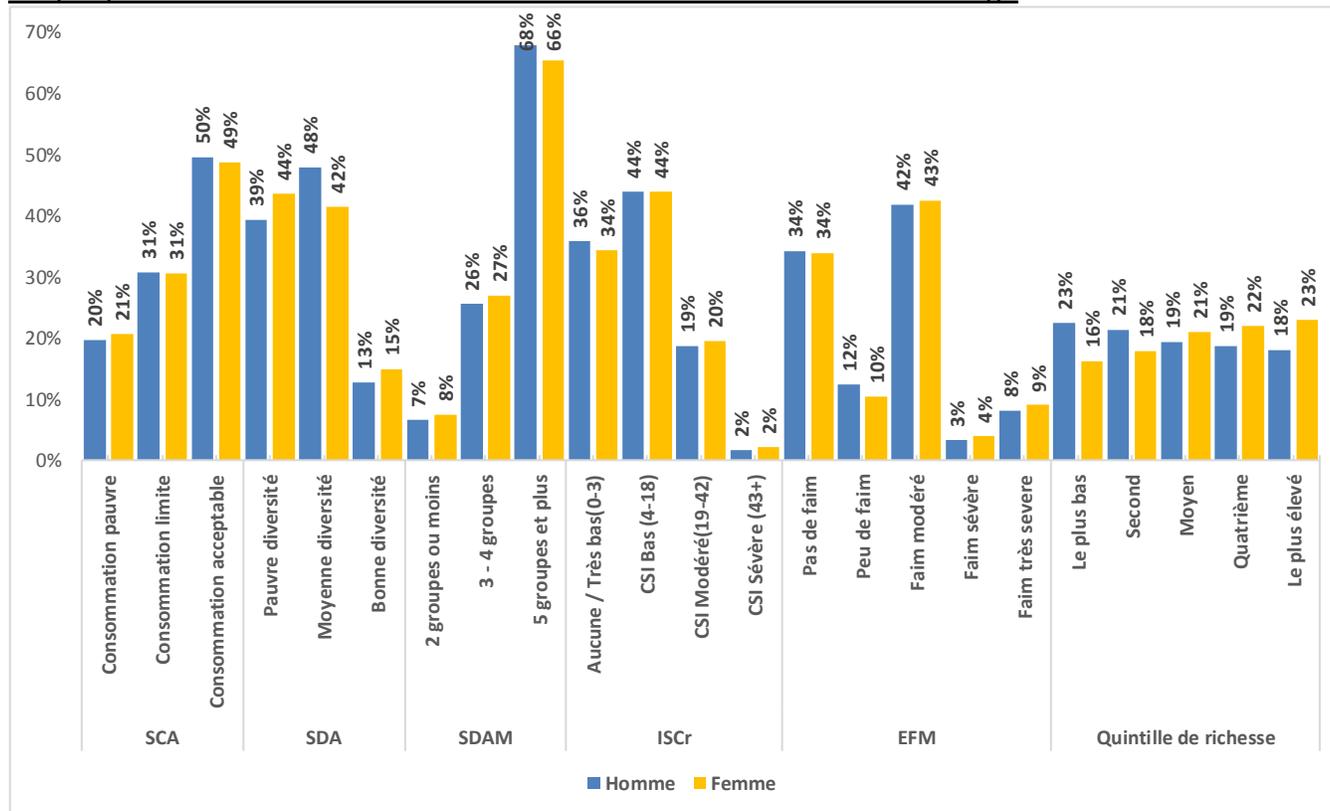
Source : ENUSAN, 2019

## 5. Profils des ménages en insécurité alimentaire

Cette section vise à établir le profil des ménages en insécurité alimentaire en croisant les différents indicateurs de l'insécurité alimentaire avec différentes caractéristiques des ménages : démographiques, richesse, localisation, éducation, ...

## 5.1. Insécurité alimentaire selon le sexe du chef de ménage

Graphique 28 : Profil d'insécurité alimentaire selon le sexe du chef de ménage



Source : ENUSAN 2019

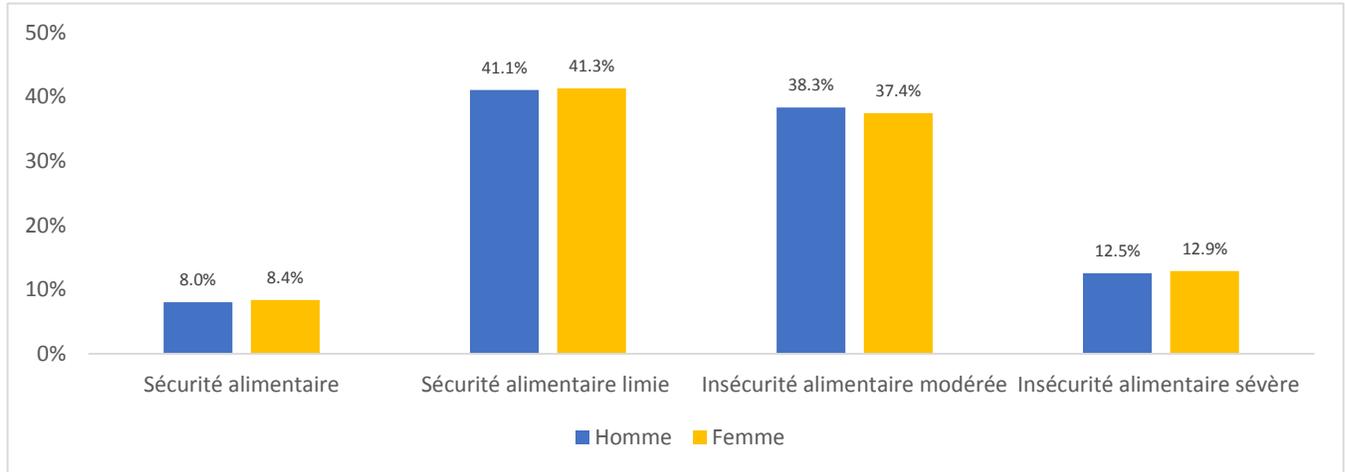
Le graphique précédent distingue les principaux indicateurs d'insécurité alimentaire en fonction du sexe du chef de ménage :

- SCA : Score de consommation alimentaire
- SDA : Stratégie de diversité alimentaire, selon le PAM
- SDAM : Stratégie de diversité alimentaire des ménages selon FANTA
- ISSr : Indice de stratégie de survie réduit
- EFM : Echelle de la faim des ménages
- Quintiles de richesse des ménages

Globalement, il n'y a pas de différence significative des indicateurs de sécurité alimentaire entre les ménages dirigés par une femme ou par un homme. Le graphique montre toutefois un point de plus pour les ménages avec une femme à sa tête dans la catégorie SCA *pauvre*, 4,3 points de plus dans la catégorie SDA *bas* du PAM et un point plus dans la catégorie Echelle de la faim *sévère*.

En revanche, les ménages des quintiles *très pauvre* et *pauvre* ont des hommes chefs de ménages en majorité, avec 44%, contre 34% de ceux avec une femme chef de ménage.

**Graphique 29 : CARI selon le sexe du chef de ménage**

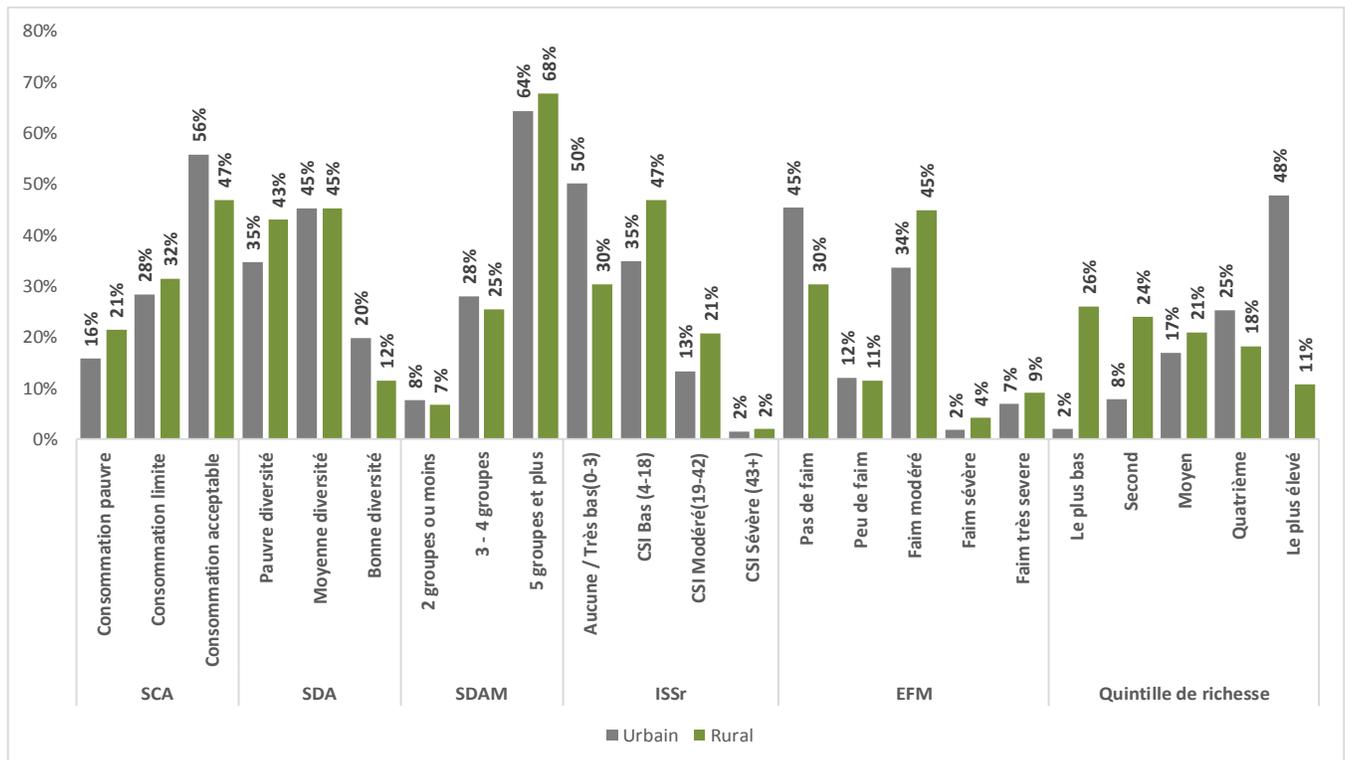


Source : ENUSAN 2019

Selon l'indice du CARI, le sexe du chef de ménage influe peu sur la sécurité alimentaire globale des ménages. En effet, pour chaque catégorie d'insécurité alimentaire, on observe moins d'un point d'écart entre les ménages dirigés par une femme ou par un homme. Pour rappel, 40% des ménages sont dirigés par des femmes et, tout comme dans ces ménages dirigés par des hommes, la moitié d'entre eux sont en situation de sécurité alimentaire ou en sécurité alimentaire limitée.

**5.2. Insécurité alimentaire selon la localisation des ménages**

**Graphique 30 : Profil d'insécurité alimentaire selon la localisation des ménages**



Source : ENUSAN 2019

En dehors de l'indicateur SDAM (Stratégie de diversité alimentaire des ménages/ FANTA), les autres indicateurs montrent des profils d'insécurité alimentaire des ménages significativement plus marqués en zones rurales qu'en zones urbaine :

- Catégorie SCA *pauvre* : 21% des ménages ruraux contre 16% des ménages urbains
- Catégorie SDA *bas* du PAM : 43% ruraux contre 35% urbains ;
- Catégorie ISSr *modéré* + *sévère* : 23% ruraux contre 15% urbains ;
- Catégorie EFM *sévère* et *très sévère* : 13% ruraux contre 9% urbains.

Néanmoins, la zone urbaine métropolitaine est composée de sept communes (Carrefour, Cité Soleil, Croix des Bouquets, Delmas, Pétiion-Ville, Port-au-Prince et Tabarre) ayant de fortes disparités selon les ménages et les quartiers, à l'intérieur même de chaque commune. Ces disparités se retrouvent globalement masquées dans ces analyses des profils d'insécurité alimentaire.

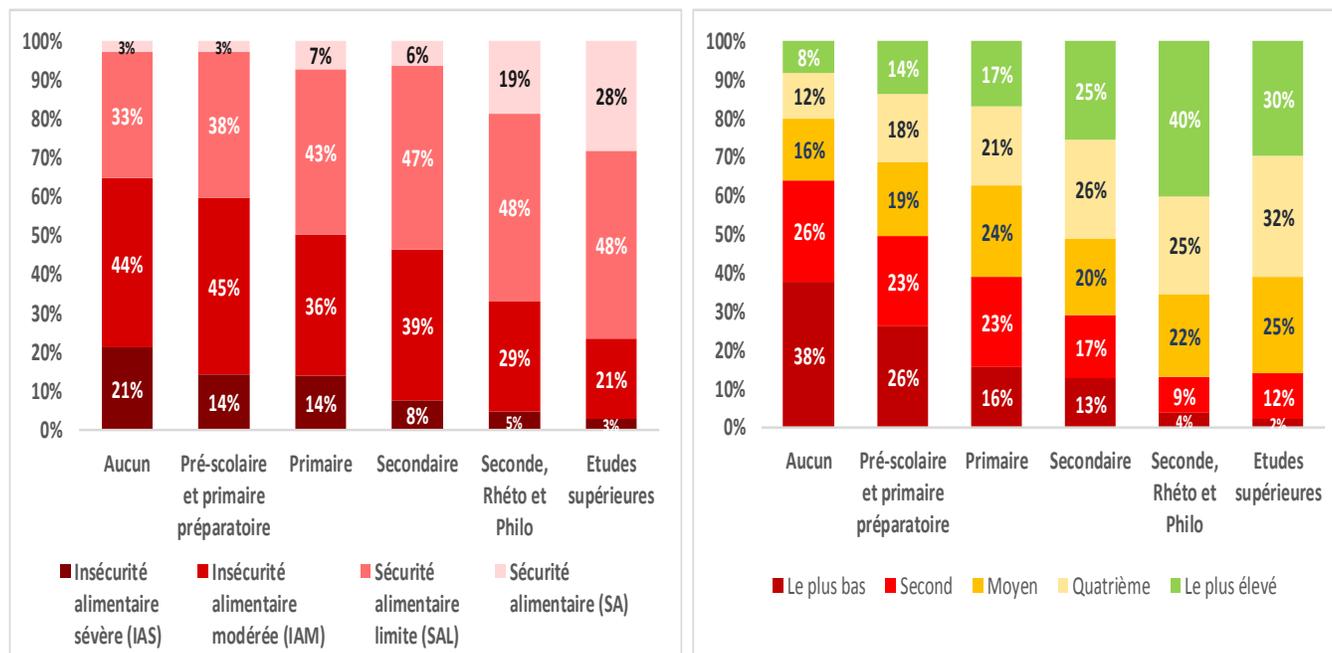
L'analyse distincte de la commune de Cité Soleil montre un profil d'insécurité alimentaire plus proche de ceux des zones rurales, voire davantage dégradé sur certains indicateurs, que ceux des autres communes métropolitaines :

- Catégorie SCA *pauvre* : 27% des ménages de Cité Soleil contre 21% des ménages ruraux
- Catégorie SDAM (FANTA) à 2 groupes ou moins : 16% à Cité Soleil contre 7% des ménages ruraux ;
- Catégorie EFM *sévère* et *très sévère* : 21% à Cité Soleil contre 13% des ménages ruraux.

Comme déjà vu plus haut, les plus forts pourcentages de ménages en insécurité alimentaire se retrouvent en zones rurales, plus particulièrement dans les zones du Nord-Ouest HT01, de la Grand'Anse HT08 et HT07 (81,5% et 75,4%) et des Nippes HT07 et HT08 (76,7%). En zone urbaine, c'est dans les communes de Cité Soleil (51%), Delmas (41%) et Carrefour (36,4%) que l'on retrouve les proportions de ménages en insécurité alimentaires les plus élevées.

### 5.1. Insécurité alimentaire selon le niveau d'étude du chef de ménage

Graphique 31 : CARI et quintile de richesse selon le niveau d'étude du chef de ménage



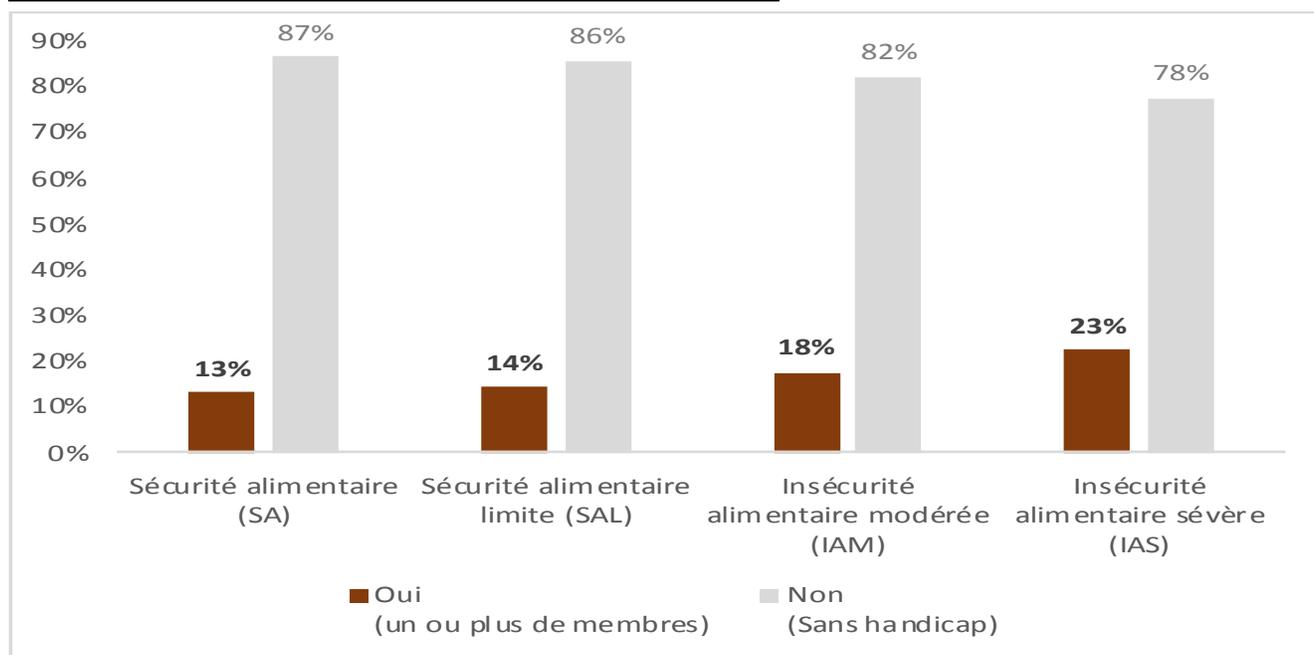
Source : ENUSAN 2019

Comme l'indique le graphique ci-dessus, les résultats de l'enquête montre de fortes corrélations entre les niveaux de sécurité alimentaire des ménages, la richesse et le niveau d'éducation du chef de ménage. En effet Cinq ménages sur dix parmi les ménages dirigés par un chef dont le niveau d'instruction le plus élevé était l'école primaire ou moins étaient en situation d'insécurité alimentaire. En revanche, plus le niveau d'éducation du chef de ménage est élevé, plus les ménage se classe dans les quintiles les plus riches et en niveau de sécurité alimentaire.

Aussi, au niveau national, 28% des ménages sont dirigés par un chef de ménage sans aucune formation dont 65% étaient en situation d'insécurité alimentaire contre 23% pour les ménages dont le chef de famille a une formation universitaire ou supérieure. La même tendance se retrouve dans les niveaux de richesse de ménages. La plus forte proportion des ménages du quintile des plus pauvres sont dirigés par les chefs de ménage sans éducation.

### 5.1. Insécurité alimentaire en fonction de la situation de handicap<sup>3</sup>

Graphique 32 : CARI en fonction de la situation de handicap



Source : ENUSAN 2019

Près de 22,5% des ménages en insécurité alimentaire comptaient au moins un membre en situation de handicap contre 13,3% dans les ménages en sécurité alimentaire. On note aussi une surreprésentation de chefs handicapés parmi les ménages en situation d'insécurité alimentaire. Environ 12% des chefs de ménage dans des ménages en insécurité alimentaire sévère sont handicapés, et seulement 4% des chefs dans les ménages en sécurité alimentaire. Les ménages avec au moins un membre handicapé ont déclaré des dépenses médicales plus élevées par rapport au reste des ménages. En fonction des quintiles de richesses, on observe qu'il y a une plus faible proportion de ménages avec un membre handicapé dans le quintile le plus riche mais que le reste des quintiles comptent une proportion similaire de personnes handicapées.

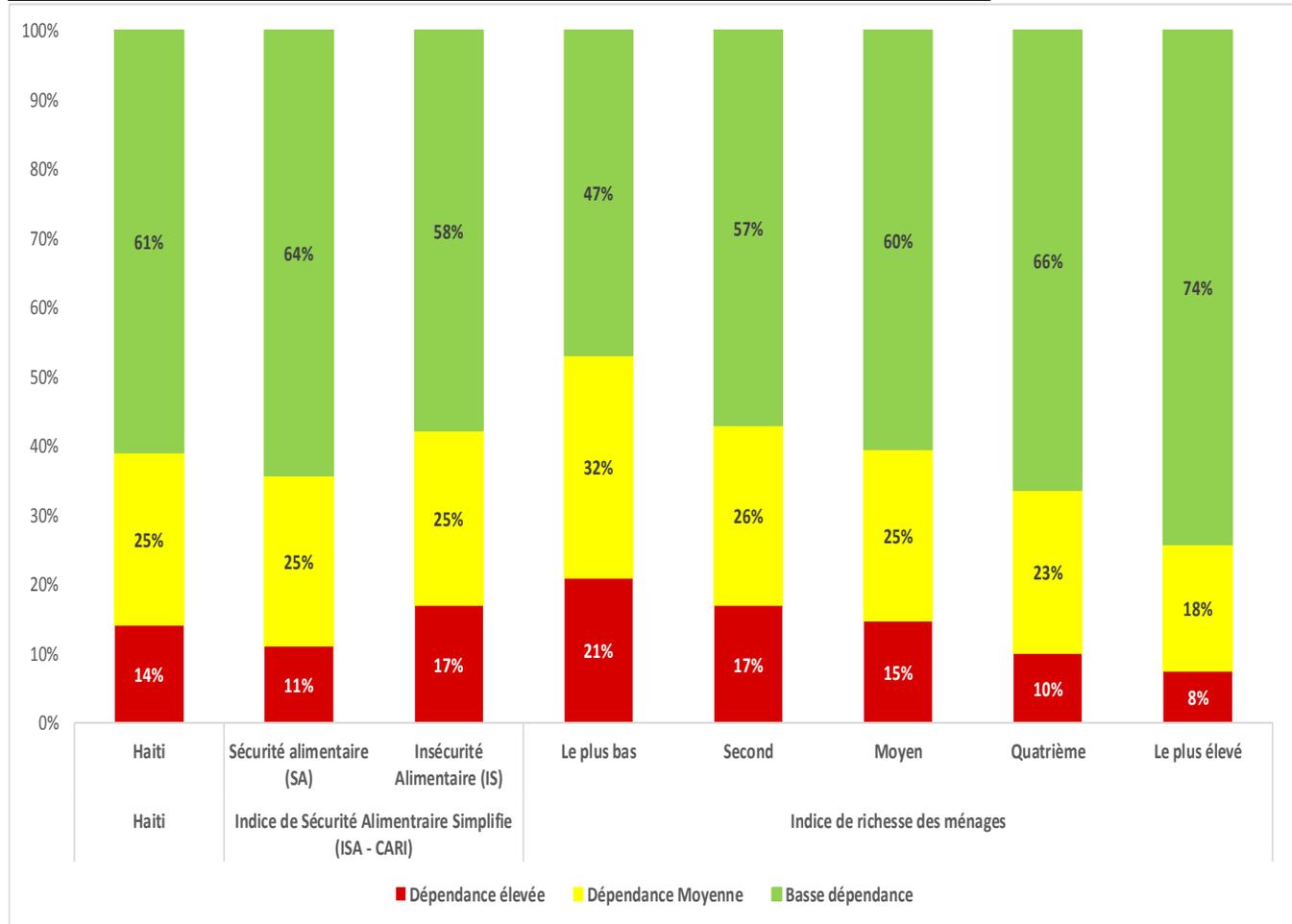
### 5.2. Insécurité alimentaire selon le ratio de dépendance démographique

Le ratio de dépendance démographique est le rapport du nombre d'individus supposés « dépendre » des autres pour leur vie quotidienne – jeunes et personnes âgées – et le nombre d'individus capables d'assumer cette charge. En Haïti, on considère généralement les personnes en dessous de 15 ans et au-dessus de 64 ans comme dépendants des autres membres du ménage.

<sup>3</sup> Dans la présente enquête, le handicap était autodéclaré par le ménage suivant la question suivante : Est-ce que le membre du ménage souffre d'un handicap. Si oui, de quel type : Difficulté d'entendre, difficulté de voir, difficulté de parler, difficulté de se déplacer ; Difficulté avec les auto-soins, trouble mental, autre.

L'enquête montre que les ménages ayant un ratio plus élevé de personnes dépendantes montrent une tendance plus élevée à se classer dans les ménages en insécurité alimentaire (modérée et sévère). Il y a, en effet, une moyenne de 76 personnes dépendants pour 100 membres en âge de travailler dans les ménages en sécurité alimentaire (sécurité alimentaire et sécurité alimentaire limite), par rapport à 89 personnes dépendants pour 100 membres en âge de travailler dans les ménages en insécurité alimentaire (modérés et sévères). Les ménages comptant un plus grand nombre de membres en âge de travailler (15 à 64 ans) étaient aussi généralement plus riches que les ménages comptant peu de membres en âge de travailler.

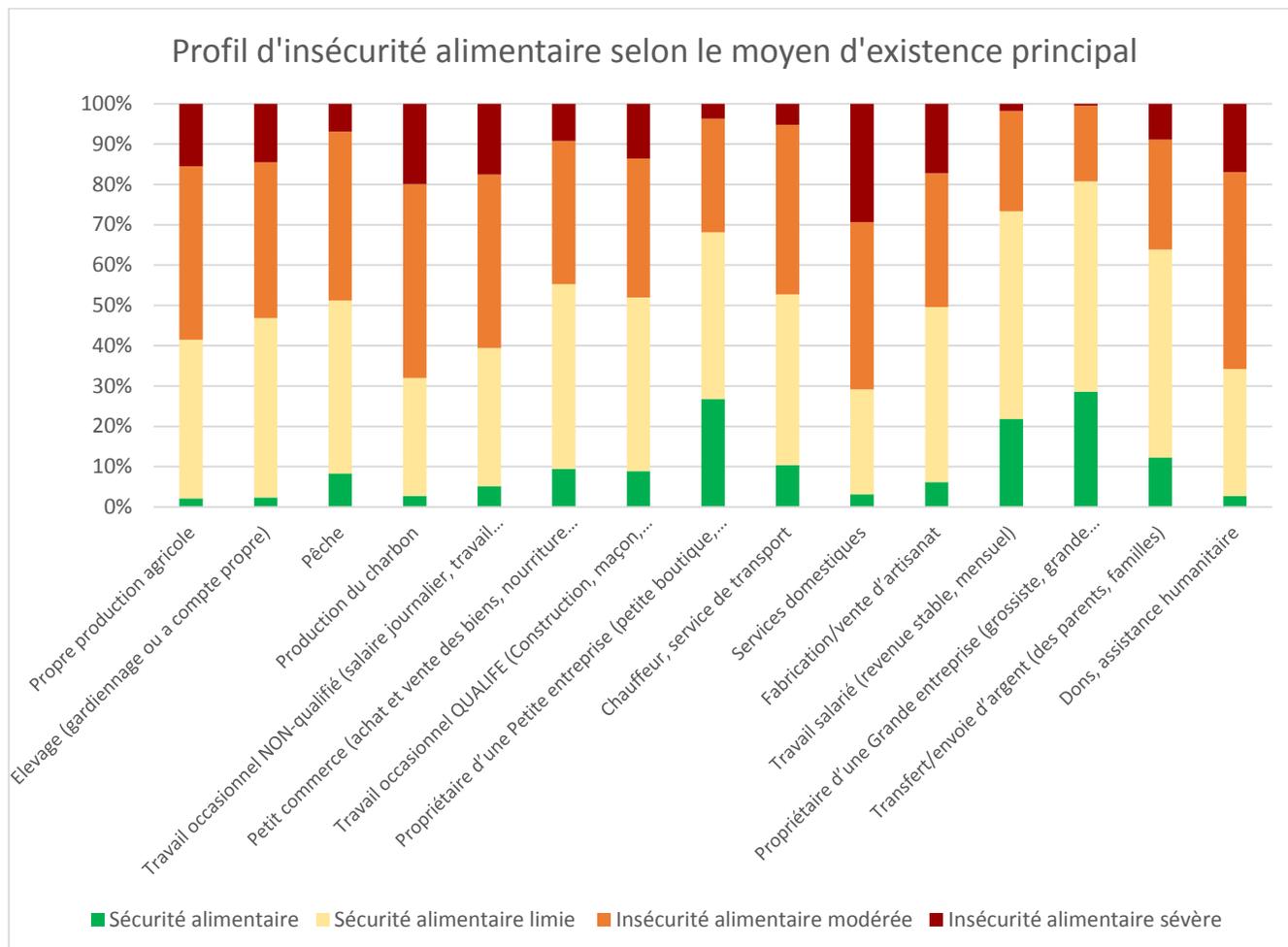
**Graphique 33 : CARI et quintile de richesse en fonction du ratio de dépendance**



Source : ENUSAN 2019

## 5.1. Profil d'insécurité alimentaire et moyen d'existence principal

Graphique 34 : CARI selon le moyen d'existence principal



Source : ENUSAN 2019

Selon le graphique ci-dessus, ce sont les ménages vivant principalement des travaux liés aux services domestiques qui connaissent les plus forts taux d'insécurité alimentaire avec 70,8% des ménages en insécurité alimentaire (modérée et sévère).

Viennent ensuite :

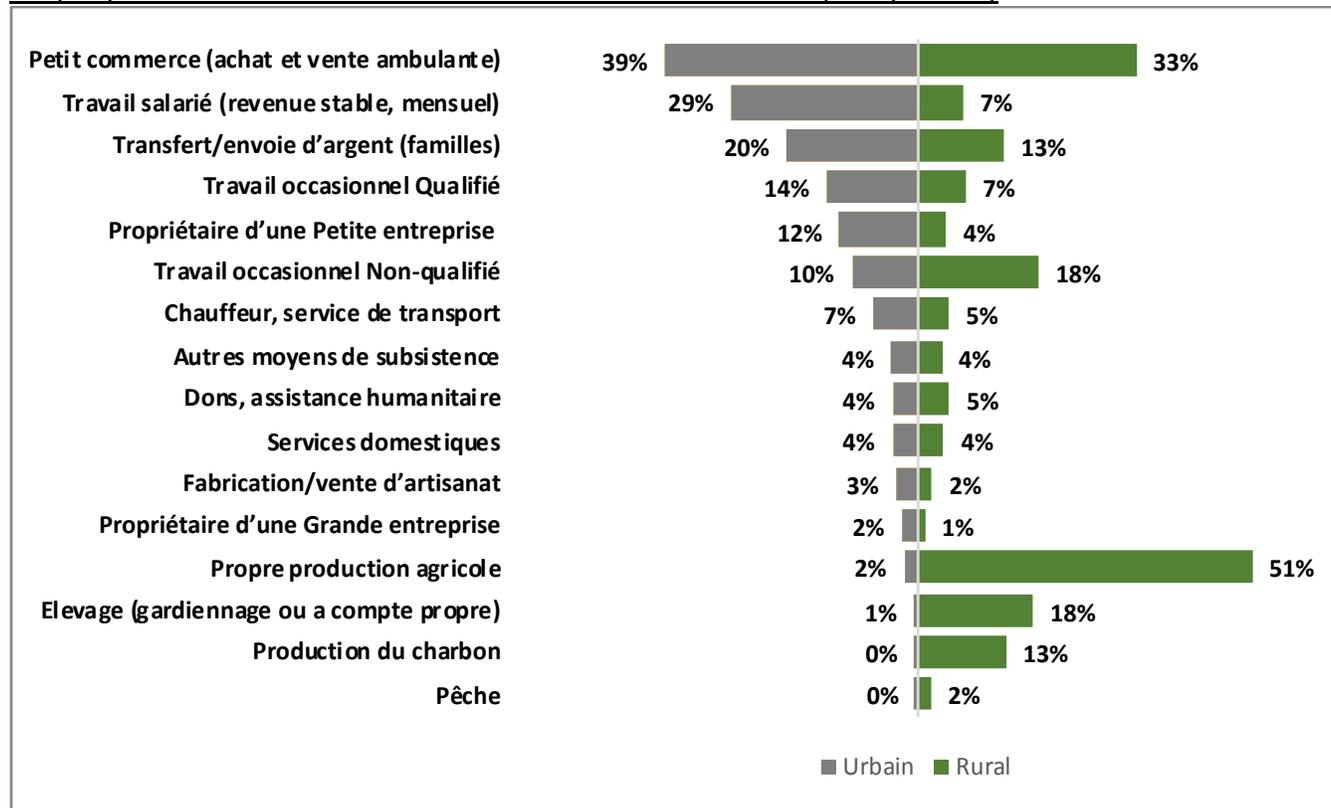
- Les ménages vivant de la production de charbon (68%) ;
- Les ménages vivant des dons et assistances humanitaires (65.8%) ;
- Les ménages vivant du travail occasionnel non qualifié (60.8%) ;
- Les ménages vivant de leur propre production agricole (58.5%).

## 6. Revenus des ménages

### 6.1. Sources de revenus des ménages

En milieu rural comme en milieu urbain, le petit commerce occupe une place très importante dans les sources de revenus : elle est la première source de revenu pour les ménages urbains et la deuxième pour ceux du milieu rural avec respectivement 26,19% et 16,9% des ménages l'ayant désigné comme principale source de revenus.

Graphique 35 : Source de revenus selon le milieu de résidence (rural/urbain)



Source : ENUSAN, 2019

En termes de moyens d'existence, le milieu rural se diffère du milieu urbain par l'importance des activités liées au secteur primaire (agriculture, élevage, pêche, fabrication de charbon). Près de la moitié de ménages ruraux, soit 51% vivent, en effet, directement ou indirectement de ce secteur. En milieu urbain, le travail salarié représente la deuxième source de revenus (29%) alors que seuls 7% des ménages ruraux déclarent avoir un emploi salarié comme source de revenus stable.

Bien qu'ils soient plus considérables en milieu urbain, les transferts comptent parmi les principales sources de revenu pour les deux milieux de résidences. Ils représentent respectivement la 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> source de revenu pour le milieu urbain et le milieu rural.

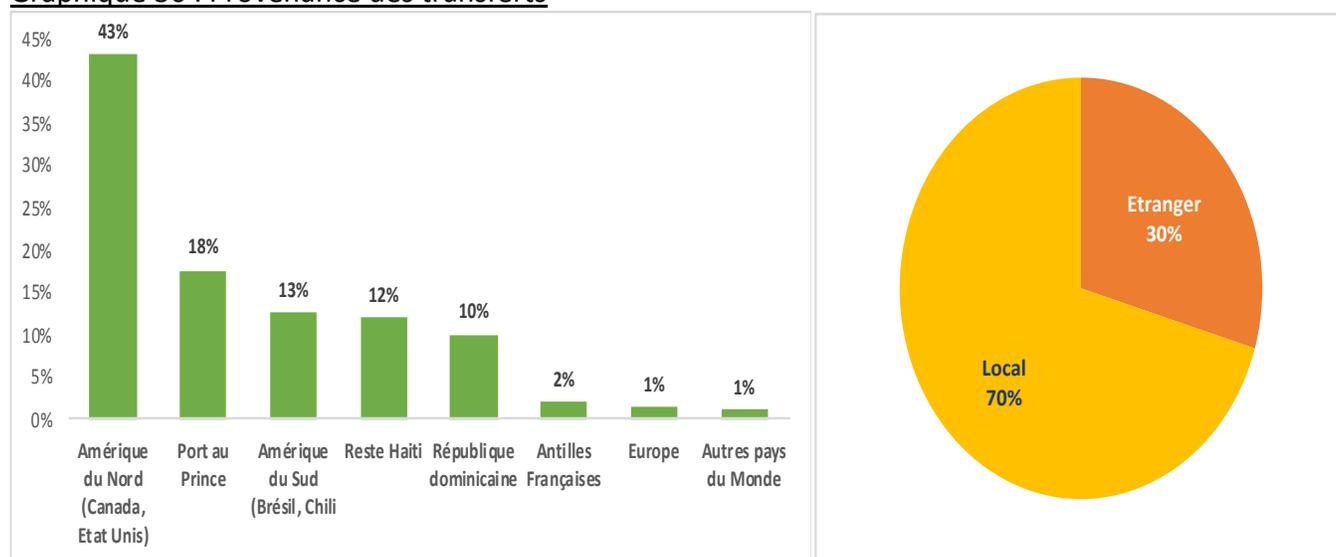
### **Transferts au niveau des ménages**

Les transferts occupent la 4<sup>e</sup> place des revenus (milieux urbain et rural confondus). Ils figurent ainsi parmi les trois principales sources de revenus pour environ 15 % des ménages enquêtés et près d'un ménage sur cinq soit 18% ont déclaré avoir reçu au moins un transfert au cours des 6 derniers mois.

#### **6.1.1. Provenance des transferts**

Traditionnellement la migration des haïtiens se faisait surtout vers les pays d'Amérique du Nord (Etats-Unis, Canada) et vers la république voisine, la République Dominicaine. Depuis les 10 dernières années, on observe une intensification de la migration vers les pays de l'Amérique latine (Brésil, Chili.). Cette situation se reflète notamment dans la tendance des transferts de l'étranger avec les transferts des pays l'Amérique latine vers Haïti occupant la deuxième place (18%) après ceux provenant d'Amérique du Nord (61,31%).

**Graphique 36 : Provenance des transferts**



Source : ENUSAN 2019

Même si les transferts en provenance de l'étranger sont plus importants, on note que 30% des transferts reçus par les ménages proviennent d'autres villes du pays, notamment de Port-au-Prince d'où provient près de 60% des transferts locaux.

La fréquence et provenance des transferts varient selon les zones de résidence mais, globalement les transferts en provenance de l'étranger sont plus importants chez les ménages du milieu urbain tandis que les bénéficiaires des transferts locaux sont essentiellement constitués des ménages vivant en milieu rural.

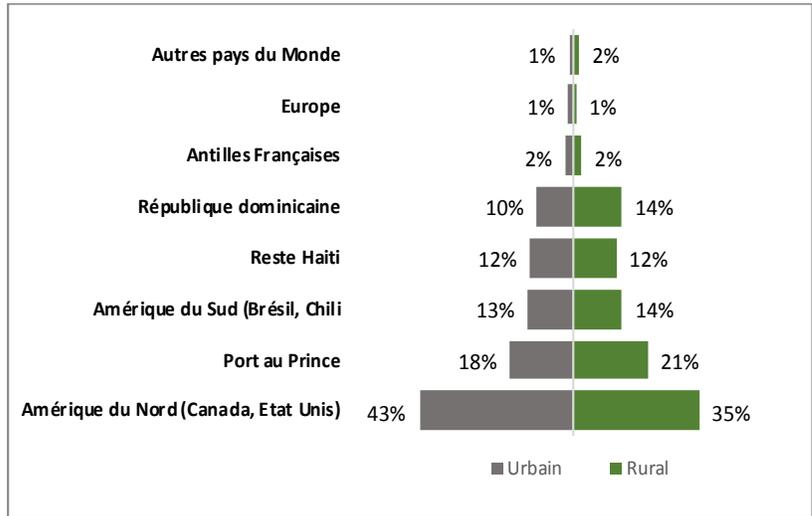
En milieu rural comme en milieu urbain, la majorité des transferts provient d'Amérique du Nord : 35% en milieu rural et 43% en milieu urbain. Viennent ensuite :

Pour le milieu rural :

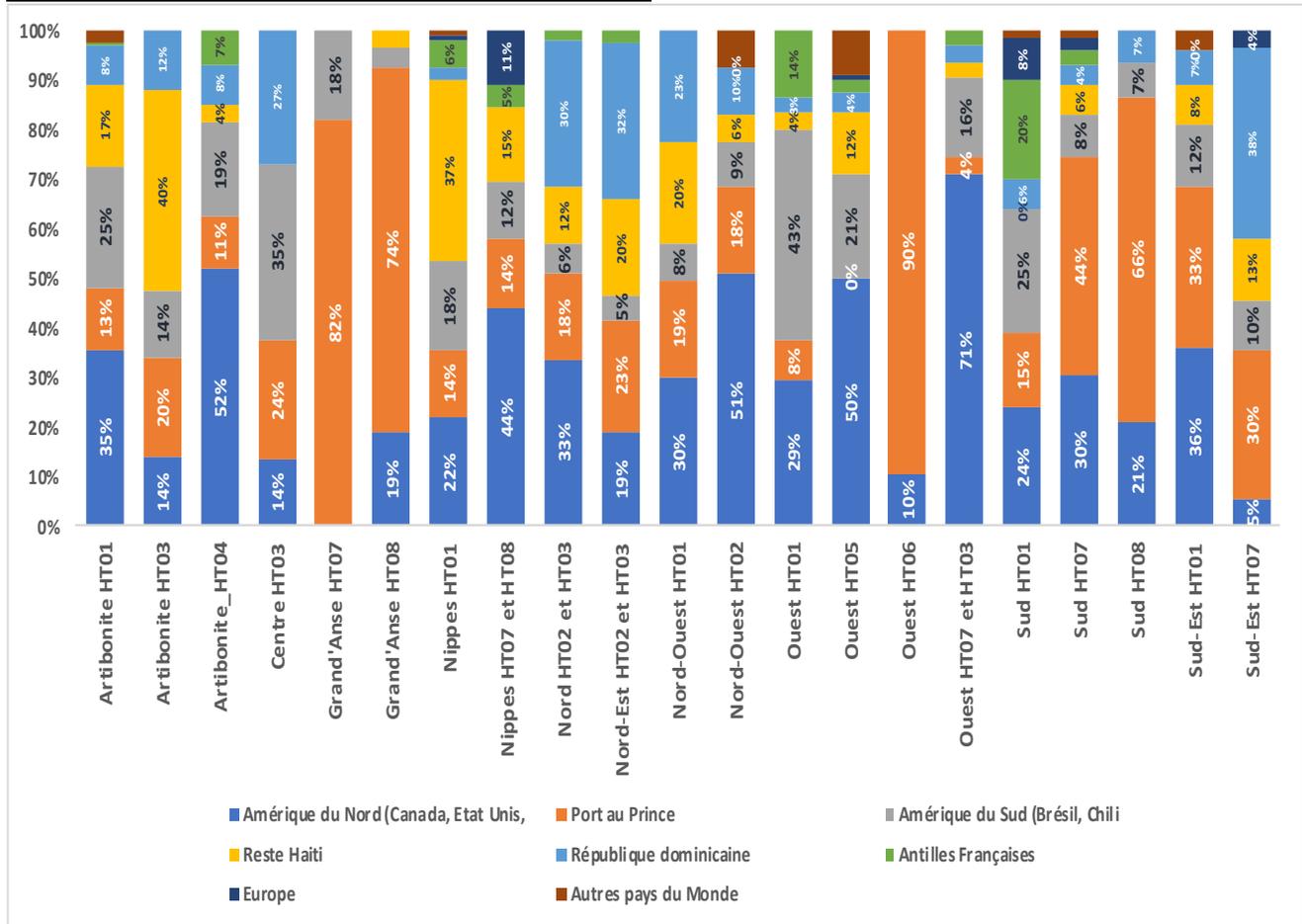
- Port-au-Prince (21%),
- L'Amérique du Sud (14%)
- Le reste d'Haïti (12%)

Pour le milieu urbain :

- L'Amérique du Sud (13%) ;
- Port-au-Prince (18%),
- Le reste d'Haïti (12%)



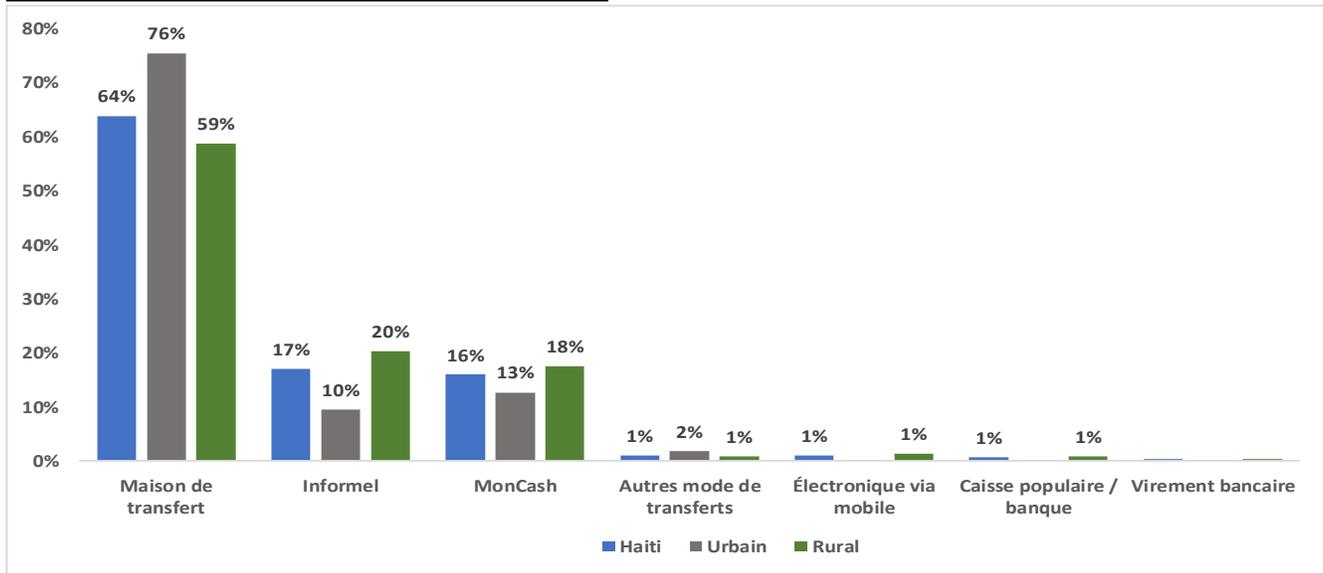
Graphique 37 : Provenance des transferts par ZME



Source : ENUSAN, 2019

## 6.1.2. Mode de transferts et utilisation

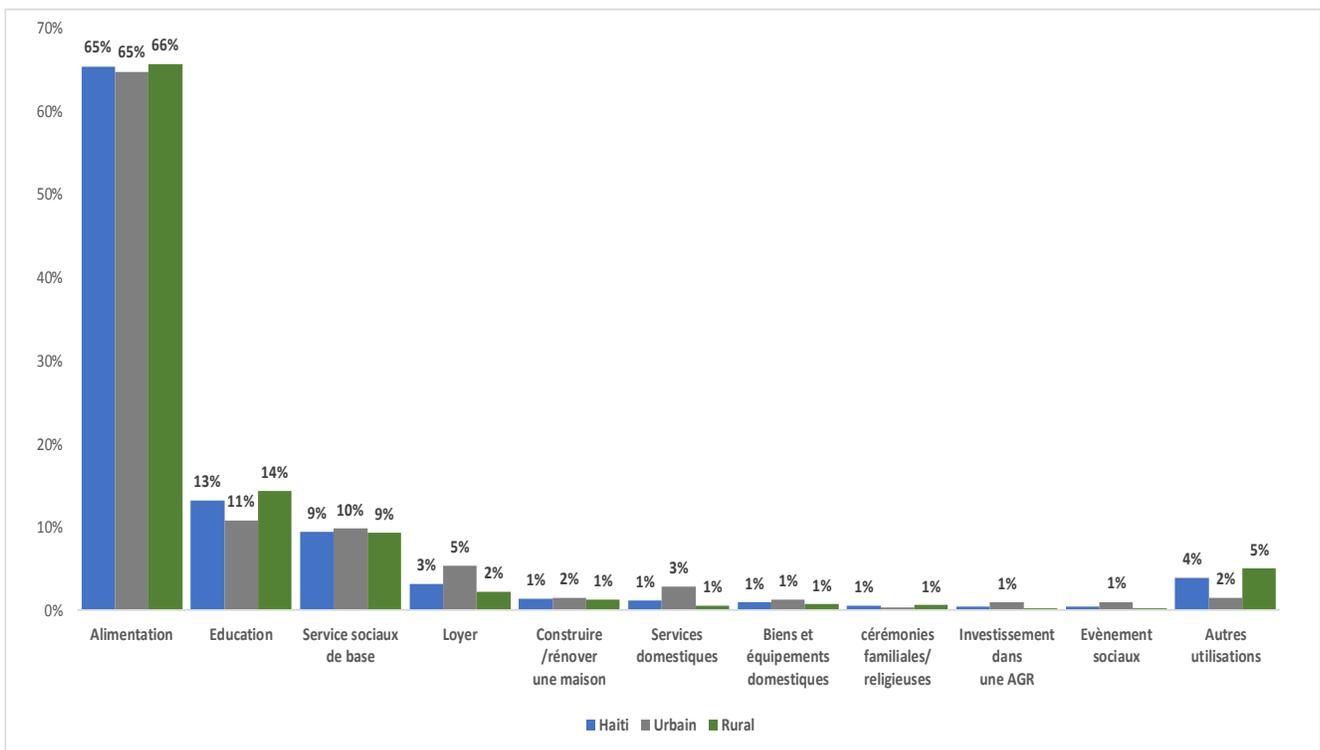
Graphique 38 : Principaux modes de transferts



Source : ENUSAN 2019

La grande majorité des transferts (64.4%) sont effectués au travers de maison de transferts (type Western Union), suivi par les transferts « informels » de main à main (17%) et les transferts via l'application « Mon Cash » (16%).

Graphique 39 : Utilisation des transferts



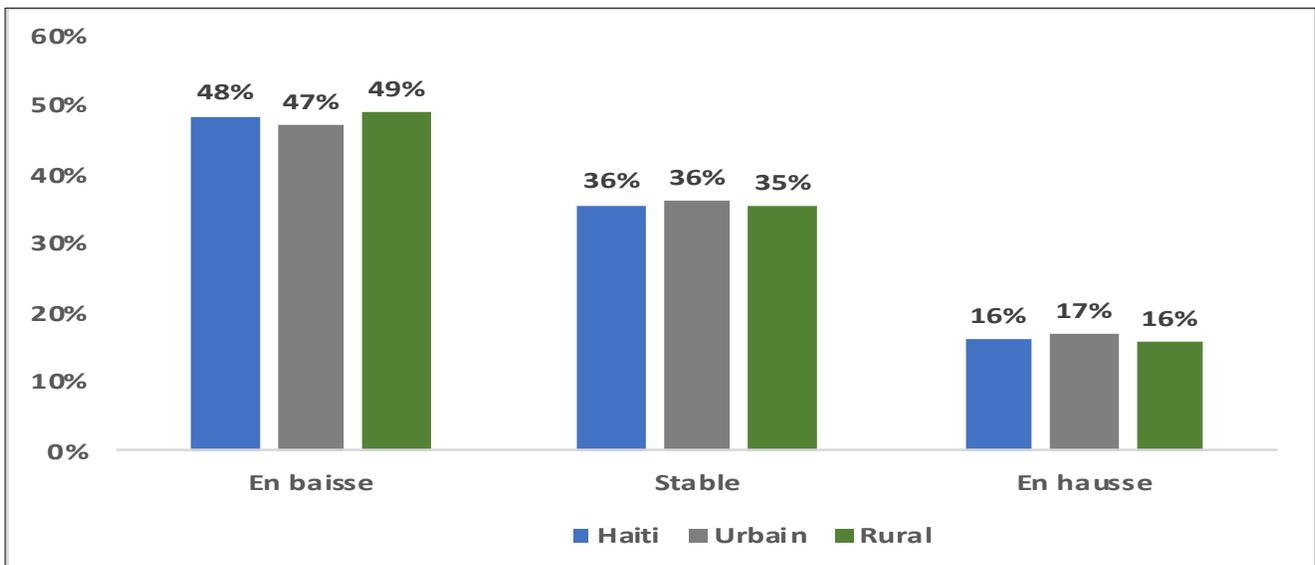
Source : ENUSAN, 2019

Les transferts, tant en milieu urbain que rural, sont majoritairement utilisés pour satisfaire les besoins de base des ménages : alimentation (65%), éducation (13%) et santé (9%).

### 6.1.3. Évolution des transferts

L'appréciation des ménages sur l'évolution de la valeur des transferts au cours des 6 derniers mois montre que les transferts sont en baisse selon l'avis de près d'un ménage sur 2, soit plus précisément 48%. Pour 36% de ménages les transferts sont restés stables tandis que 16% des ménages ont indiqué que la valeur des transferts a augmenté au cours des 6 derniers mois. L'appréciation de l'évolution de la valeur des transferts est relativement similaire au niveau des ménages ruraux et urbains avec toutefois une proportion moins importante de ménages en zone urbaine qui considère que les transferts sont à la baisse (47% en milieu urbain contre 49% en milieu rural).

Graphique 40 : Evolution des transferts selon le milieu de résidence



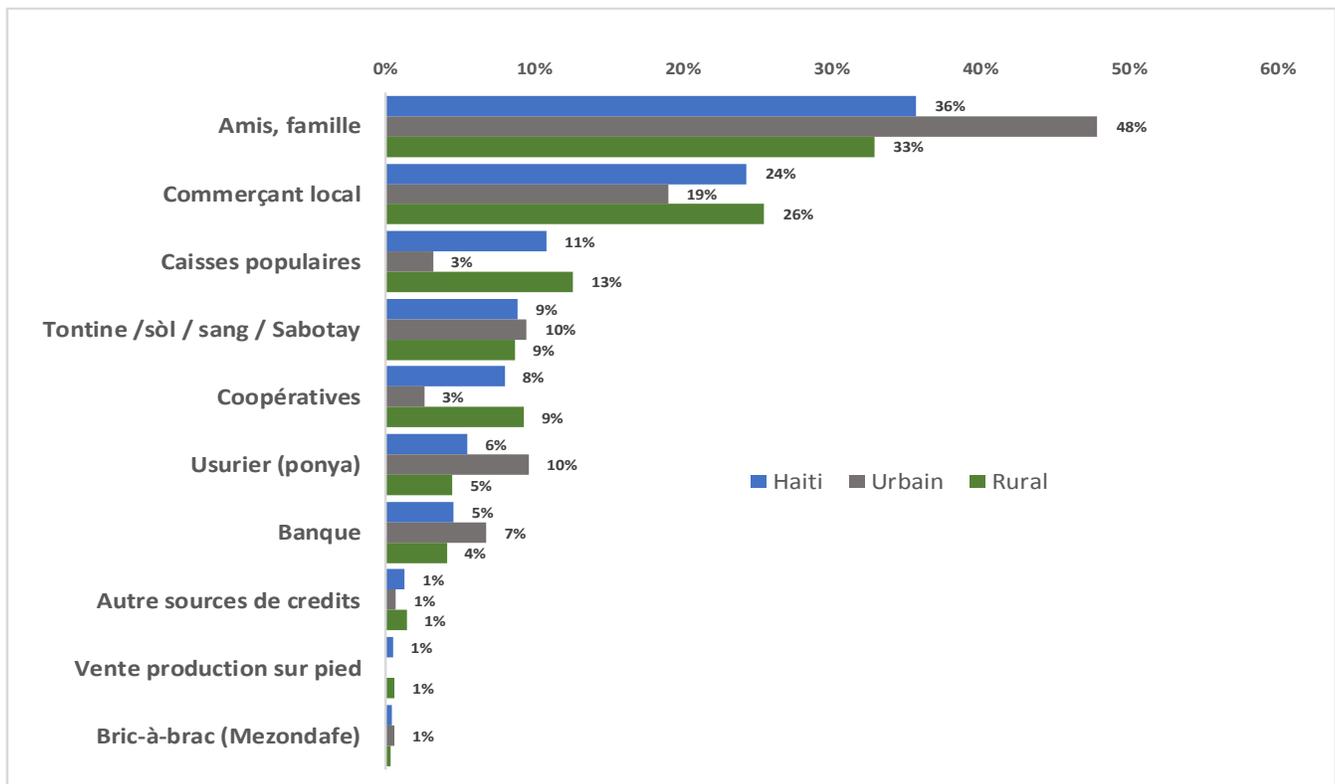
Source : ENUSAN, 2019

### 6.2. *Crédits des ménages*

Dans l'ensemble, un tiers des ménages enquêtés ont sollicité des crédits au cours des 12 derniers mois. Si la demande de crédits apparaît relativement faible (33.2%) le taux d'octroi de crédit, en revanche, est plus substantiel : dans 87.3% des cas, les crédits sollicités sont accordés.

Toutefois, ce taux élevé d'octroi de crédit ne s'apparente pas à une forte inclusion financière en Haïti en regard aux sources des crédits obtenus. En effet, dans le milieu urbain comme dans le milieu rural, les sources de crédits les plus utilisées proviennent majoritairement du secteur informel.

**Graphique 41 : Source de crédit**



Source : ENUSAN, 2019

Les 3 sources principales de crédits des ménages sont :

- Amis ou famille (36%) ;
- Commerçant local (24%) ;
- Caisses populaires (11%).

Les crédits issus d’institutions financières (Banques, coopératives) sont moins représentés et moins d’un (1) ménage sur 10, soit 13%, a contracté un ou des prêts auprès du secteur financier formel. S’agissant de crédits bancaires, moins de 5% des ménages ont déclaré en avoir reçu.

## 7. Dépenses des ménages

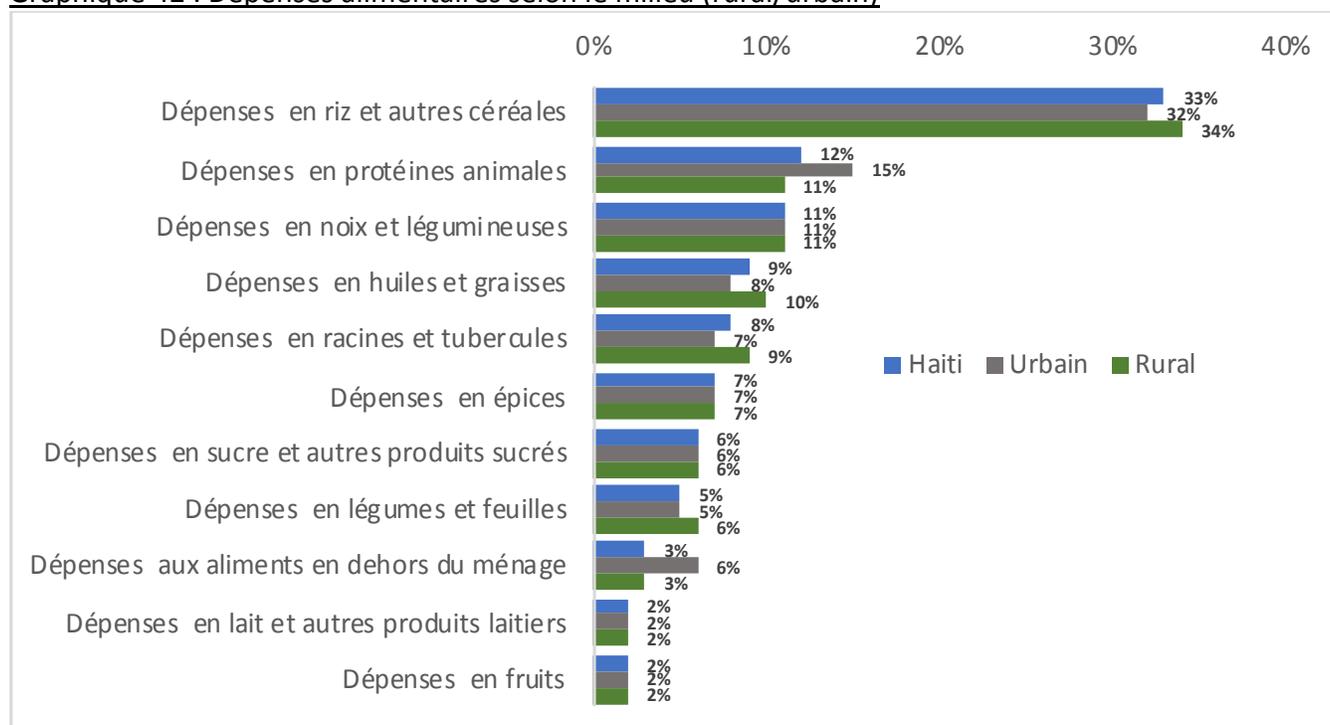
Les informations sur les dépenses ont été recueillies à partir d’une liste d’aliments et de produits non alimentaires. La dépense alimentaire prend en compte tous les aliments consommés par le ménage, y compris les produits alimentaires acquis par d’autres moyens que l’achat en espèces, tels que la production propre ou le troc.

La part du budget total consacrée à l’alimentation a été calculée en divisant le montant total consacré à l’alimentation par le total des dépenses mensuelles consacrées à l’alimentation et aux articles non alimentaires. La part du budget total consacrée à l’alimentation peut être utilisée comme mesure de la

vulnérabilité économique. En général, plus le ménage est pauvre, plus la part du budget total consacrée à des articles essentiels tels que la nourriture est importante.

Dans le cadre de la présente enquête, on peut voir que les ménages dépensent, au niveau national, en moyenne 70% de leur budget total en nourriture. Une grande majorité, soit 88% des dépenses en produits alimentaires ont été engagées au moyen d'achats directs ou à crédit tandis que 12% ont été acquis par d'autres voies : cadeaux, production propre et échanges. Les ménages des zones rurales dépensent davantage pour l'alimentation (71%) que ceux des zones urbaines (67%). On observe toutefois que les ménages des zones rurales et urbaines partagent les mêmes caractéristiques en matière de dépenses d'aliments à l'exception des protéines animales et aliments préparés en dehors de la maison. Au niveau national, les céréales, racines et tubercules d'une part et les protéines et légumineuses animales d'autre part sont les produits les plus achetés.

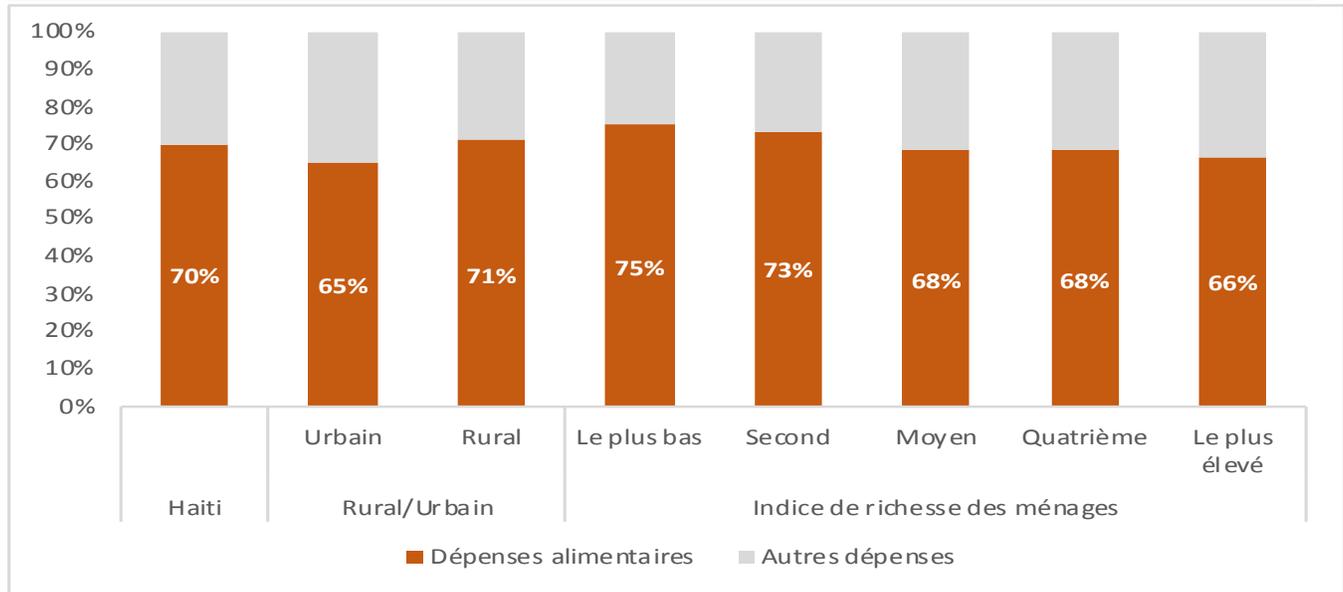
**Graphique 42 : Dépenses alimentaires selon le milieu (rural/urbain)**



Source : ENUSAN, 2019

Dans l'indice de sécurité alimentaire CARI, la part consacrée à l'alimentation sert à mesurer la vulnérabilité économique, les ménages les plus pauvres consacrant généralement une plus grande part de leur budget à l'alimentation. Ceci est ici confirmé par une dépense alimentaire moyenne inférieure dans les groupes les plus riches, tels que définis par l'indice de richesse. La tendance dans la figure ci-dessous implique que plus le ménage est pauvre, plus la part du budget consacrée à la nourriture est importante. En outre, contrairement aux ménages les plus riches, les ménages pauvres s'engagent davantage dans des achats au crédit ou dépendent de la nourriture provenant de sources autres que les achats directs.

**Graphique 43 : Part des dépenses alimentaires selon le milieu (rural/urbain) et le quintile de richesse**



Source : ENUSAN, 2019

Les ménages ont été classés en quatre groupes différents en fonction de la part de leur budget total consacrée aux aliments : dépenses alimentaires faibles (<50%), moyennes (50% à 65%), élevées (65% à 75%) et très élevées (> 75%). En moyenne, 45% des ménages ont des dépenses alimentaires considérées comme très élevées. Ces ménages sont plus susceptibles d'être vulnérables aux chocs économiques car leur budget laisse peu de place à d'autres dépenses que celles de première nécessité, telles que la nourriture.

Les zones de moyens de subsistance de Grand' Anse HT07, Grand' Anse HT08 et Ouest HT01 ainsi que la commune de Croix de Bouquets, présentent les pourcentages les plus élevés de ménages ayant des dépenses alimentaires très élevées, tandis que Petion-Ville, la zone Ouest HT05, Tabarre et Carrefour comptaient moins de ménages dans la catégorie des dépenses alimentaires très élevées.

Outre les dépenses alimentaires, les ménages ont été interrogés sur d'autres articles non alimentaires pour lesquels ils dépensent leur budget. Les articles et services les plus achetés étaient :

- Les savons et produits d'hygiène (21%) ;
- Les dépenses liées à l'éducation (11%) ;
- Les combustibles, la communication et le remboursement des dettes (tous à 7%) ;
- Les transports et les frais médicaux représentant chacun 6% ;

Les dépenses principales sont donc majoritairement orientées vers les besoins essentiels des ménages.

## 8. Chocs subis par les ménages

### 8.1. Principaux chocs ayant affectés les ménages

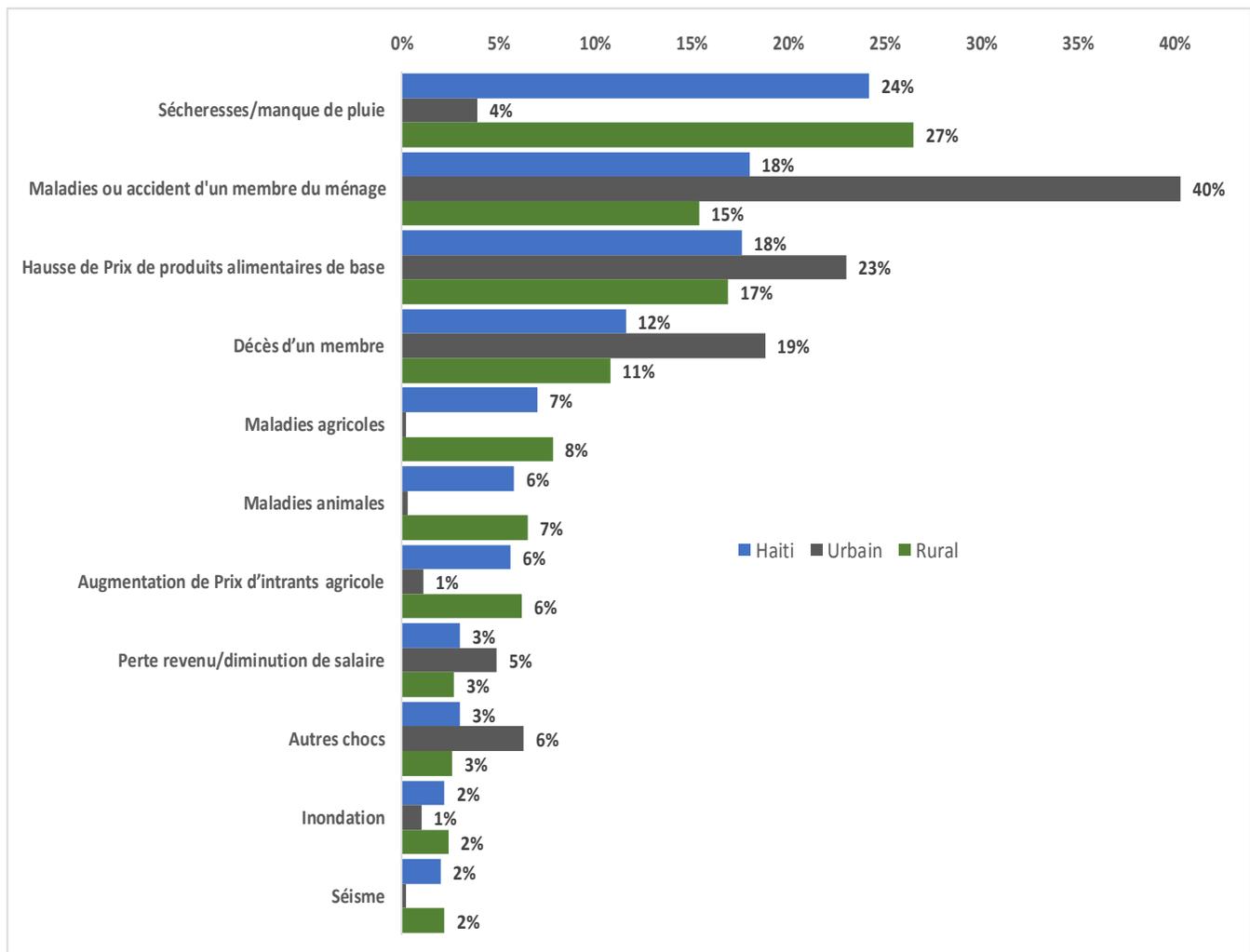
Au niveau national, plus d'un ménage sur trois, soit 37,1% a déclaré avoir été affecté par un choc (événement négatif au cours des 6 derniers mois). Les ménages du milieu rural ont été plus nombreux à subir un choc (42%) que ceux du milieu urbain (22%).

Carte 5 : Pourcentage de ménages affectés par un choc au cours des 6 derniers mois



Source : ENUSAN 2019

## Graphique 44 : Principaux chocs subis par les ménages



Source : ENUSAN 2019

Au niveau rural, c'est la sécheresse qui apparaît comme le choc ayant affecté le plus grand nombre de ménages (53%). La sécheresse/manque d'eau semble particulièrement avoir affecté les ménages des zones du sud HT08, du centre (82.9%) et du sud-est HT07 (70.3%) (voir graphe ci-dessous).

Viennent ensuite :

- Les maladies ou accidents d'un membre du ménage (31%)
- La hausse des prix des produits alimentaires (34%)
- Le décès d'un membre du ménage (22%)

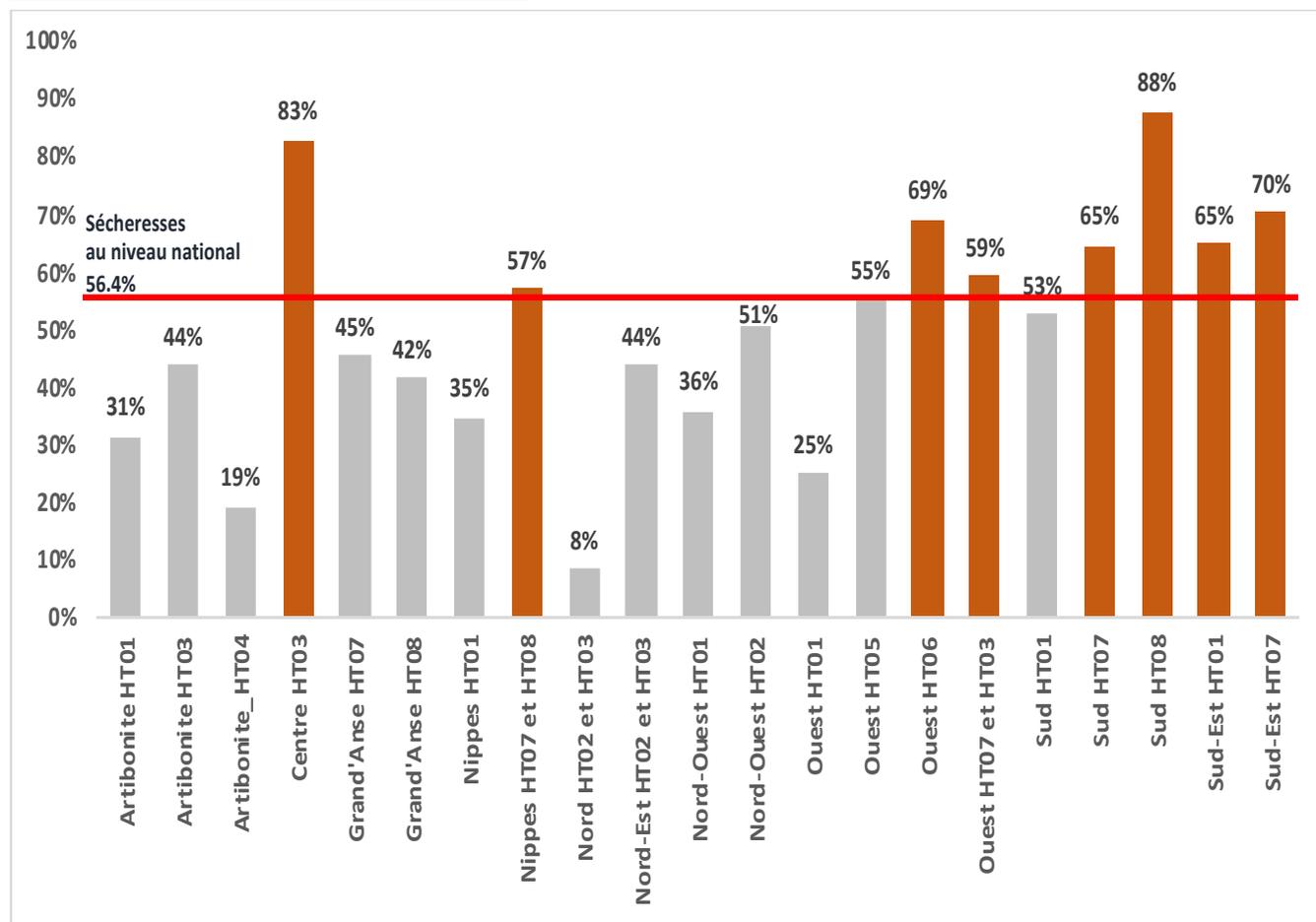
Dans les communes urbaines, les ménages ont principalement été affecté par les maladies ou accidents d'un membre du ménage (55%).

Viennent ensuite :

- La hausse des prix des produits alimentaires (32%)
- Le décès d'un membre du ménage (26%)
- Perte de revenus/diminution de salaire et sécheresse manque de pluie (7%).

On peut donc voir qu'à l'exception des chocs davantage liés au moyens d'existence du milieu rural tel que la sécheresse, les zones urbaines et rurales sont confrontées aux mêmes types de chocs : les chocs affectant le « capital humain » du ménage (maladie, décès d'un membre) et ceux plus généraux touchant notamment la hausse nationale des prix des denrées.

**Graphique 45 : Choc sécheresse par ZME**

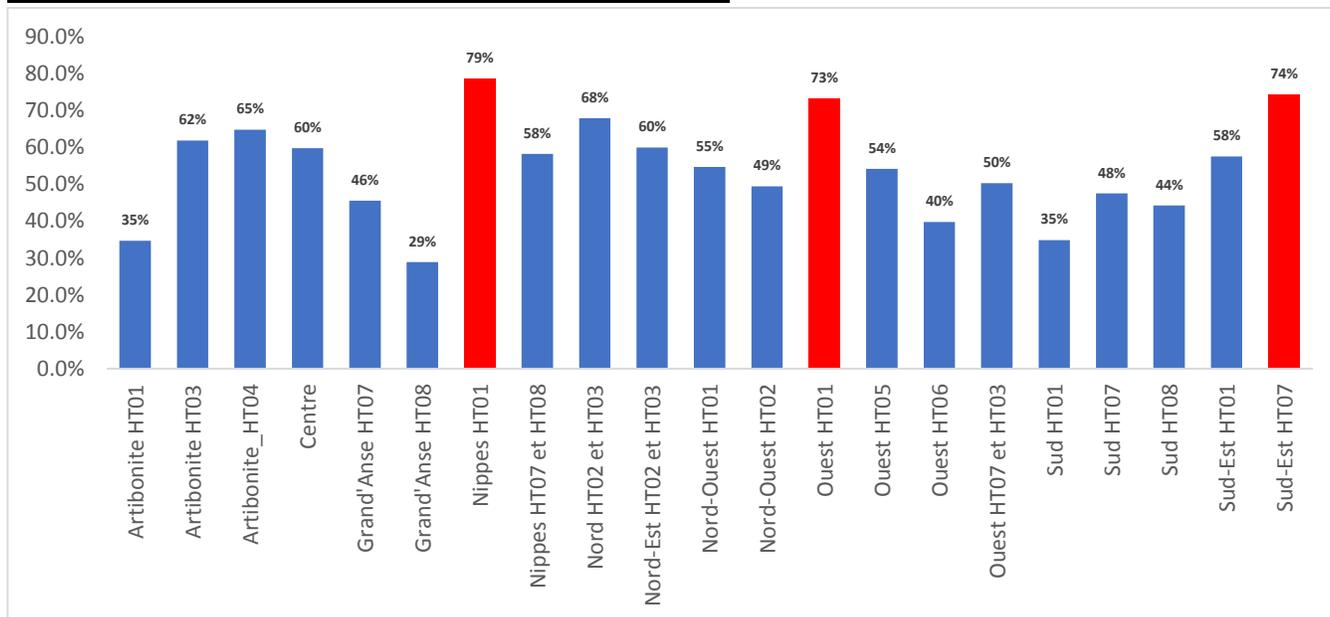


Source : ENUSAN 2019

### **8.2. Endettement et choc(s)**

Parmi les ménages ayant subi un choc, 53,2% ont déclaré avoir été contraint de s'endetter pour faire face à ce choc : 54% en milieu rural et 47% en milieu urbain.

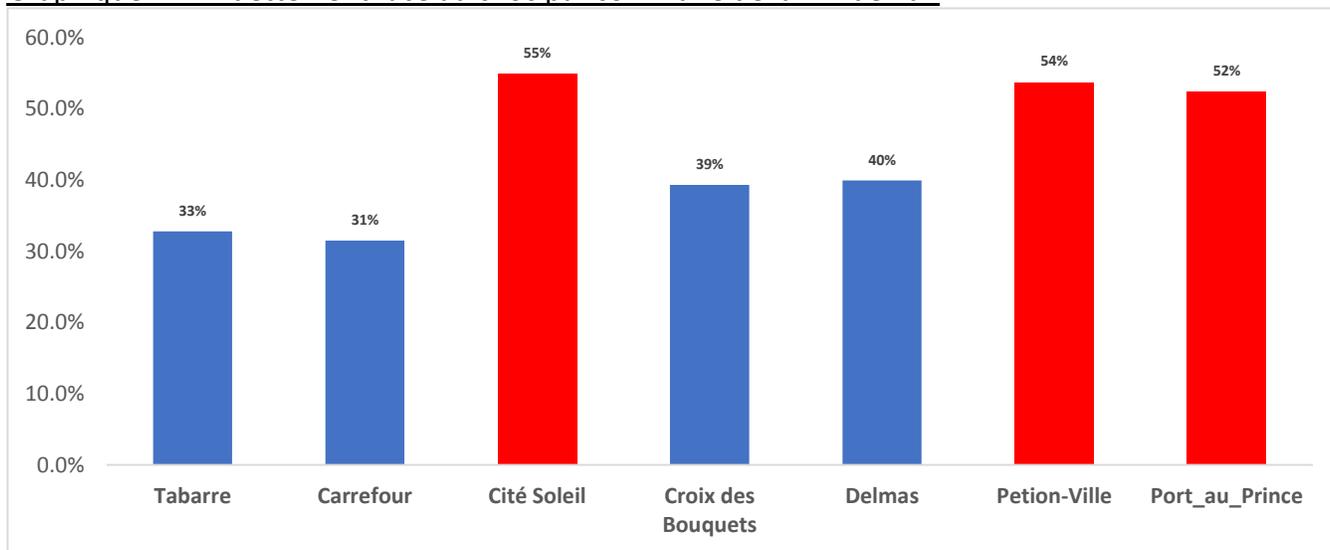
**Graphique 46 : Endettement face au choc selon les ZME**



Source : ENUSAN, 2019

En milieu rural, on retrouve les plus grandes proportions de ménages ayant dû s'endetter pour faire face au(x) choc(s) dans les zones de moyens d'existence des Nippes HT01 (78.6%), du Sud-Est HT07(74.4%) et de l'Ovest HT01 (73.3%).

**Graphique 47: Endettement face au choc par commune de la ZM de PàP**

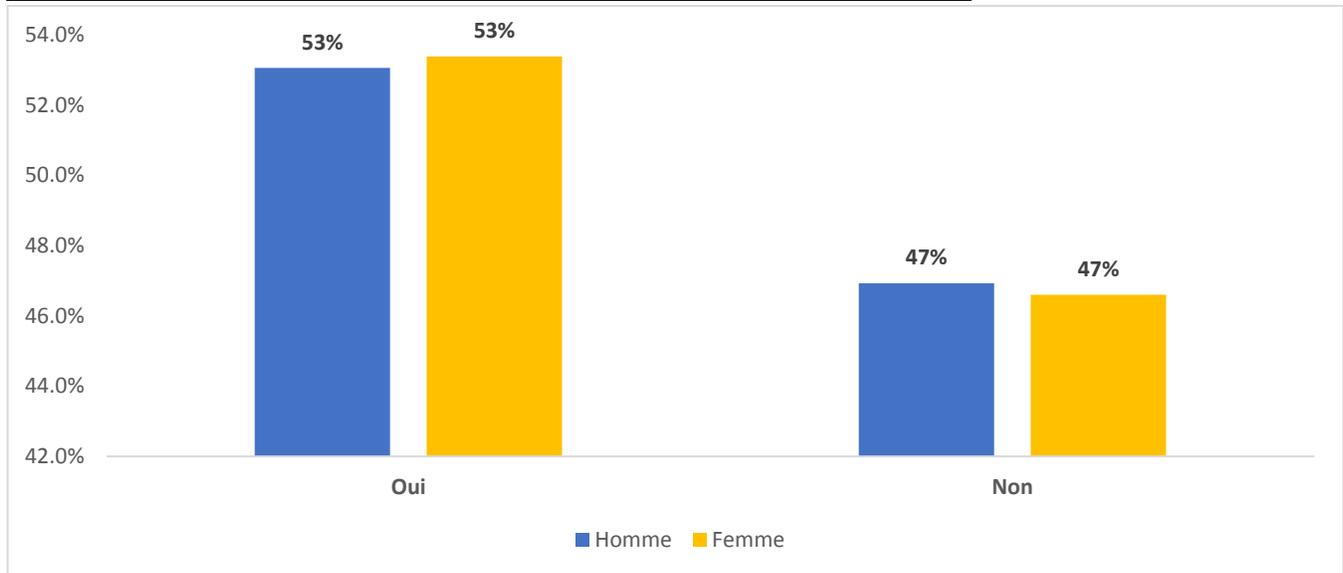


Source : ENUSAN, 2019

En milieu urbain, c'est à Cité Soleil, Pétion-Ville et Port-au-Prince qu'on retrouve la plus grande proportion de ménage ayant dû s'endetter pour faire face au choc avec respectivement 54,9%, 53,7% et 52,4% des ménages.

Comme le montre le graphique ci-dessous, il n'y a pas de différence significative selon que le chef de ménage soit une femme ou un homme concernant l'endettement face à un choc.

Graphique 48 : Endettement face au choc selon le sexe du chef de ménage



Source : ENUSAN 2019

## 9. Stratégies d'adaptation

### 9.1. Stratégies d'adaptation liées à la consommation alimentaire

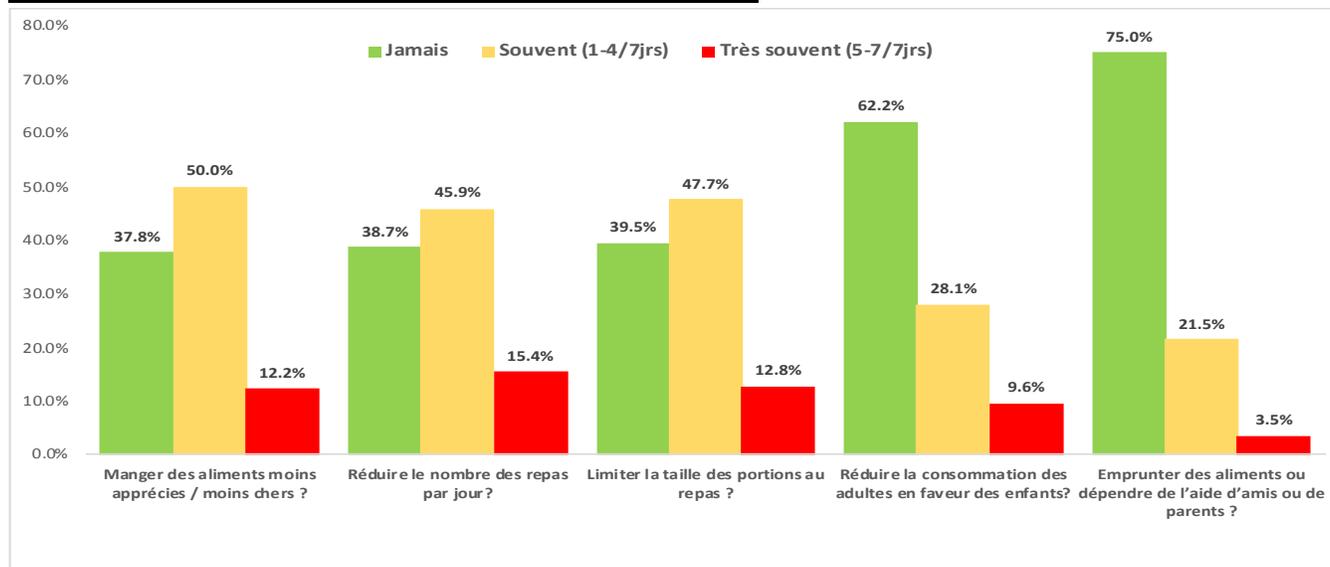
L'indice de stratégies d'adaptation réduit (CSI) est axé sur les stratégies d'adaptation liées à la modification des habitudes de consommation alimentaire utilisées par les ménages lorsqu'ils font face à des pénuries alimentaires.

Les ménages ont été interrogés sur les comportements qu'ils ont dû adopter au cours des 7 derniers jours en raison du manque de nourriture ou d'argent pour acheter de la nourriture. Une liste standard de cinq différentes stratégies d'adaptation a été utilisée. Sur la base des fréquences rapportées, l'indice de stratégies d'adaptation réduites (rCSI) a été calculé en pondérant les fréquences au poids de comportements appropriés.

Tous les ménages ayant utilisé une ou plusieurs stratégies d'adaptation pendant un ou plusieurs jours ont été divisés en groupes significatifs en fonction du score final (rCSI). Au total, 25% des ménages haïtiens ont déclaré avoir eu des moments où ils n'avaient pas assez de nourriture ou d'argent pour acheter de la nourriture au cours de la semaine précédant l'enquête.

Parmi les cinq stratégies d'adaptation alimentaire, les plus couramment utilisées consistaient à réduire le nombre de repas par jour, à consommer des aliments moins préférés et moins coûteux, et à limiter la taille des portions. La restriction de la consommation adulte pour que les enfants puissent manger et emprunter de la nourriture étaient les stratégies les moins utilisées.

Graphique 49 : Fréquence par type de stratégies de survie



Source : ENUSAN, 2019

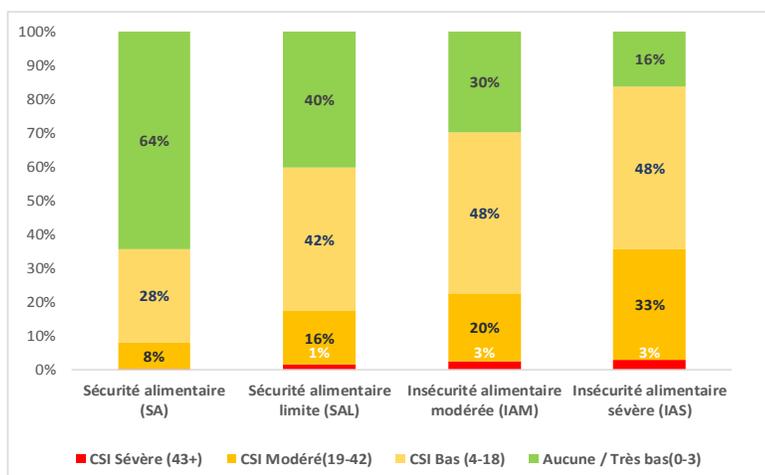
Pour assurer la sécurité alimentaire, un ménage doit adhérer sans stress à une consommation alimentaire adéquate et régulière. Selon l'ENUSAN 2019, les ménages en sécurité alimentaire ont moins participé aux stratégies d'adaptation alimentaire que les autres groupes de sécurité alimentaire. Le graphique de droite illustre le stress élevé des ménages en situation d'insécurité alimentaire qui pourraient non seulement adopter plusieurs des cinq stratégies d'adaptation, mais aussi plus souvent.

Le tableau ci-dessous illustre les problèmes d'accès à la nourriture dans différentes zones géographiques.

	Le ménage a eu des problèmes d'accès à la nourriture		Indice de Stratégies de Survie (CSI) réduite	Indice de Stratégies de Survie (CSI) réduite (group)				
	Non	Oui		Aucune/Très bas (0-3)	CSI Bas (4-18)	CSI Modéré (19-42)	CSI Sévère (43+)	
<b>Haiti</b>	<b>24.9%</b>	<b>75.1%</b>	<b>10.97</b>	<b>35.2%</b>	<b>43.9%</b>	<b>19.0%</b>	<b>1.9%</b>	
<b>Rural ou Urbain</b>	<b>Urbain</b>	33.6%	66.4%	8.50	50.1%	34.9%	13.4%	1.6%
	<b>Rural</b>	22.0%	78.0%	11.79	30.3%	46.9%	20.8%	2.0%
<b>Zones urbaines</b>	<b>Port_au_Prince</b>	23.4%	76.6%	9.46	42.2%	42.5%	14.0%	1.3%
	<b>Cite Soleil</b>	29.3%	70.7%	12.16	37.2%	38.1%	19.3%	5.4%
	<b>Delmas</b>	32.2%	67.8%	9.95	45.2%	36.6%	16.8%	1.4%
	<b>Petion-Ville</b>	39.0%	61.0%	6.97	56.8%	30.3%	12.1%	0.8%
	<b>Tabarre</b>	39.1%	60.9%	8.16	48.6%	34.0%	16.7%	0.8%
	<b>Croix des Bouquets</b>	44.5%	55.5%	5.69	61.9%	27.5%	10.3%	0.4%
	<b>Carrefour</b>	49.7%	50.3%	5.17	70.3%	21.8%	6.8%	1.1%
<b>Zones rurales</b>	<b>Nord-Ouest HT01</b>	5.2%	94.8%	13.66	10.4%	72.7%	14.7%	2.3%
	<b>Artibonite HT01</b>	5.8%	94.2%	9.59	15.3%	75.5%	9.2%	0.0%
	<b>Grand'Anse HT08</b>	6.7%	93.3%	14.83	11.2%	58.5%	29.9%	0.4%
	<b>Artibonite HT03</b>	7.5%	92.5%	15.84	9.6%	51.1%	38.9%	0.4%
	<b>Nord-Est HT02 et HT03</b>	10.0%	90.0%	12.82	13.0%	66.0%	21.0%	0.0%
	<b>Sud HT08</b>	14.4%	85.6%	11.65	27.8%	52.9%	19.3%	0.0%
	<b>Ouest HT06</b>	15.4%	84.6%	11.97	26.4%	46.4%	25.9%	1.3%
	<b>Nord-Ouest HT02</b>	15.5%	84.5%	18.07	21.3%	34.4%	37.0%	7.3%
	<b>Sud HT01</b>	16.8%	83.2%	21.36	20.3%	32.9%	29.6%	17.1%
	<b>Artibonite HT04</b>	19.9%	80.1%	13.75	28.2%	44.9%	21.8%	5.1%
	<b>Nippes HT07 et HT08</b>	19.9%	80.1%	10.13	30.0%	51.6%	18.4%	0.0%
	<b>Sud-Est HT07</b>	20.0%	80.0%	11.47	28.3%	54.6%	14.1%	2.9%
	<b>Sud-Est HT01</b>	22.2%	77.8%	12.19	28.7%	45.7%	24.3%	1.3%
	<b>Ouest HT05</b>	24.9%	75.1%	13.04	29.7%	39.8%	27.1%	3.3%
	<b>Ouest HT07 et HT03</b>	26.4%	73.6%	10.55	40.7%	40.6%	15.1%	3.7%
	<b>Centre HT03</b>	26.5%	73.5%	9.98	36.4%	46.8%	16.2%	0.6%
	<b>Sud HT07</b>	27.3%	72.7%	7.78	35.9%	51.7%	12.5%	0.0%
	<b>Nippes HT01</b>	29.6%	70.4%	9.11	36.7%	47.3%	14.5%	1.4%
	<b>Ouest HT01</b>	33.5%	66.5%	15.29	36.5%	23.7%	38.5%	1.4%
	<b>Grand'Anse HT07</b>	43.9%	56.1%	7.69	54.5%	30.3%	14.8%	0.3%
	<b>Nord HT02 et HT03</b>	45.3%	54.7%	10.14	53.9%	21.0%	24.2%	0.9%

Source : ENUSAN, 2019

## 9.2. Stratégies d'adaptation liées aux moyens d'existence

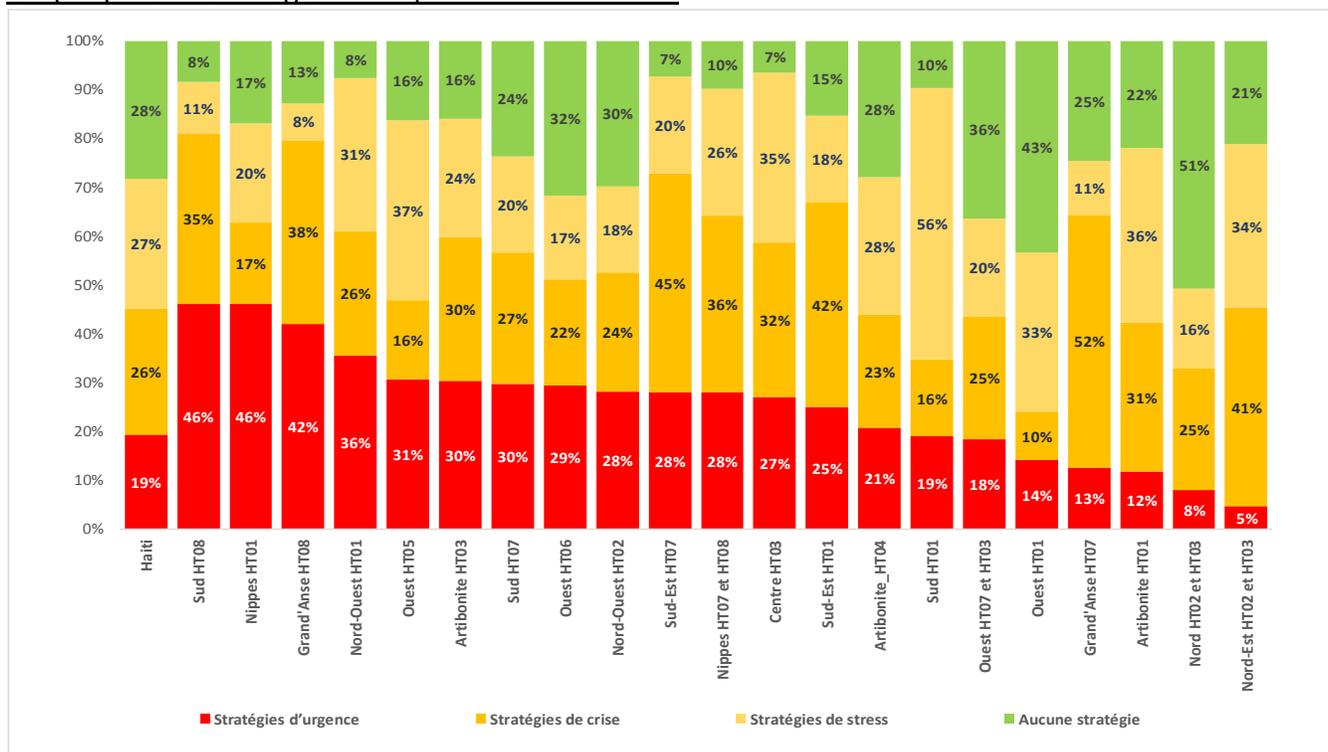


Outre les stratégies d'adaptation à court terme fondées sur les modifications des modes de consommation adoptés par les ménages pour faire face au manque de nourriture, l'utilisation de stratégies à plus long terme pour répondre aux besoins alimentaires a également été explorée. Les stratégies d'adaptation basées sur les moyens d'existence sont classées par niveau de gravité, stress, crise ou urgence.

Source : ENUSAN, 2019

L'enquête ENUSAN 2019 montre que, plus de sept ménages sur dix en Haïti (72%) ont adopté au moins une stratégie d'adaptation fondée sur les moyens de subsistance afin de mieux répondre à leurs besoins alimentaires. Les ménages vivant en zones rurales ont davantage eu recours aux stratégies d'adaptation de crise et d'urgence (52%) en comparaison à ceux du milieu urbain (25%). Pour rappel, les stratégies de crises et d'urgence ont généralement un impact négatif à long terme sur les moyens d'existence du ménage.

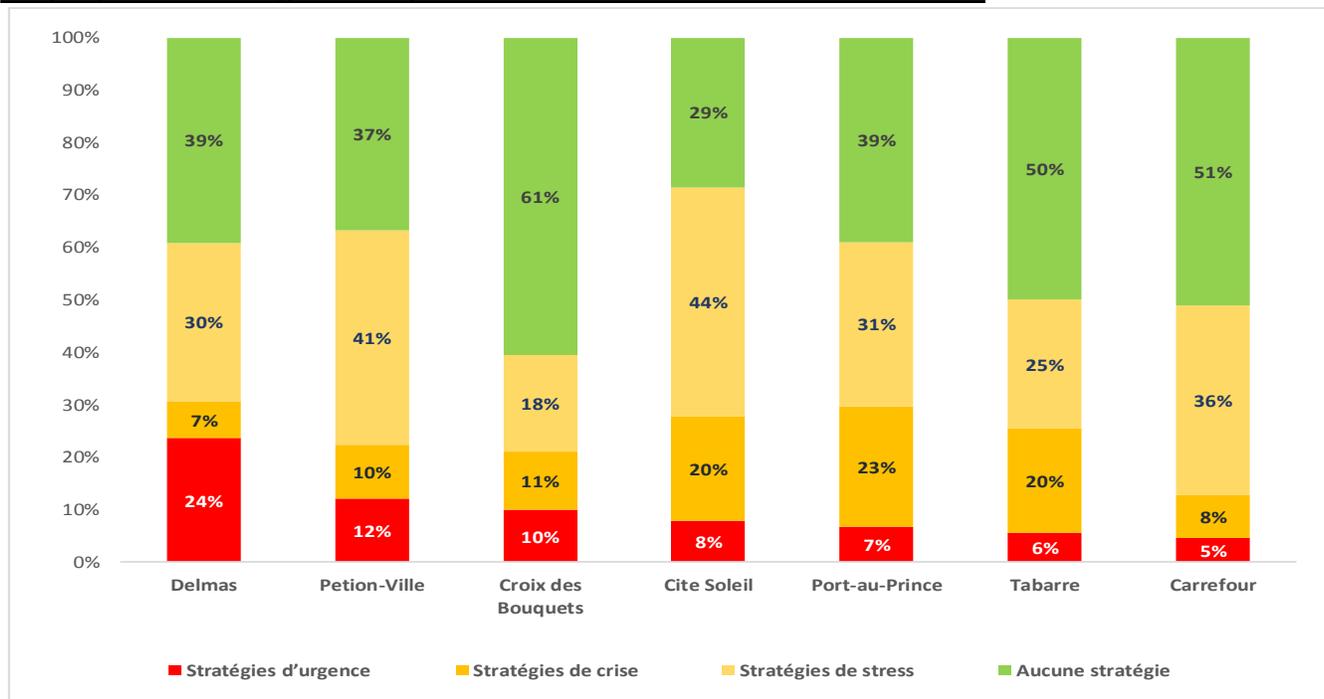
Graphique 50 : Stratégies d'adaptation selon la ZME



Source : ENUSAN 2019

Au niveau rural, les plus grandes proportions de ménages ayant eu recours aux stratégies d'adaptation de crise et d'urgence se situent au niveau des zones du Sud HT08 (81%), de la Grand' Anse HT08 (79,7%) et Sud-Est HT07 72.8%.

**Graphique 51 : Stratégies d'adaptation selon les communes de la ZM de PàP**



Source : ENUSAN 2019

Au niveau urbain, c'est dans les communes de Delmas (30,7%), Port-au-Prince (29,7%) et Cité Soleil (27,7%) que l'on retrouve les plus fortes proportions de ménages ayant eu recours aux stratégies d'adaptation de crise et d'urgence. On notera aussi que les ménages qui pratiquent l'agriculture et ceux dirigés par des hommes ont eu davantage recours à des stratégies de crise et d'urgence (60 et 71%) par rapport à (31 et 51%) pour les ménages qui ne pratiquent pas l'agriculture et ceux dirigés par des femmes.

Au niveau national, la stratégie la plus utilisée, fondée sur les moyens de subsistance, consiste à emprunter de l'argent pour acheter de la nourriture (stress | 42%), acheter de la nourriture à crédit ou emprunter de la nourriture (stress | 33%), transférer les enfants dans des écoles moins chères (stress | 23%). Certains ménages ont également limité leurs dépenses de base non alimentaires telles que la santé et l'éducation, ou récolté des cultures immatures (crise | 21 et 19% respectivement).

Outre les stratégies habituelles, les ménages ont également expliqué aux enquêteurs d'autres mécanismes d'adaptation contextuels dans lesquels ils devaient s'engager pour répondre à la crise sociale, économique et politique en cours qui impacte la sécurité, l'accès logistique et les revenus des ménages. Aussi, pour faire face à cette crise, 14% des ménages ont été amenés à fabriquer et vendre du charbon de bois comme nouvelle activité de subsistance, 10% ont dû donner leurs actifs productifs en garantie aux petits emprunts informels qu'ils avaient contractés tandis que 7% ont dû céder ou arrêter complètement certaines de leurs activités génératrices de revenus pour des raisons de sécurité.

## 10. Agriculture, Elevage et Pêche

Ce chapitre porte sur l'agriculture, l'élevage et la pêche qui constituent trois activités importantes du système de production paysanne en Haïti. Ce secteur a contribué pour l'année fiscale 2017/18 à hauteur de 20% au PIB du pays<sup>4</sup>.

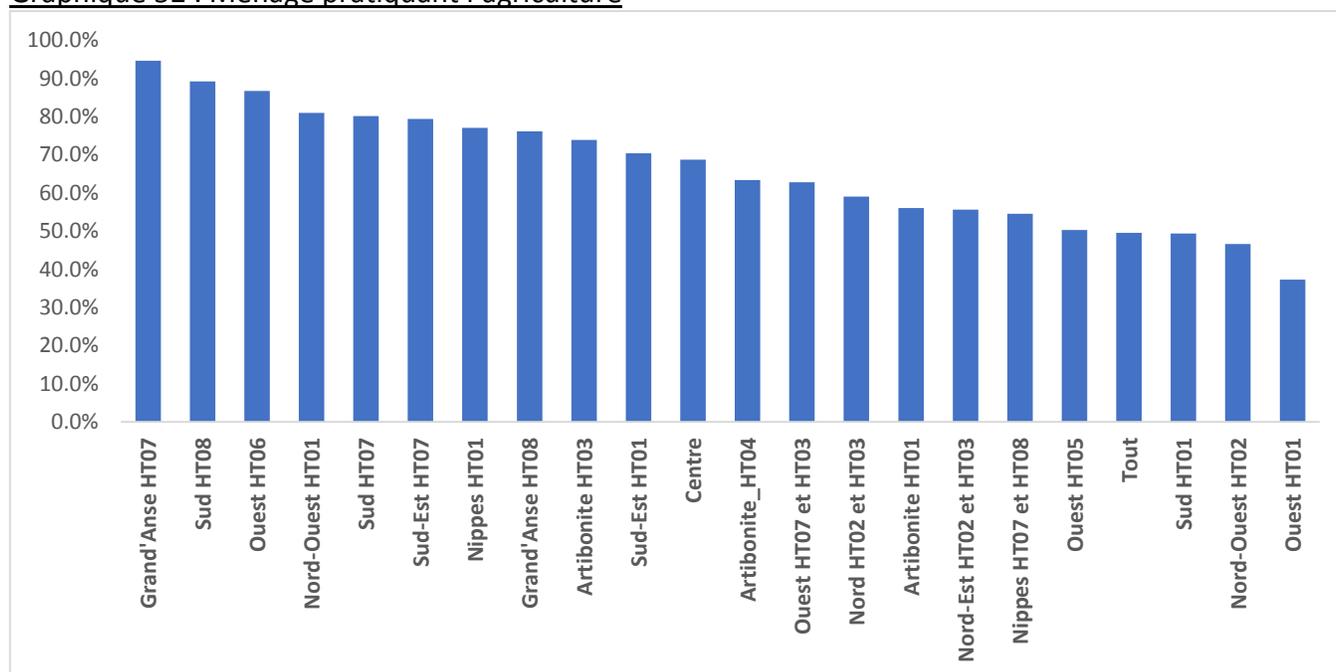
### 10.1. Agriculture

#### 10.1.1. Pratique de l'agriculture

Sur l'ensemble de l'échantillon, environ 49.5% des ménages pratiquent l'agriculture.<sup>5</sup> Elle ne constitue toutefois la principale source de revenu que pour environ 26.9% des ménages soit environ la moitié des ménages exerçant cette activité.

Comme on peut le voir sur le graphique ci-dessous, cette activité est beaucoup plus importante au niveau des départements du grand Sud, notamment la Grand-Anse, le Sud, Le Sud-Est où elle est pratiquée par plus de 70% des ménages.

Graphique 52 : Ménage pratiquant l'agriculture



Source : ENUSAN, 2019

A l'inverse, l'agriculture est moins importante à la Gonâve (Ouest HT01), le Haut Artibonite (Artibonite HT01), la zone d'Aquin (Sud HT01) qui sont en effet reconnus comme des zones plus sèches et les départements du Grand Nord notamment le Nord, le Nord-Est et Le Nord-Ouest où elle est pratiquée par moins de 60% des ménages.

<sup>4</sup> IHSI

<sup>5</sup> Rappel : les principales grandes villes du pays ne sont pas prises en compte dans la présente analyse

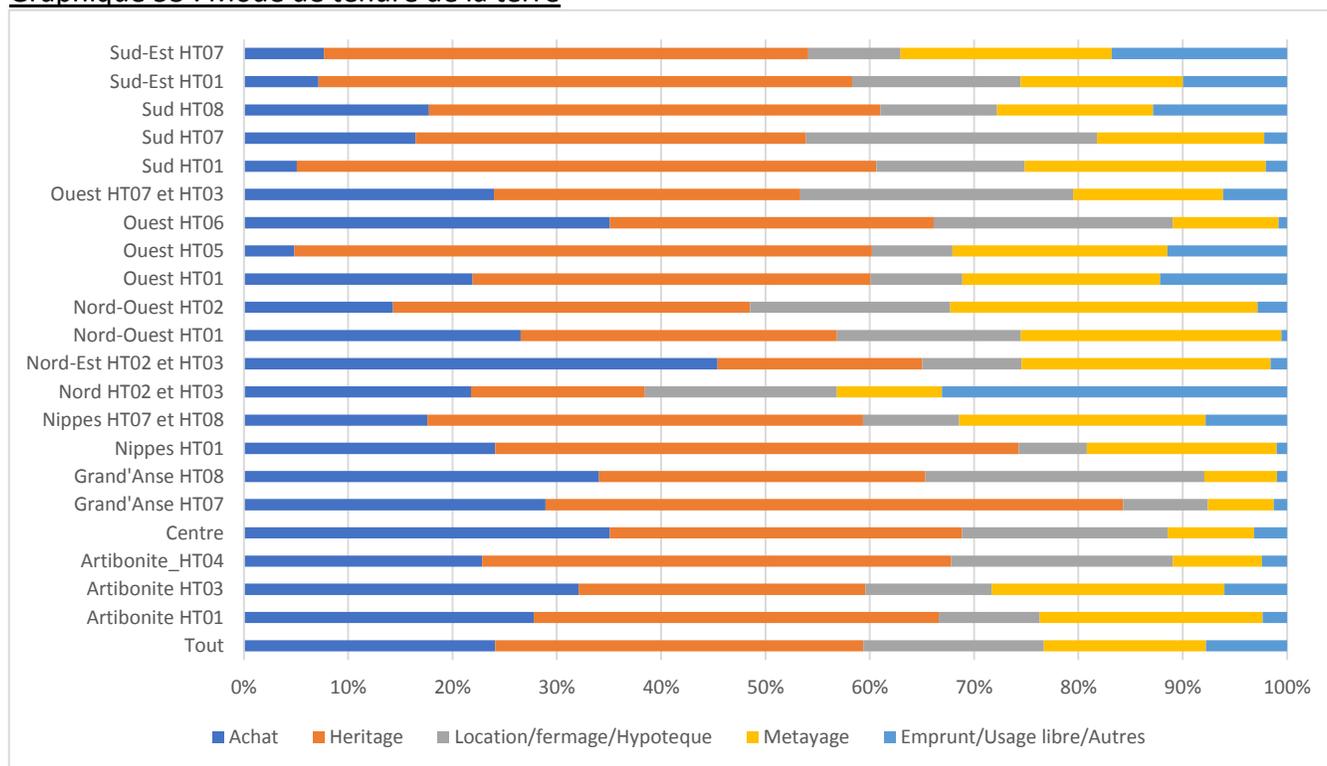
Notons que dans la zone urbaine, les communes de Pétion-Ville, Croix des Bouquets et Cité Soleil comptaient respectivement 10,7%, 6,7% et 3,7% de ménages pratiquant l'agriculture. Il s'agit généralement de gens cultivant hors de leur zone de résidence.

Cette activité est surtout exercée au niveau des ménages dirigés par les hommes : 58% des ménages dirigés par un homme contre 37% des ménages ayant une femme comme chef.

### 10.1.2. Mode d'accès à la terre

Les ménages ont été interrogés sur le statut juridique les liant à la terre cultivée, en d'autres termes le mode de tenure. Pour l'analyse, certains modes de tenure ont été regroupés.

Graphique 53 : Mode de tenure de la terre



Source : ENUSAN 2019

Au niveau national, la prévalence des différents modes de tenure est le suivant :

- Achat : 24.1%
- Héritage 35.3%
- Location/Fermage/hypothèque 17.3%
- Métayage 15.5%
- Emprunt/Usage libre/Autres 7.4%

La majorité des ménages (environ 60%) est propriétaire des parcelles travaillées/cultivées soit par le biais d'achat ou d'héritage. Ce qui prévaut pour toutes les zones d'analyse à l'exception du département du Nord. Toutefois, les chiffres concernant l'héritage doivent être analysés avec précaution dans la mesure

où la notion de propriété (l'héritage en particulier) cache un sérieux problème dans le foncier en Haïti qui est l'indivision<sup>6</sup>. Elle constitue avec le métayage, le fermage des modes de tenure très précaires. Ces terres ont en général un niveau de fertilité assez faible car les investissements nécessaires pour freiner l'érosion et améliorer la fertilité ne sont entrepris que si l'exploitant est propriétaire de la parcelle.

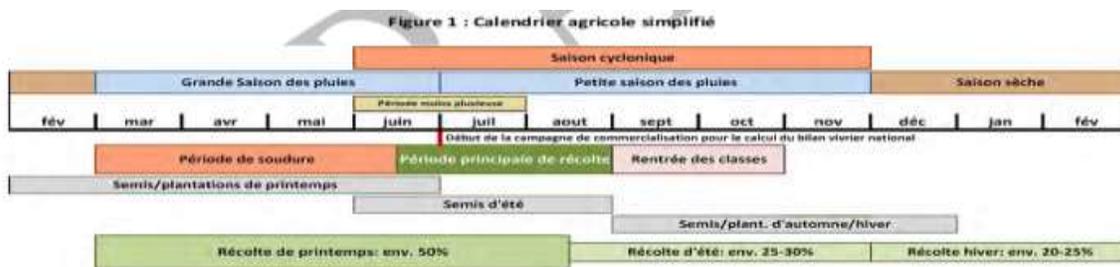
Après l'achat et l'héritage, le métayage<sup>7</sup> est particulièrement répandu au niveau du Nord-Ouest, Nord-Est, Nippes HT07 où au moins un ménage sur quatre est métayer. A l'inverse dans le Centre et la Grand-Anse, ce mode de tenure est moins répandu, moins d'un ménage sur dix y ont recours. Comme le souligne M. Bertrand Nogaró « L'un des grands intérêts de cette tenure est de permettre à un travailleur sans grandes ressources de devenir chef d'exploitation malgré cette absence de capital ». Les ménages ayant recours à ce mode de tenure sont donc généralement les ménages pauvres n'ayant pas accès à la terre.

En croisant les modes de tenure avec le sexe du chef de ménages on peut noter que les ménages dirigés par les hommes semblent être d'avantage concernés par le métayage que ceux dirigés par les femmes (17% contre 12%) tandis que les ménages dirigés par les femmes sont plus souvent héritiers de leurs parcelles (40% contre 33%).

### Performances des campagnes de printemps

Le calendrier agricole en Haïti comprend trois saisons de culture :

- La saison de printemps qui va de février/mars à juillet/août et qui représente environ 50% de la production annuelle à l'échelle nationale ;
- La saison d'été allant du mois d'août au mois de novembre qui représente 25 à 30% de la production annuelle et ;
- L'hiver de décembre à février représentant 20 à 25% de la production annuelle.



Afin d'évaluer la performance des campagnes de printemps, il a été demandé aux ménages pratiquant l'agriculture d'évaluer la performance de la campagne agricole de printemps par rapport à une année

<sup>6</sup>. Une terre en indivision dans son sens le plus large, il s'agit des terres obtenues par héritage exploitées collectivement par les héritiers.

<sup>7</sup> Le métayage est une tenure consistant en une « association entre un propriétaire et un travailleur, le propriétaire apportant la terre, les bâtiments et une grande partie tout au moins du cheptel et de l'outillage, le travailleur fournissant la main d'œuvre et parfois une partie du capital d'exploitation ». Les produits de l'exploitation sont partagés généralement par moitié entre le propriétaire et le travailleur.

normale. Par année normale on entend une année au cours desquelles la performance agricole n'était pas significativement au-dessus ou en dessous de la moyenne. 5 options de réponse étaient prévues :

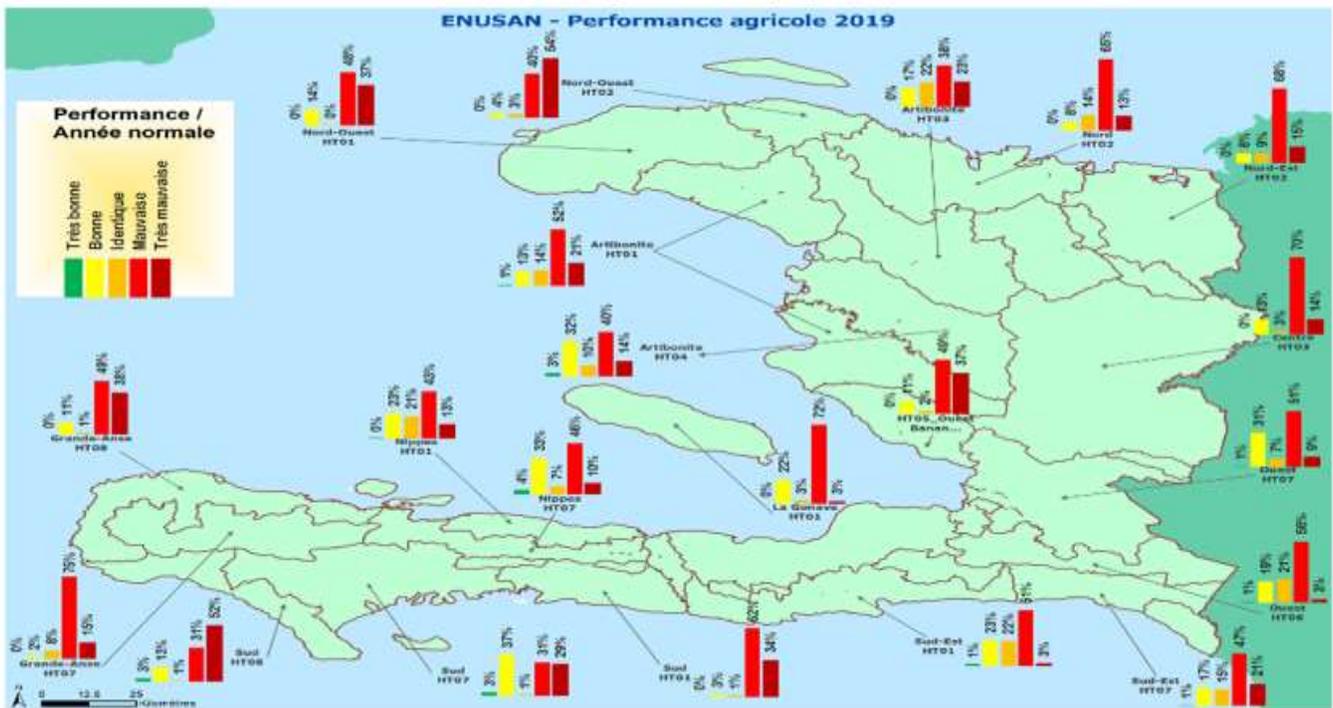
- Très bonne performance ;
- Bonne performance ;
- Identique à une année normale ;
- Mauvaise performance ;
- Très mauvaise performance

Au niveau national, moins de 2 ménages sur 10 ont estimé les récoltes de la campagne de printemps de « bon » à « très bon » tandis que pour environ 7 ménages sur 10 les récoltes ont été « mauvaises » à « très mauvaises ».

Comme on peut l'observer sur la carte ci-dessous, à l'échelle des départements, la situation semble avoir été pire au niveau des départements du grand Nord (Nord, Nord-Est, Nord-Ouest, Centre) et également dans la Grand-Anse ou plus de 3 ménages sur 4 ont déclaré avoir eu des récoltes mauvaise ou très mauvaise.

Il convient de signaler aussi la faible performance de la zone bananière de l'Ouest (HT05) ou près de 9 ménages sur 10 ont déclaré avoir eu de mauvaises récoltes.

Carte 6 : Carte de performance de la campagne de printemps



Ces informations confirment les informations des images satellitaires. En effet, comme on peut l'observer sur les images ci-dessous, presque tous les départements ont été affectés par au moins un épisode de sécheresse plus ou moins prononcé au cours de la campagne agricole de printemps, notamment au niveau des départements du Nord-Ouest, du Nord-Est, du Centre du Sud, du Sud-Est.

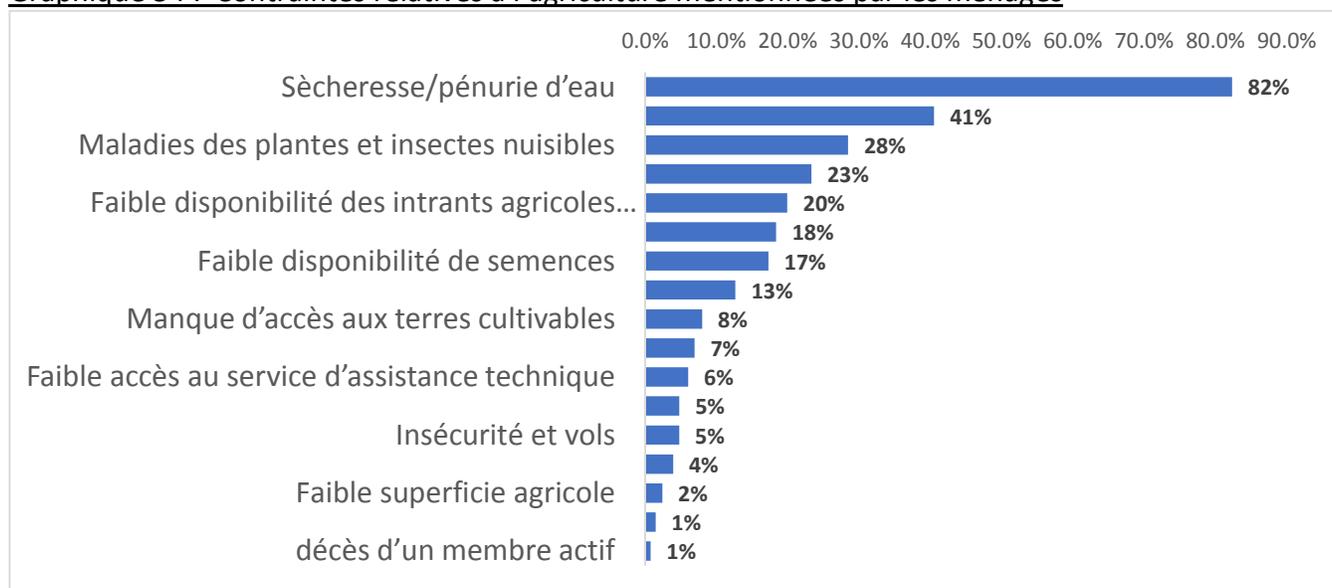
Carte 7 : Différence de végétation (NDVI)



### 10.1.3. Contraintes liées à l'agriculture

Les ménages ont aussi été interrogés sur les 3 principales contraintes auxquelles ils ont fait face cette année au niveau de l'agriculture. La figure ci-dessous présente les réponses des ménages.

Graphique 54 : Contraintes relatives à l'agriculture mentionnées par les ménages



Source : ENUSAN 2019

La « Sécheresse/pénurie d'eau » est de loin la contrainte la plus citée au niveau de toutes les zones de moyens d'existence. Mentionnée par environ 82% des ménages, cette contrainte a été surtout citée au niveau des départements du Nord, du Nord-Ouest, la zone de littorale sèche du Sud (Aquin) et des Nippes (Plaisance, Baradères, Grand-Boucan) où plus de 9 ménages sur 10 l'ont mentionnée.

Viennent ensuite les contraintes suivantes :

- Maladies des plantes et insectes nuisibles: 28%
- Manque d'accès au crédit pour les intrants: 23%
- Faible disponibilité des intrants agricoles : engrais, matériel:20%

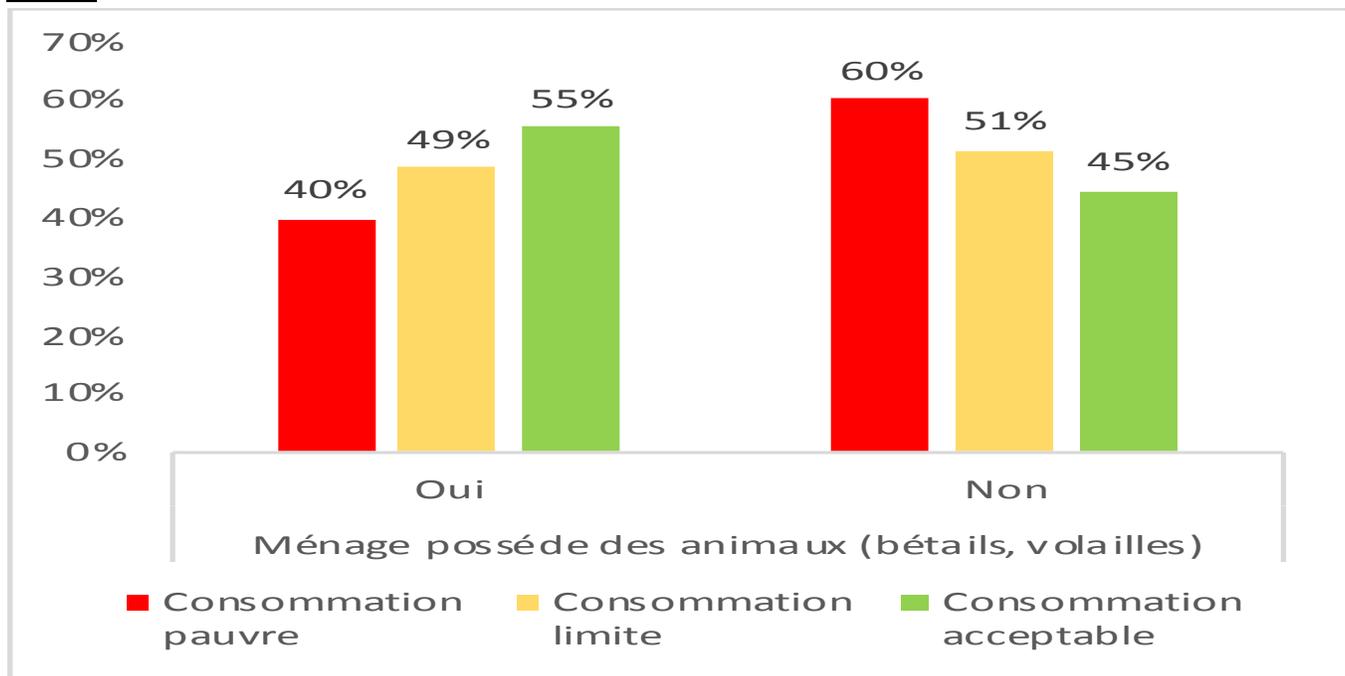
Il convient également de noter que la contrainte de main d'œuvre exprimée soit en termes de coût soit en termes de disponibilité a été signalée par un nombre non négligeable de ménage particulièrement au niveau des départements du Nord, du Nord-Est et du Nord-Ouest où 2 à 3 ménages sur 10 ont indiqué ce type de contraintes parmi les contraintes les plus importantes.

## 10.2. Elevage

### 10.2.1. Propriété du bétail

Dans le cadre de l'ENUSAN 2019, 38% des ménages ont déclaré posséder au moins un type de bétail avec une différence très significative entre les zones urbaines et les zones rurales. 50% de ménages dans les zones rurales ont déclarés avoir au moins un animal du bétail, alors que c'est moins de 1% de ménages urbains qui en possèdent. Comme le montre le graphique ci-dessous, dans les zones rurales la possession du bétail est aussi positivement associée à un meilleur score de consommation alimentaire

Graphique 55 : Score de consommation alimentaire en fonction de la possession du bétail dans les zones rurales



Source : ENUSAN, 2019

Au niveau national, la consommation moyenne de viande et de lait est étonnamment inférieure chez les ménages propriétaires de bétail. Cela provient de la consommation accrue de viande et de lait parmi les ménages urbains les plus riches qui possèdent rarement du bétail, mais consomment plus de viande et

de lait par rapport aux ménages ruraux qui possèdent du bétail. La viande et le lait sont consommés en moyenne tous les 2,7 et 1,1 jours dans les ménages urbains qui ne possèdent pas de bétail, alors qu'ils ne sont consommés que pendant 2,3 et 0,8 jours dans les ménages ruraux qui possèdent du bétail.

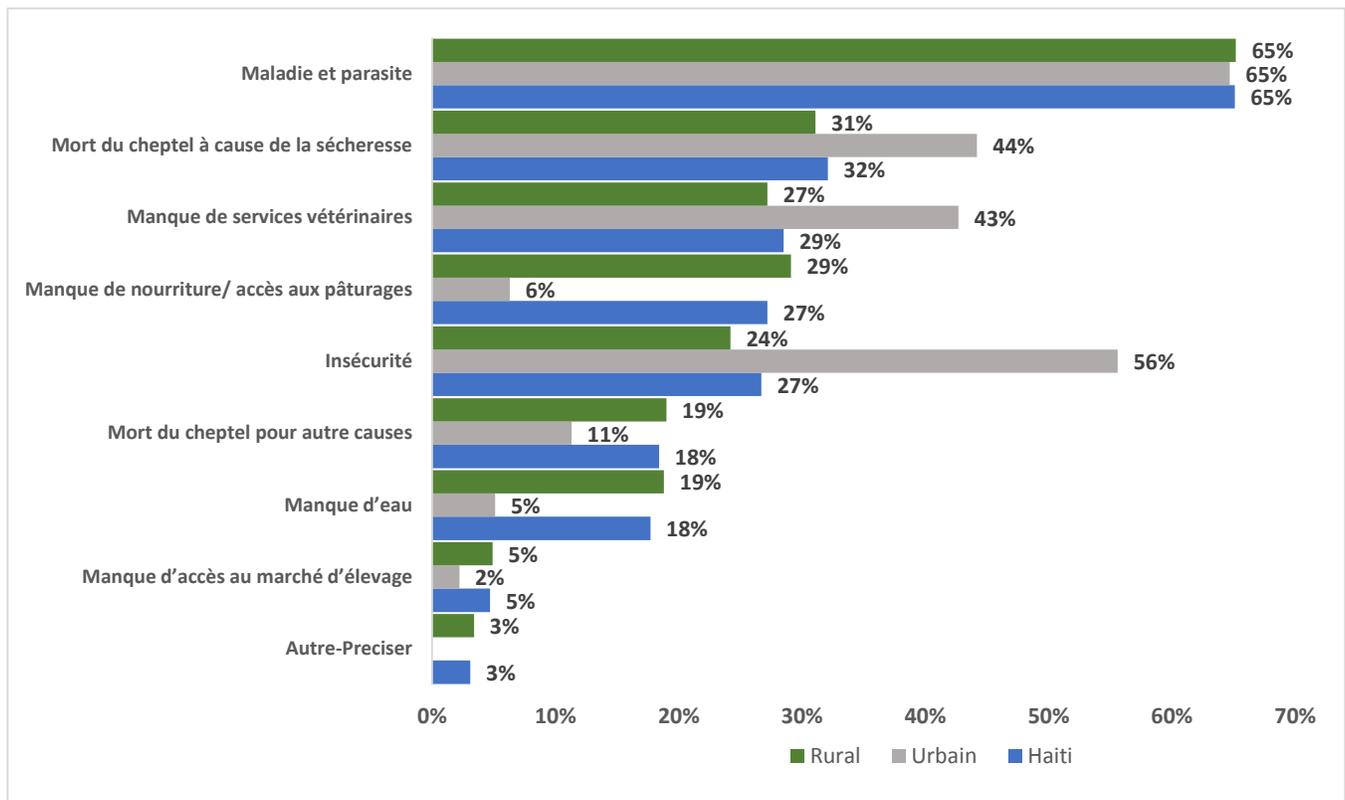
Si l'on distingue les ménages urbains et ruraux, parmi les ménages ruraux propriétaires de bétail, la consommation de viande et de lait est plus élevée que celle des autres ménages. Les ménages ruraux qui ne possèdent pas de bétail consomment du lait en moyenne 0,6 jour par semaine, tandis que les ménages ruraux possédant du bétail consomment du lait environ un jour par semaine.

La volaille, les chèvres, le bœuf et le porc sont les animaux les plus possédés par 28%, 25%, 17% et 17% des ménages respectivement.

### 10.2.2. Contraintes liées à l'élevage

Les ménages ont aussi été interrogés sur les 3 principales contraintes auxquelles ils ont fait face cette année au niveau de l'élevage. La figure ci-dessous présente les réponses des ménages.

Graphique 56 : Contraintes relatives à l'élevage mentionnées par les ménages



Source : ENUSAN, 2019

Les ménages ont également été interrogés sur les difficultés rencontrées dans le cadre des activités d'élevage. La « Maladie et parasite » est de loin la contrainte la plus citée au niveau de toutes les zones de moyens d'existence (rural comme urbain). Mentionnée par environ 65% des ménages, cette contrainte a été surtout citée au niveau des départements du Nord, du Nord-Ouest, la zone littorale du

Sud (Aquin) et des Nippes (Plaisance, Baradères, Grand-Boucan) où plus de 9 ménages sur 10 l'ont mentionnée.

Viennent ensuite les contraintes suivantes pour les zones rurales :

- Mort du cheptel à cause de la sécheresse (31%)
- Manque de nourriture /accès aux pâturages (29%)
- Manque de services vétérinaires (27%)

Pour les zones urbaines, les majeures contraintes sont les suivantes :

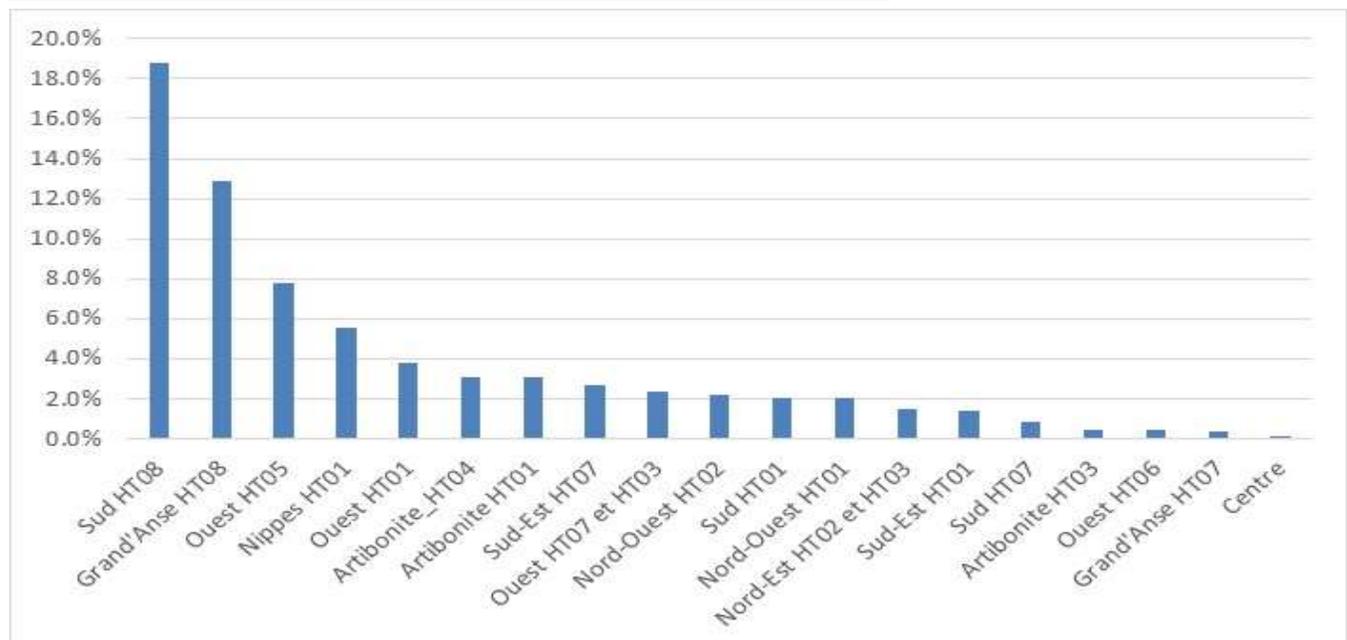
- Insécurité (56%)
- Mort du cheptel à cause de la sécheresse (44%)
- Manque de services vétérinaires (43%)

### 10.3. La pêche

#### 10.3.1. Pratique de la pêche

Au niveau national, cette activité reste marginale et ne concerne que 1.9% de la population. Cette activité concerne surtout les ménages dirigés par les hommes (2.5% des ménages dirigés par un hommes contre 1% des ménages ayant une femme comme chef).

Graphique 57 : Pratique de la pêche par zone de moyen d'existence



Source : ENUSAN, 2019

Comme on peut le constater sur le graphique ci-dessus, les zones côtières du Sud et de la Grand-Anse (Sud HT08 et Grand-Anse HT08) compte le plus grand pourcentage de pêcheurs avec respectivement

19% et 12% de ménages pratiquant la pêche. Viennent ensuite la zone de Ouest HT05(7.8%), et la zone Nippes HT01 (5.6%). Les autres zones de moyens d'existence comptent moins de 4% de ménages.

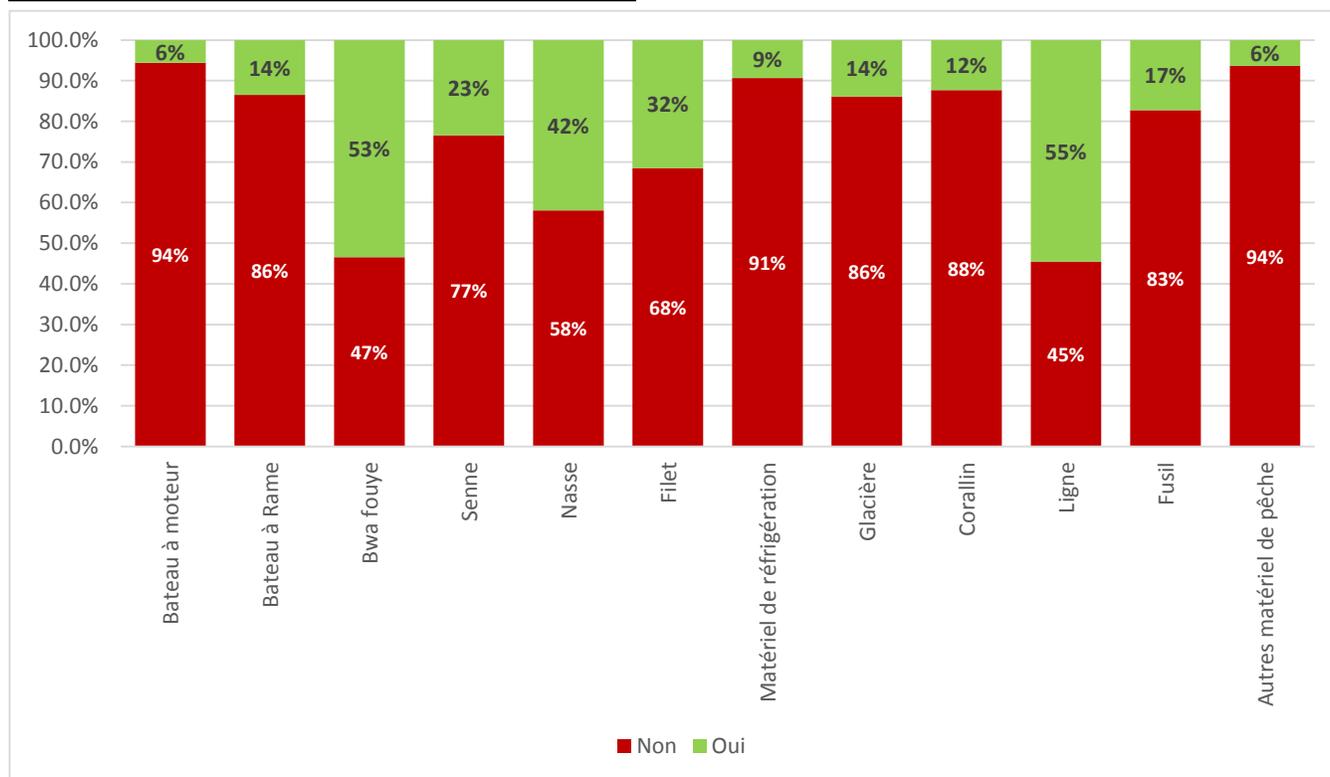
Comme mentionné dans le profil des moyens d'existence en milieu rural<sup>8</sup>, la pêche comme activité de moyen d'existence ne concerne en effet pas toute la population côtière : elle n'est pratiquée que dans certains villages. Sa contribution est plus importante dans certaines zones côtières où les opportunités économiques sont plus rares.

Il faut toutefois souligner ici que les données reflètent seulement si un ménage pratique ou non la pêche mais n'indiquent pas la part de cette activité dans les sources de revenu du ménage.<sup>9</sup>

### 10.3.2. Possession de matériels de pêche

Le tableau ci-dessous présente le pourcentage de ménages possédant les différents matériels de pêche. Il ressort clairement que les ménages de pêche sont faiblement pourvus en matériels de pêche, même les plus rudimentaires comme les nasses, les bois fouillés, les sennes, le filet.

Graphique 58 : Possession de matériel de pêche



Source : ENUSAN 2019

<sup>8</sup> HEA, 2015

<sup>9</sup> Les questions sur la pêche se limitant à demander si oui ou non le ménage pratiquait la pêche.

### **10.3.3. Contraintes liées à la pêche**

Les ménages ont été interrogés sur les 3 principales contraintes auxquelles ils font face dans le cadre des activités liées à la pêche. Les principales contraintes mentionnées par les ménages sont par ordre d'importance :

- Faiblesse des captures, mentionné par 50% des pêcheurs -
- Manque d'argent pour financer leur activité (44%)
- Manque d'installation de stockage (29%)
- Manque de poisson de qualité (29.2%)
- Coûts élevés des outils et des unités de pêches (28%)
- Prix élevé des matières premières (13.8%)
- Faible demande sur le marché (9.6%)

## **11. Migration**

Dans le cadre de cette enquête, on considère comme migration tous les mouvements qui ont une durée supérieure à 1 mois pour aller travailler, étudier, pour cause d'insécurité ou de santé. On a cherché à capter les migrations au cours des années 2018 et 2019.

### **11.1. Importance de la migration**

A l'échelle nationale, environ 9.5% des ménages ont déclaré avoir enregistré la migration d'au moins un membre du ménage. Les départements du Sud-Est et du Sud viennent en tête avec près de 20% de ménages, ensuite viennent le Nord et le Nord-Est avec environ 13% des ménages. Les autres départements ont enregistré moins de 10%.

La migration est plus importante au niveau des ménages dirigés par une femme (12% contre 8% au niveau des ménages ayant un homme comme chef).

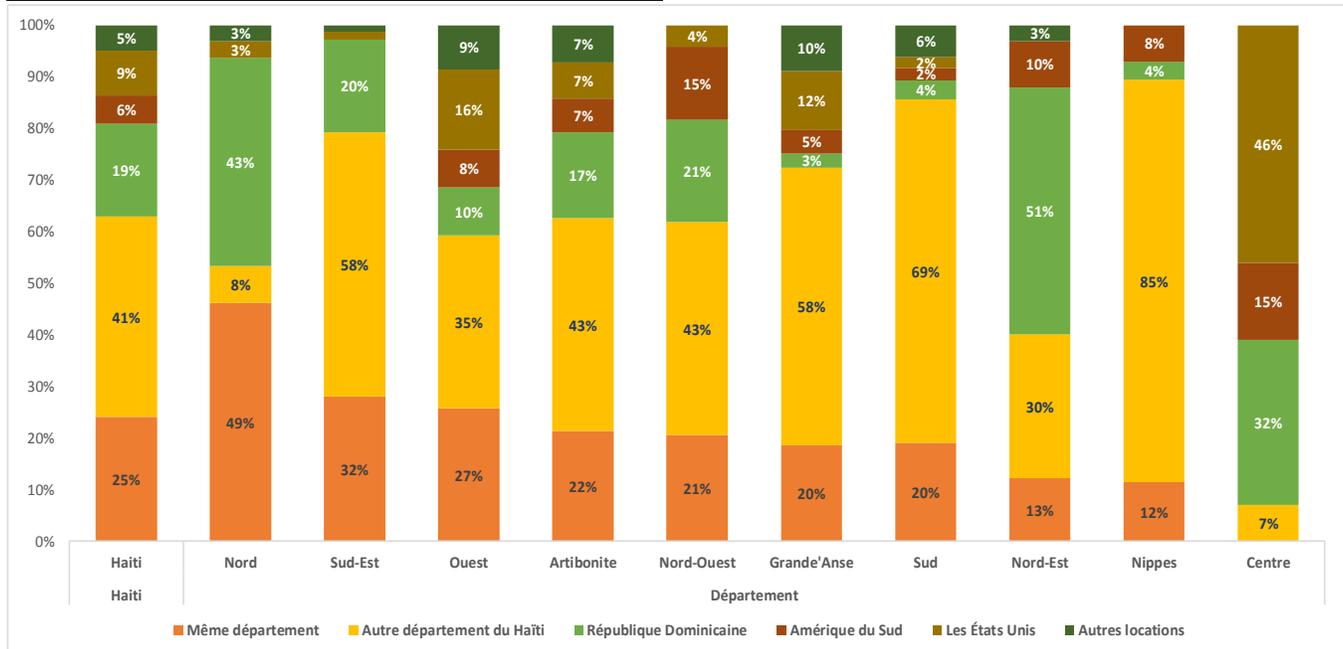
### **11.2. Principales destinations des migrants**

A l'échelle nationale, les principales destinations des migrants sont les suivantes :

- Autre commune dans le même département (25.3%)
- Autre département dans le pays (40.9%)
- La république dominicaine (19.1%)
- Les Etats Unis (9.2%)
- Amérique du Sud (5.7%)
- Autres (5.2%)

A l'échelle des départements, la migration interne (dans ou en dehors du département) domine largement à l'exception de la Gonâve, Centre et le Bas Nord-Ouest où la migration hors d'Haïti domine.

Graphique 59 : Destinations de migration par ZME



Source : ENUSAN 2019

**Migration vers la République Dominicaine** - Pour ce qui concerne l’émigration vers la République Dominicaine, à l’exception du Bas Nord-Ouest qui d’ailleurs se retrouve en tête, logiquement les départements les plus proches de la frontière enregistrent la plus forte migration vers la république voisine notamment : Le Nord-Est (51.1%), Le Sud-Est (47.4%), le Nord (42.7%), l’Artibonite HT03(34.5%), le Centre (32%). A l’inverse les ménages de la Grand-Anse, les Nippes, le Sud ont mentionné peu ou pas de migration vers la république voisine.

**Migration vers les Etats Unis** – A côté du département du centre (46.1%) qui présente le plus fort pourcentage, les communes de la zone métropolitaine en général dominent mis à part la commune de Cite Soleil (3%) et dans une moindre mesure Tabarre (9%).

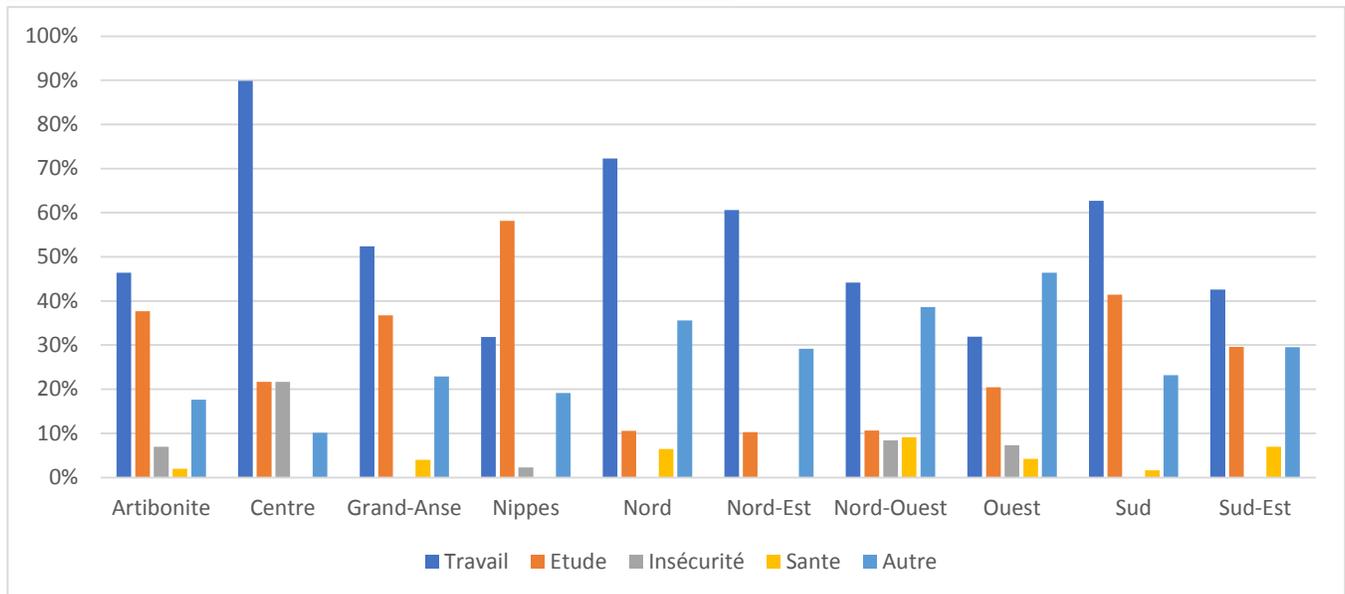
**Migration vers l’Amérique du Sud** – La zone de la Gonâve domine largement avec 56% de ménages. Viennent ensuite largement derrière les départements du Centre (14.9%), le Nord-Ouest, particulièrement le haut Nord-Ouest (19%). Les autres départements totalisent moins de 10% de ménages.

### 11.3. Motifs de la migration

Les ménages ont été interrogés sur les 3 principaux motifs de leur déplacement.

Au niveau national, le travail et les études constituent les principaux motifs de migration avec respectivement 40% et 26% de ménages parmi ceux qui ont déclaré avoir connu la migration. Loin derrière viennent l’insécurité (4.6%) et la santé (3.9%).

**Graphe 60 : Principales cause de migration des ménages**



Source : ENUSAN, 2019

Comme on peut l'observer sur la figure ci-dessus, à l'échelle des départements et quel que soit le département considéré, le travail et les études demeurent les principaux motifs de migration.

L'insécurité cependant a été mentionnée au niveau de 5 départements sur 10 comme motif de migration notamment :

- Le Centre (21.7% des ménages)
- Le Nord-Ouest (10.7% des ménages)
- L'Ouest particulièrement au niveau de la commune de Port au Prince (24.2% des ménages) et Cité Soleil (12.7% des ménages)
- L'Artibonite particulièrement au niveau de la zone Artibonite HT04 : Petite Rivière, Dessalines, ... (17% des ménages)
- Les Nippes particulièrement au niveau de la zone HT07 (4.7% des ménages).

Pour l'Ouest et l'Artibonite cela se comprend aisément dans la mesure où les principaux foyers d'insécurité qui font la une des journaux ces derniers temps se trouvent au niveau des zones précédemment citées.

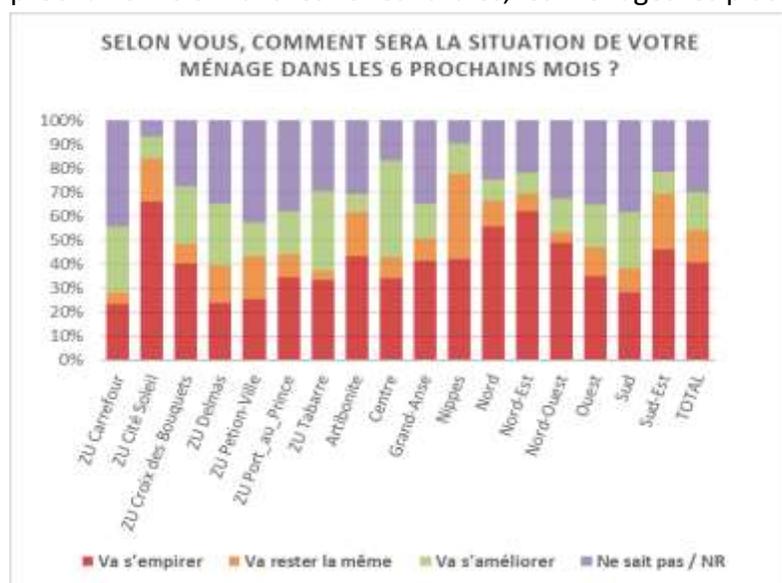
Finalement la migration pour cause de santé a été mentionné particulièrement au niveau des départements du Nord-Ouest (environ 9% des ménages), du Sud-Est (7%) et du Nord (6%).

## 12. Perspectives et assistance

### 12.1. Perspectives des ménages à 6 mois

A la question de savoir comment va évoluer la situation de leur ménage dans les 6 prochains mois, en moyenne dans tout le pays, plus de 40% des personnes interrogées pensent que la situation va s'empirer ; 29% pense que la situation va rester la même ou s'améliorer tandis que 30% n'ont pas d'avis sur la question.

Ces moyennes nationales cachent d'importantes disparités géographiques et/ou socio-économiques. Dans la capitale, les ménages les plus pessimistes sont ceux des communes urbaines les plus pauvres, notamment à Cité Soleil, où les deux tiers des ménages pensent que la situation va s'empirer dans les 6 prochains mois. Dans les zones rurales, les ménages les plus pessimistes sont ceux des départements les



plus affectées par les épisodes récents de sécheresse : Nord-Est (62% des ménages pensent que la situation va s'empirer), Nord (56%), Nord (49%) et le Sud (46%). Dans l'analyse socio-économique des ménages, les plus pessimistes sont ceux des quintiles *pauvres* et *très pauvres*, dont près de la moitié pensent que la situation va s'empirer dans les 6 prochains mois, alors que pour les quintiles *riches* et *très riches*, seulement un tiers pense que la situation va s'empirer. Il n'apparaît pas de distinction notable selon le sexe du chef de ménage

Source : ENUSAN, 2019

sur cette question ; en revanche, il est intéressant de relever que les ménages monoparentaux, dirigés par un homme, mais avec l'appui de la conjointe sont nettement plus pessimistes (49%) que ceux dirigés par une femme, avec l'appui du conjoint (38%). Dans des proportions similaires, les ménages avec une femme enceinte ou allaitante et/ou avec des enfants de moins de 5 ans sont aussi les plus pessimistes avec 48-49%, contre 38-39% pour les ménages sans femme enceinte ou allaitante ni enfant de moins de 5 ans.

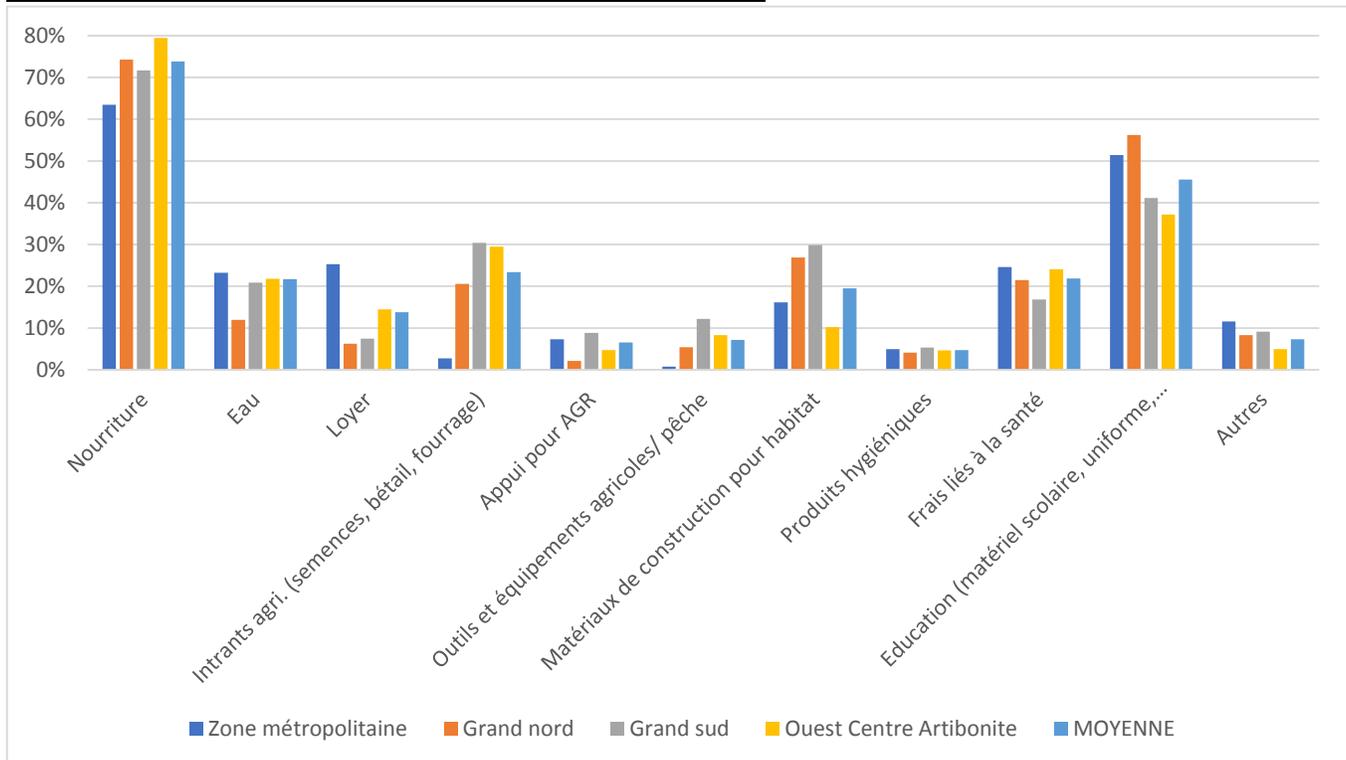
Enfin, les ménages ayant un Score de Consommation Alimentaire *pauvres* sont aussi, globalement, les plus pessimistes sur l'évolution de la situation de leur ménage dans les 6 prochains mois, 44% d'entre eux pensent que la situation va s'empirer ; tandis que les ménages avec un SCA acceptables ne sont que 35% à le penser.

En résumé, ce sont les ménages les plus pauvres et les plus vulnérables (femmes enceintes et allaitantes, avec enfants de moins de 5 ans, faiblement éduquées) et/ou dans des zones fragiles (habitats urbains denses et pauvres, zones géographiques à forts aléas agro-climatiques), et avec des indicateurs de

sécurité alimentaire à des seuils alarmants qui sont les plus pessimistes sur l'évolution de la situation de leur ménage dans les 6 prochains mois.

## 12.2. Besoins prioritaires des ménages

Graphique 61 : Besoins prioritaires des ménages (à 6 mois)



Source: ENUSAN, 2019

**Grand nord** : Nord, Nord-Ouest, Nord-Est – **Grand sud** : Sud, Sud-Est, Grand' Anse, Nippes

En termes de besoins prioritaires des ménages dans les 6 prochains mois, le poste alimentaire se détache nettement des autres besoins et concerne près de 74% des ménages haïtiens au niveau national. Rassemblant près de la moitié des ménages enquêtés, les frais d'éducation apparaissent comme la deuxième plus importante priorité des Haïtiens. En troisième position, viennent les besoins des ménages en eau, santé, intrants agricoles et matériaux de construction pour leur domicile ; ils sont considérés comme prioritaires pour environ 20% des ménages au niveau national.

Certaines priorités sont nettement contrastées selon la localisation des ménages, en zones rurales ou urbaines ; cela concerne notamment les intrants agricoles, hormis la commune de Pétion-Ville (11%), cela n'est considéré comme étant prioritaire que pour moins de 2% des ménages urbains. A l'inverse, le loyer représente un besoin nettement plus prioritaire pour les populations métropolitaines (25% en moyenne) que pour les populations des zones rurales (7%). Toutefois d'importants contrastes apparaissent aussi dans ces zones rurales, de moins de 0,5% pour les ménages de la Grand' Anse (HT07),

du Nord-Est (HT02 et 03), du Sud et Sud-Est (HT07), à plus de 20% pour l'Artibonite (HT04) et l'Ouest (HT02, 05 et 07).

Les besoins alimentaires sont nettement plus prioritaires pour les ménages des quintiles *pauvres* et *très pauvres* (80%), également ceux ayant un SCA *pauvre*, que pour les ménages *riches* et *très riches* (68%) et ceux ayant un SCA *acceptable*. Plus globalement, ce sont les ménages les plus pauvres et dont le chef de ménage à un niveau d'éducation scolaire faible ou absent qui ont exprimé comme nettement prioritaire les besoins alimentaires dans les 6 prochains mois.

En revanche, il n'apparaît pas de distinction significative selon le genre du chef de ménage (moins de 3 points de pourcentage de différence), ou selon le fait d'avoir ou pas une femme allaitante ou enceinte dans le ménage, et d'avoir ou pas des enfants de moins de 5 ans (moins de 4 points de pourcentage).

Les besoins en intrants (semences, bétail, fourrage) et outils agricoles sont considérés comme prioritaires pour plus de 40% des ménages (hors zone urbaine de Port-au-Prince), mais avec des écarts importants selon les zones et les profils socio-économiques des ménages.

Les ménages de l'Artibonite (HT03) et de la Grand'Anse (HT07 et 08) sont ceux dont les besoins en intrants agricoles dans le pays sont les plus importants. A l'opposé, les ménages du Nord-Est (HT02 et 03), de l'Ouest (HT01) et du Sud (HT01, 07 et 08) sont ceux ayant le moins jugé prioritaire les besoins en intrants (moins de 20%), hors zone métropolitaine.

D'importantes différences dans la priorisation des besoins en intrants agricoles apparaissent selon le sexe du chef de ménage ; près du double des ménages ayant un homme à sa tête jugent prioritaires les besoins en intrants agricoles, contre ceux ayant une femme, avec respectivement 38% contre 20%.

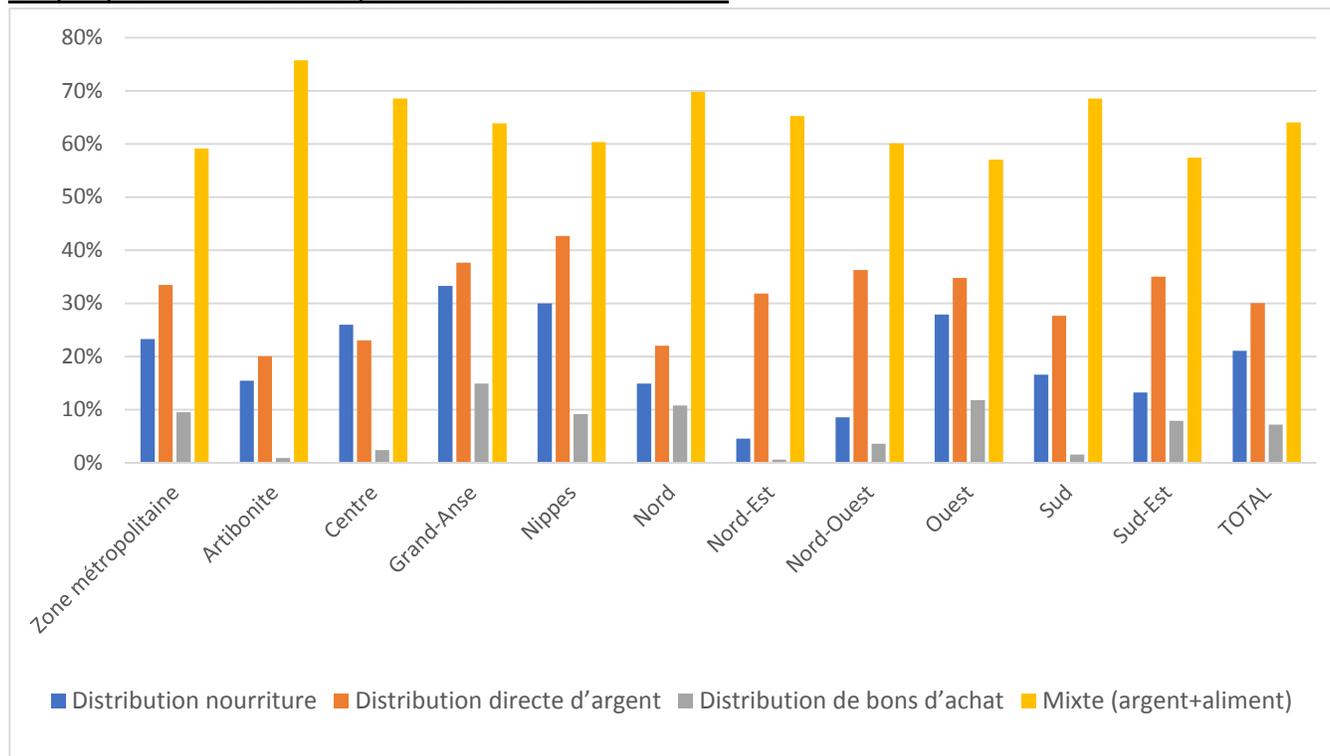
Les chefs de ménages ayant le niveau d'éducation le plus faible sont aussi ceux estimant prioritaires les besoins en intrants agricoles ; ils sont près de 40% avec un niveau de l'école primaire, au plus, contre moins de 8% pour les chefs de ménage ayant un diplôme d'études supérieures.

Et tout comme pour les besoins alimentaires, les ménages des quintiles *pauvres* et *très pauvres* (43%) et/ou les ménages ayant un SCA *pauvre* ont exprimé des besoins en intrants agricoles nettement plus importants que ceux des quintiles *riches* (14%) et/ou avec un SCA *acceptable*.

\

### 12.3. Préférence pour une assistance alimentaire

Graphique 62 : Préférence pour l'assistance alimentaire



Source : ENUSAN 2019

En ce qui concerne l'assistance alimentaire, si les ménages enquêtés étaient ciblés par la suite, ils préféreraient majoritairement recevoir une assistance mixte, composée d'une ration alimentaire en nature et d'un versement direct d'argent, pour près des deux-tiers d'entre eux (64%).

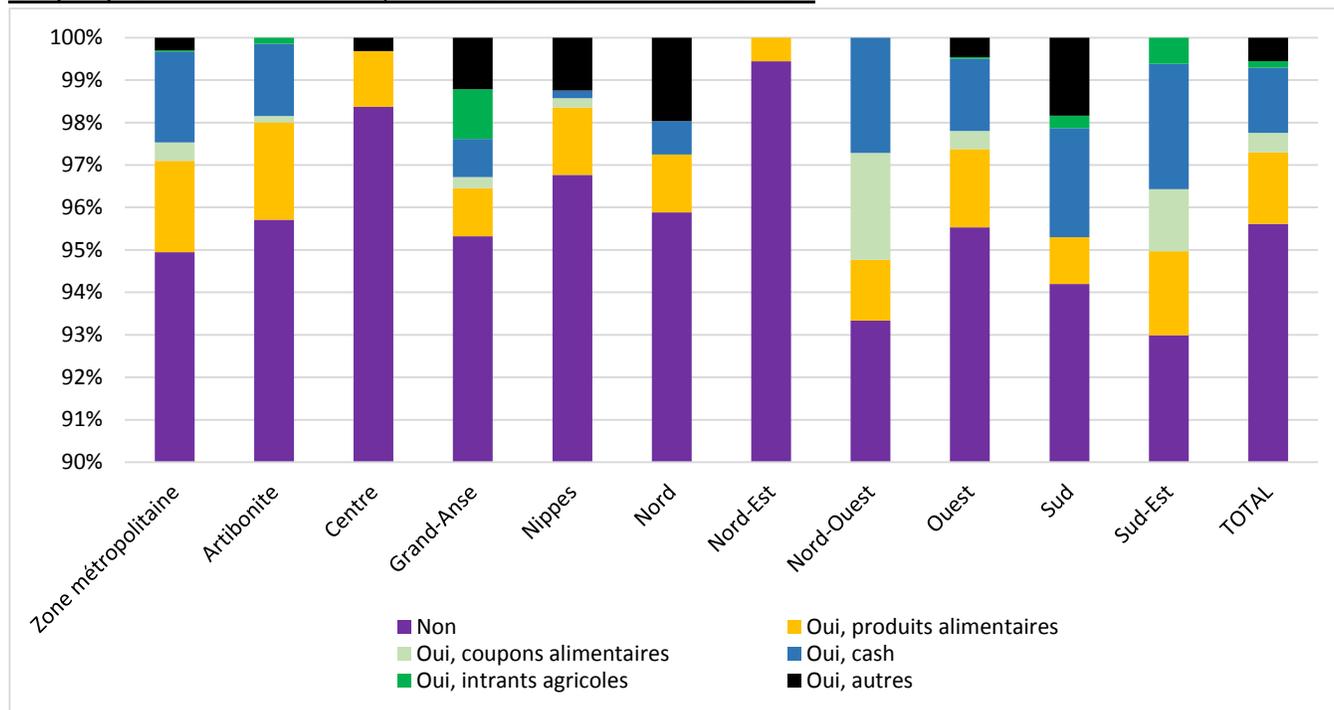
Un tiers des ménages préféreraient recevoir un transfert monétaire direct, 21% d'entre eux préféreraient recevoir une distribution alimentaire en nature, et enfin, 7% d'entre eux préféreraient recevoir des bons d'achats.

Si l'on s'intéresse plus spécifiquement aux ménages des quintiles *pauvre* et *très pauvres* et ceux ayant un SCA *pauvre*, les mêmes tendances globales s'observent, avec toutefois, une préférence légèrement plus marquée pour l'assistance de type mixte (67%) et plus faible pour les bons d'achat (5%).

En revanche, il n'apparaît pas de différence significative de préférences selon le sexe du chef de ménage, ni selon la composition du ménage (femmes enceintes/ allaitante, avec enfants de moins de 5 ans)

## 12.4. Assistance reçue dans les 12 derniers mois

Graphique 63 : Assistance reçue au cours des 12 derniers mois



Source : ENUSAN 2019

En moyenne, une large majorité des ménages haïtiens (95,6%) ont déclaré n'avoir reçu aucune assistance quelconque durant les 12 derniers mois. Au total, toute catégorie confondue, 4,4% des ménages ont déclaré avoir reçu une assistance. En considérant l'échantillon enquêté représentatif, sur près de 11 millions d'Haïtiens, cela représenterait approximativement 484.000 personnes. Les 4 zones du pays où les ménages ont le plus reçu d'assistance sont les suivantes : Sud-Est (HT07) avec 12,3% des ménages, Nord-Ouest (HT01) avec 9,2%, Ouest (HT05) avec 7%, et le Sud (HT07) avec 6,8%. A l'opposé, les zones où les ménages ont le moins reçu d'assistance sont les suivantes : Nord-Est (HT02 et 03), avec 0,6%, le Centre avec 1,6% et l'Ouest (HT01) avec 1,9%.

En termes de *genre*, l'assistance s'est davantage focalisée sur les femmes chefs de ménage que les hommes, avec 5,6% assistées contre 3,5% respectivement. De manière similaire, les ménages avec des femmes enceintes et/ou allaitantes ont été davantage assistés que les autres, avec 4,6% assistés contre 3,5% pour les autres ménages.

En fonction de l'indicateur composite de sécurité alimentaire des ménages, le CARI, les ménages en insécurité alimentaire sévère ont été deux fois plus ciblés que les ménages en situation de sécurité alimentaire, avec 6,8% des ménages assistés contre 2,8% respectivement.

### 13. Situation nutritionnelle des enfants de moins 5 ans

Cette section traite de l'état nutritionnel des enfants de 6 mois à 5 ans, et plus particulièrement des problèmes de malnutrition aiguë, une pathologie caractérisée par un faible poids par rapport à la taille de l'enfant. La malnutrition aiguë peut être le résultat d'une inadéquation de la ration alimentaire et/ou de maladies qui ont des conséquences directes sur la nutrition, comme les maladies diarrhéiques ou autres infections.

Le tableau ci-dessous présente les normes de l'OMS pour la classification de la malnutrition aiguë selon la taille du périmètre brachial (Mid-Upper Arm Circumference, MUAC).

*Tableau 6 : Classification de la malnutrition aiguë selon la taille du périmètre brachial (PB)*

Classification	Seuils
Malnutrition aiguë sévère	PB < 115 mm
Malnutrition aiguë modérée	115 mm ≤ PB < 125 mm
Risque de malnutrition	125 mm ≤ PB < 135 mm
Statut nutritionnel satisfaisant	PB ≥ 135 mm

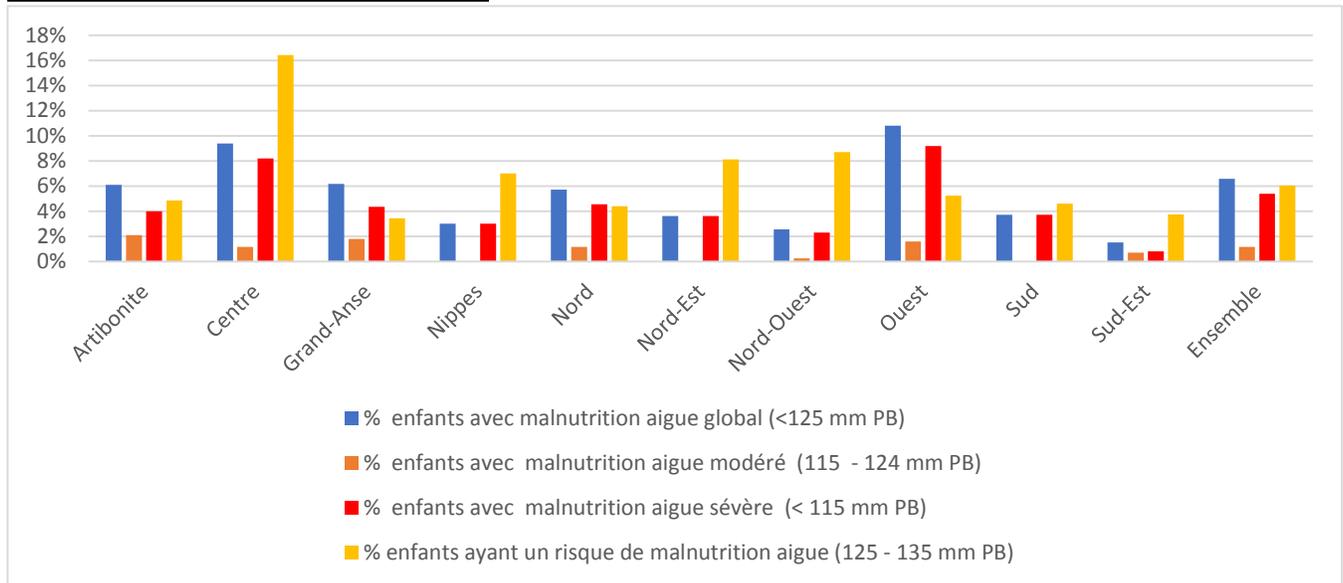
#### 13.1. Malnutrition aiguë selon le périmètre brachial (PB) par département

Le périmètre brachial a été utilisé pour analyser la prévalence de la malnutrition aiguë des enfants de 6 à 59 mois dans la zone d'étude. Comme présenté dans le tableau ci-dessus, un PB inférieur à 125 mm indique un état de malnutrition aiguë modérée (MAM), tandis qu'un tour de bras inférieur à 115 mm correspond à une malnutrition aiguë sévère (MAS). La présence d'œdèmes bilatéraux sur l'enfant le définit comme MAS, quel que soit la mesure de son PB. Les enfants souffrant d'une MAS selon le Périmètre Brachial (PB < 115 mm) courent un risque très élevé de décès en l'absence d'une bonne prise en charge. La malnutrition aiguë globale (MAG) englobe la MAS et la MAM.

Selon l'ENUSAN 2019, il ressort du graphe ci-dessous qu'à l'échelle nationale, 7 % des enfants de 6 à 59 mois sont atteints de MAG dont 5 % sont sous la forme sévère (MAS). Une attention particulière doit être portée sur la MAS œdémateuse ; en effet, chez 98% des enfants dépistés MAS on signale la présence d'œdèmes, qui est un des signes de la maladie Kwashiorkor.

Il ressort de l'analyse du graphique 64, qu'au niveau régional, le département de l'ouest est le plus affecté par la malnutrition aiguë avec un taux de 11% de MAG, dépassant le seuil *sérieux* (10%- 14.9%). Les départements de la Grand Anse (9%), du centre (6%), du Nord (6%) présentent des taux de MAG se situant au seuil *d'alerte* (5- 9.9 %). Les départements du Sud (4%), Nord-est (4), des Nippes (3%) et du Sud-est (2%) affichent des taux se situant au seuil *acceptable* (< 5%).

**Graphique 64 : Prévalence de la MAG, MAM et MAS selon le Périmètre Brachial (PB) chez les enfants âgés de 6 à 59 mois par département**

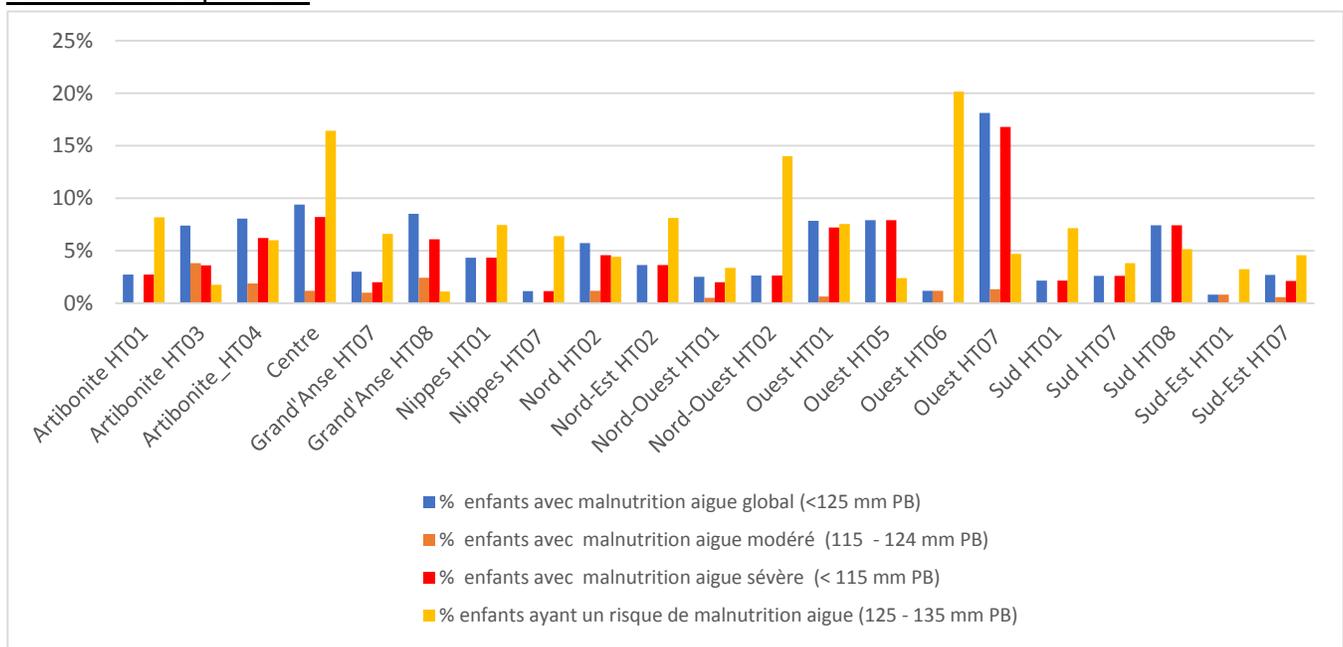


Source : ENUSAN, 2019

### 13.2. Malnutrition aiguë selon le périmètre brachial (PB) par strate dans le milieu rural

En milieu rural, l’Ouest HT 07 compte 18 % des enfants de 6 à 59 mois atteint de MAG. Ce taux dépasse le seuil critique (15%- 29.9%) tandis que les strates de la Grand Anse HT08 (9%), Artibonite HT 04 (8%), Ouest HT01 et HT05 (8%), Sud HT08 (7%) Artibonite HT 03 (7%), présentent des seuils de MAG se situant au seuil d’alerte (5- 9.9 %). Les autres strates affichent des taux acceptables (< 5%).

**Graphiques 65 : Prévalence de la MAG, MAM et MAS selon le Périmètre Brachial (PB) chez les enfants âgés de 6 à 59 mois par ZME**



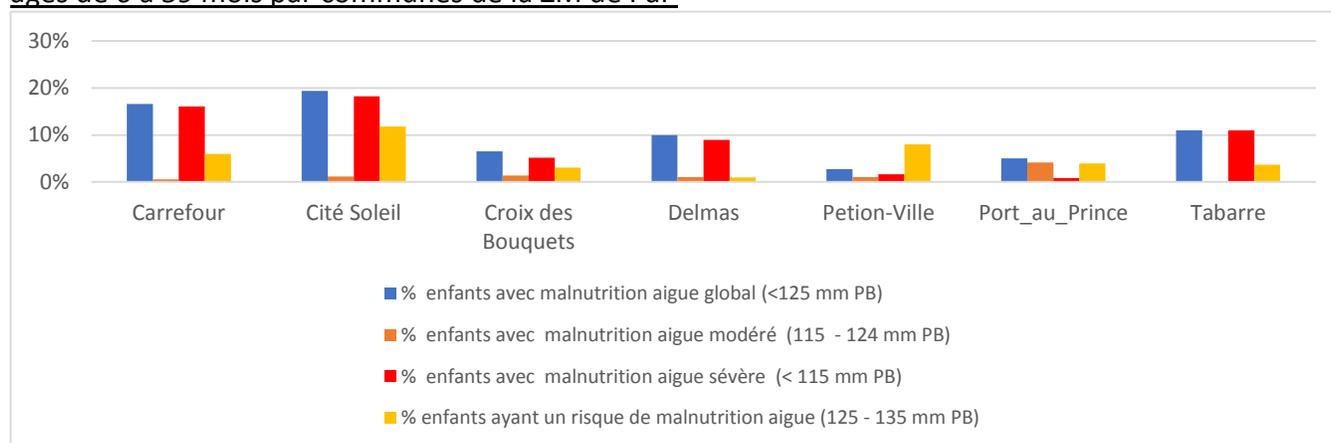
Source : ENUSAN, 2019

### 13.3. Malnutrition aiguë (PB) dans l'Aire Métropolitaine

Le graphique montre les résultats par strate dans le milieu urbain au niveau de l'Aire métropolitaine par commune. Les communes de cité Soleil (19%), de Carrefour (17%) affichent des taux de MAG qui dépassent le seuil critique (15%- 29.9%).

Les communes de Tabarre (11%), de Delmas (10%) présentent des taux de MAG se situant au seuil sérieux (10- 14.9 %). Il ressort de l'analyse que les communes de Croix des Bouquets (7%) et de Port au Prince (5%) affichent des taux de la malnutrition aiguë globale qui dépassent le seuil d'alerte (5- 9.9 %). Il est à noter que la commune de Pétion-Ville (5%) a le taux de MAG le plus faible de l'aire métropolitaine, situé au seuil acceptable (< 5%).

**Graphiques 66 : Prévalence de la MAG, MAM et MAS selon le Périmètre Brachial (PB) chez les enfants âgés de 6 à 59 mois par communes de la ZM de PàP**

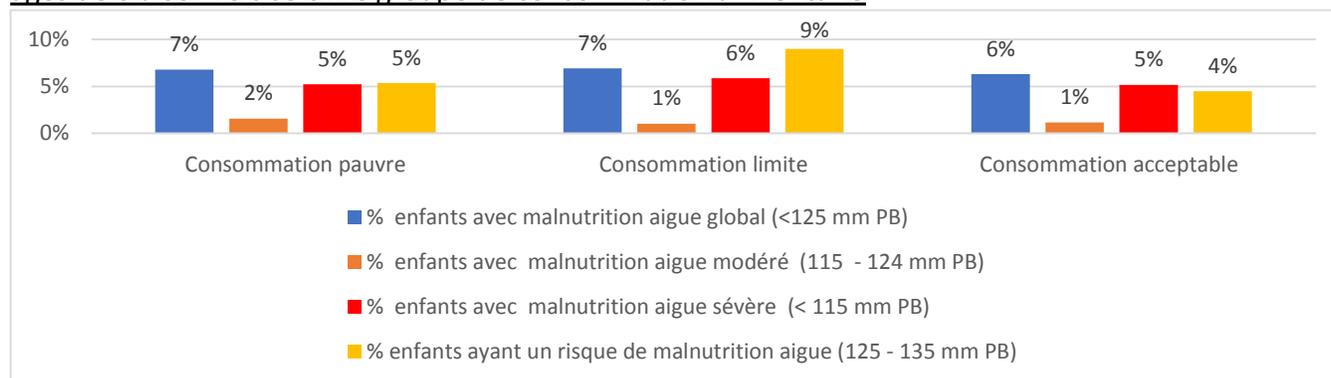


Source : ENUSAN, 2019

### 13.4. Analyse du lien entre la malnutrition et la consommation alimentaire

La consommation alimentaire (en quantité et qualité) fait partie des facteurs pouvant influencer l'état nutritionnel des enfants. Aussi, un faible apport alimentaire au cours des 1000 premiers jours de l'enfant peut provoquer un état de malnutrition aiguë.

**Graphique 67 : Prévalence de la MAG, MAM et MAS selon le Périmètre Brachial (PB) chez les enfants âgés de 6 à 59 mois selon le groupe de consommation alimentaire**



Source : ENUSAN, 2019

Le graphique ci-dessus montre qu'il n'y a pas de corrélation significative entre le score de consommation alimentaire et la MAG et qu'on le retrouve des taux supérieurs à 5% de MAG dans les 3 groupes de consommations.

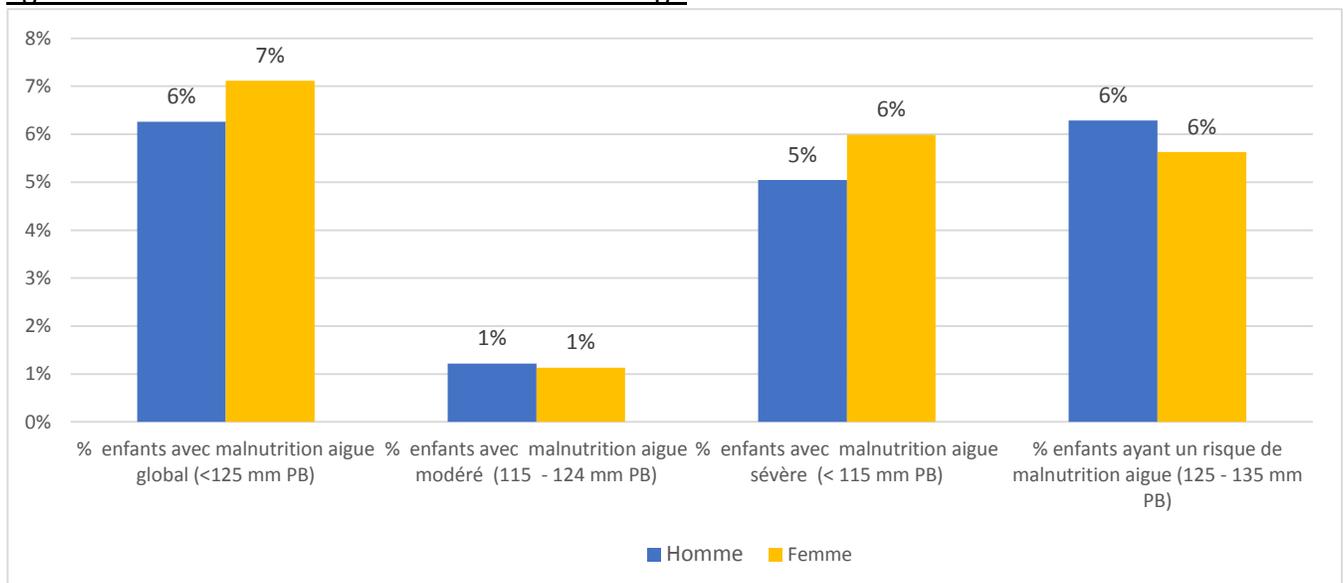
A l'échelle nationale, on note néanmoins que 49% des ménages ont une consommation alimentaire acceptable, c'est à dire ont consommé des aliments issus de 5 groupes alimentaires, 7 jours avant les entretiens. Néanmoins, parmi les familles ayant des enfants de moins de 5 ans à risque de malnutrition, ce pourcentage diminue à 40%. Ces familles auraient une plus faible consommation en protéines animales, estimée à 1.8 jours au cours d'une semaine – contre 2.3 jours en moyenne parmi tous les ménages enquêtés.

Concernant la consommation d'aliments riches en fer, on note que 10% de ménages ayant des enfants atteint de MAM ou de MAS n'avaient pas consommé d'aliments riches en fer au cours des sept derniers jours précédents le déroulement de l'enquête – contre 7% en moyenne, parmi tous les ménages enquêtés.

### 13.5. Malnutrition selon le Sexe du chef de ménage

Le sexe du chef de ménage semble peu influencer sur la prévalence de la MAG, MAM et MAS avec au maximum 1 point de différence entre les ménages dirigés par un homme ou par une femme.

Graphique 68 : Prévalence de la MAG, MAM et MAS selon le Périmètre Brachial (PB) chez les enfants âgés de 6 à 59 mois selon le sexe du chef de ménage



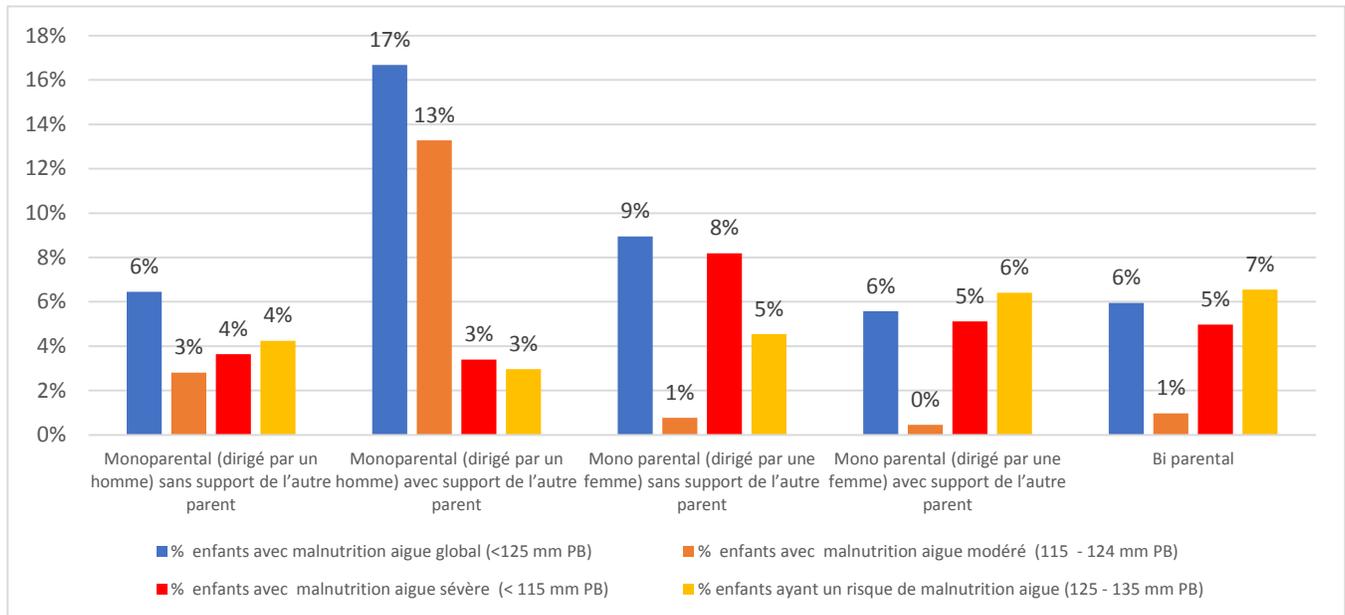
Source : ENUSAN, 2019

### 13.6. Malnutrition selon le type de ménage

La figure ci-dessus présente la prévalence de la malnutrition selon le type de ménage. Il ressort de l'analyse que les enfants issus des familles monoparentales (dirigées par un homme sans le support de l'autre parent) sont plus à risque de souffrir de malnutrition aigüe globale (17%). Il est à noter que les

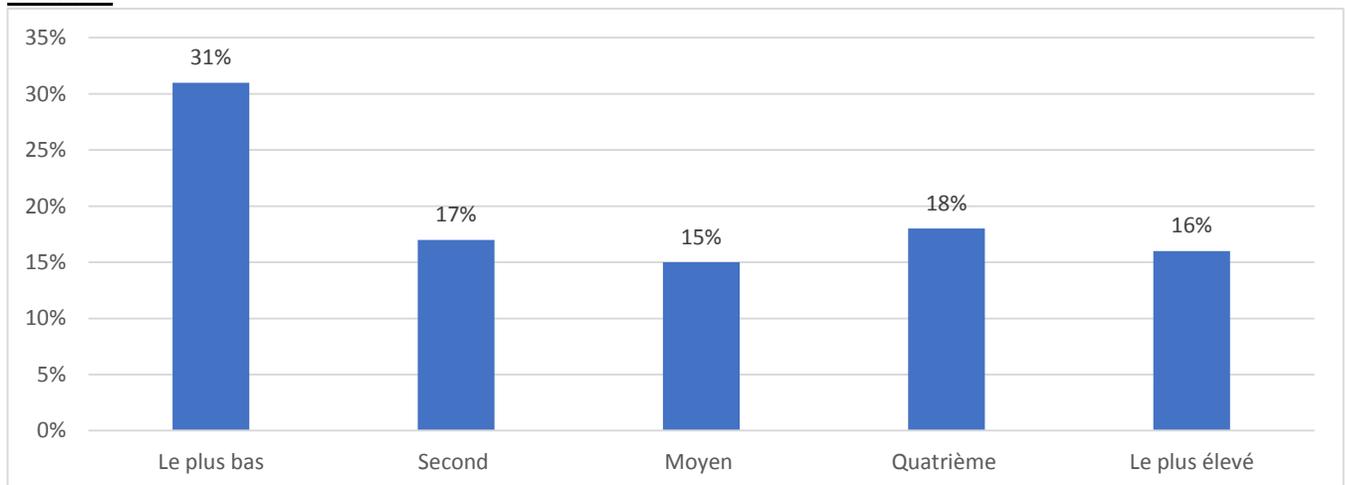
risques sont moins élevés chez les enfants issus des ménages avec présence des deux parents et les ménages monoparentaux (dirigés par une femme) avec support de l'autre parent.

**Graphique 69 : Prévalence de la MAG, MAM et MAS selon le Périmètre Brachial (PB) chez les enfants âgés de 6 à 59 mois selon le type de chef de ménage en Haïti, aout 2019.**



Source : ENUSAN, 2019

**Graphique 70 : Indice de richesse des ménages dont au moins un membre de moins de 5 ans est atteint de MAG**



Source : ENUSAN, 2019

48% des ménages ayant au moins un enfant atteint de MAM ou de MAS, sont classifiés dans les quintiles pauvre ou très pauvre. Néanmoins, les ménages les plus riches parmi les enquêtés, ne sont pas épargnés par les problèmes de malnutrition chez leurs enfants. En effet, 34% des ménages riches ou très riches auraient des enfants atteints de malnutrition.

## 14. Conclusion

Depuis près de 2 ans, Haïti fait face à une crise socio-politique et à des mauvaises performances agricoles qui ont des répercussions significatives sur la sécurité alimentaire des ménages haïtiens, surtout des plus vulnérables. Dans un contexte global d'insuffisance des données disponibles en Haïti, il était devenu indispensable d'organiser une nouvelle enquête nationale sur la sécurité alimentaire. Elle fait suite à la précédente enquête nationale (ENSAN 2018), dont les données avaient été collectées en octobre 2018.

Cette nouvelle enquête nationale avait pour objectif de mettre à jour les données sur la sécurité alimentaire et la nutrition mais également de tenir lieu de premier passage des enquêtes de suivi de la sécurité alimentaire au niveau des ménages à travers les sites sentinelles pour le suivi des poches d'insécurité alimentaire.

Les résultats de ce document sont issus d'une enquête réalisée au mois d'août 2019 auprès d'un échantillon représentatif de la population haïtienne constituée de 7.560 ménages dont 4.410 ménages dans les zones rurales d'Haïti et 3.150 dans l'aire urbaine métropolitaine de Port-au-Prince. Ces zones rurales sont constituées de 21 zones d'analyse, basées sur les zones de moyens d'existence de 2015, à l'intérieur de chaque département. Quant à la zone urbaine, elle a couvert les six communes de l'aire urbaine de Port-au-Prince Prince, à savoir : Port au Prince, Carrefour, Pétion-Ville, Delmas, Cite Soleil, Tabarre. La partie urbaine de la commune de Croix des Bouquet a été également prise en compte. Le découpage en zones d'analyse de ces communes urbaines s'est basé sur une analyse précédente des différents types d'habitat et de richesse relative qui composent les communes, répartie dans trois catégories : quartiers très pauvres, quartiers pauvres, ou quartiers moyens et mieux lotis. Au total, la zone urbaine a été découpée en 18 zones d'analyse.

Au travers des onze sections que constitue ce rapport, les différentes composantes de la sécurité alimentaire ont été abordées, en étayant systématiquement les analyses par les résultats de l'ENUSAN. Après avoir présenté le profil des ménages enquêtés (section 2), la section suivante dresse un état de la situation d'insécurité alimentaire dans le pays. Selon l'approche CARI, les pourcentages les plus élevés de ménages en insécurité alimentaire se trouvent en zones rurales, plus particulièrement dans les zones du Nord-Ouest HT01 (82,7%), de la Grand'Anse HT08 et HT07 (81,5% et 75,4%) et des Nippes HT07 et HT08 (76,7%). En zone urbaine, c'est dans les communes de Cité Soleil (51%), Delmas (41%) et Carrefour (36,4%) que l'on retrouve les proportions de ménages en insécurité alimentaires les plus élevées. Cette situation d'insécurité alimentaire est également déclinée selon les principaux indicateurs habituels : score de consommation alimentaire, avec 51% des ménages ayant une consommation inadéquate au niveau national, score de diversité alimentaire, avec 33% des ménages consommation moins de 5 groupes d'aliments, échelle de la faim, avec 54% des ménages ayant rapporté avoir souffert de la faim au cours du mois précédent l'enquête... En ce qui concerne le volet nutritionnel, cette ENUSAN montre également que près de 30% des ménages au niveau national ne consomment jamais d'aliments riches en vitamines A ni riches en fer.

Dans les sections 2 et 4, le profil des ménages enquêtés est analysé. Tout d'abord, au niveau national, et selon l'ENUSAN, la taille moyenne des ménages est de cinq personnes ; 40% de ces ménages sont

« dirigés » par une femme. Dans ces ménages enquêtés, il ressort également une plus grande proportion de femmes en âge de travailler sans emploi (52%) que d'hommes (37%). L'emploi non salarié est le type de travail prédominant chez les hommes et les femmes, avec 35% et 36% respectivement. Dans des proportions similaires, le niveau d'éducation des chefs de ménage est au moins celui de l'école primaire, pour 72% des hommes chefs de ménages et 70% des femmes chefs de ménage. Concernant les personnes atteintes de handicap, 17% des ménages enquêtés ont déclaré avoir au moins un membre du ménage porteur de handicap et pour près de la moitié de ces ménages (8%) il s'agissait du chef de ménage lui-même atteint de handicap.

En ce qui concerne les caractéristiques des profils des ménages en insécurité alimentaire, il est intéressant de constater qu'il n'existe pas de différence majeure entre les femmes et les hommes chefs de ménage, selon les différents indicateurs analysés, inclus l'indice du CARI. En revanche, l'analyse distincte des ménages, ayant au moins un membre en situation de handicap, fait apparaître des profils d'insécurité alimentaire contrastés. Près de 22,5% des ménages en insécurité alimentaire comptaient au moins un membre en situation de handicap contre 13,3% dans les ménages en sécurité alimentaire. Parmi les ménages en situation d'insécurité alimentaire, les chefs de ménage handicapés sont également plus nombreux et représentent environ 12% du total des ménages en insécurité alimentaire sévère, contre seulement 4% des chefs dans les ménages en sécurité alimentaire.

D'un point de vue géographique, globalement les ménages ruraux sont davantage en insécurité alimentaire que les ménages urbains, avec des pourcentages supérieurs de 10 points environ selon les indicateurs (SCA, SDA, ISSr...). Néanmoins, la zone urbaine métropolitaine comporte de fortes disparités selon les ménages et les quartiers, à l'intérieur même de chacune des sept communes. En l'occurrence, pour certains indicateurs (SCA, SDAM...), l'insécurité alimentaire de la commune de Cité Soleil est significativement supérieure à la moyenne nationale des zones rurales.

Un des résultats majeurs caractérisant les ménages en insécurité alimentaire concerne leurs moyens d'existence et leurs revenus (section 5). En référence au CARI, les ménages ayant les plus forts taux d'insécurité alimentaire sont ceux vivant principalement des travaux liés aux services domestiques, avec 71% de ces ménages en insécurité alimentaire (modérée et sévère). Viennent ensuite les ménages vivant du charbon (68%), ceux vivant des dons et de l'assistance humanitaire (66%), ceux vivant du travail occasionnel non qualifié (61%) et ceux vivant de leur propre production agricole (58%).

Cette enquête nationale a également permis de mieux estimer le poids relatif des transferts sociaux dans le revenu des ménages haïtiens. Ils figurent parmi les trois principales sources de revenus pour environ 15 % de ces ménages, même si la moitié des ménages enquêtés ont estimé que les montant transférés ont significativement baissés durant les 6 derniers mois. La provenance de ces fonds vient majoritairement d'Amérique du Nord (35% en milieu rural et 43% en milieu urbain) ; les transferts de fonds à l'intérieur du pays représentent aussi 30% du total, avec des flux légèrement supérieurs de Port-au-Prince vers le reste du pays que le contraire.

En termes de dépenses alimentaire (section 6), globalement en Haïti, les ménages y consacrent une part importante ; elle représente en moyenne 70% de leur budget total et témoigne de leur forte vulnérabilité économique. Plus spécifiquement, les dépenses en céréales (riz, maïs, sorgho...) représentent plus du

tiers du total des dépenses des ménages haïtiens. Les autres postes budgétaires les plus importants au niveau national concernent les savons et produits d'hygiène, l'éducation et la scolarité des enfants.

Dans la section 7, les ménages enquêtés ont également fourni des précisions sur les chocs et événements qui les ont le plus affectés au cours des 6 derniers mois, avec un écart important entre les ménages ruraux (42% d'entre eux ont déclaré avoir été affectés par un choc) et les ménages urbains (22% d'entre eux). Pour ces ménages ruraux, ce sont les épisodes de sécheresse et manque d'eau qui les ont le plus affectés, pour 53% d'entre eux au niveau national, notamment dans le Centre (83% des ménages de la zone HT08) et le Sud-est (70% des ménages de la zone HT07).

Ces résultats confirment l'impact du dernier épisode du phénomène El Niño sur le pays (2018-2019). Pour les ménages urbains, les principaux chocs les ayant affectés sont liés aux maladies ou accidents affectant un de leur membre pour 55% d'entre eux ; vient ensuite le choc lié à la hausse des prix des produits alimentaires pour 32% d'entre eux.

Face à ces différents chocs auxquels ont fait face les ménages haïtiens, ils ont adopté différentes stratégies d'adaptation (section 8), notamment lorsqu'ils n'avaient pas assez de nourriture ou d'argent pour acheter leur nourriture. Les stratégies les plus fréquentes ont consisté à réduire le nombre de leur repas par jour, à consommer des aliments moins préférés et moins coûteux, et à limiter la taille des portions. 42% des ménages en situation de stress ont également dû emprunter de l'argent ou acheter à crédit pour se nourrir. 23% des ménages ont également déclaré avoir transféré leurs enfants dans des écoles moins chères pour faire face à leurs chocs.

La section 9 de ce document aborde un aspect essentiel de la sécurité alimentaire en Haïti et concerne l'agriculture. Elle est pratiquée par près de la moitié des ménages enquêtés (zone urbaine de Port-au-Prince incluse, même ces ménages urbains partiquent surtout l'agriculture hors de leur lieu de résidence). Néanmoins, l'agriculture ne représente la source principale des revenus pour seulement 27% d'entre eux. L'accès à la terre provient majoritairement d'un héritage, pour 35% des ménages enquêtés, pour 33% d'entre eux l'accès provient d'une location, fermage, hypothèque ou métayage, pour 24% d'entre eux d'un achat. Ainsi près de 60% des agriculteurs haïtiens sont propriétaires de leurs terres de plein droit.

En ce qui concerne les dernières récoltes agricoles, la grande majorité des agriculteurs (70%) ont qualifié la dernière campagne de printemps (février-juin 2019) de « mauvaise » à « très mauvaise », ce qui rejoint les résultats de la section 7 sur l'impact des chocs, notamment les épisodes de sécheresse sur les ménages haïtiens des zones rurales.

Après le volet « agricole » la section 9 aborde le volet « élevage » qui concerne 50% des ménages des zones rurales (1% des ménages dans l'aire urbaine de Port-au-Prince). En grande majorité (65%), les éleveurs citent les maladies et parasites comme contraintes à la pratique de l'élevage. Dans une moindre mesure, la mort du cheptel du fait de la sécheresse, le manque de nourriture et le manque de services vétérinaires sont cités par un tiers des éleveurs enquêtés comme contrainte dans l'élevage. Le croisement statistique des données des ménages possédant du bétail et/ou de la volaille et leur Score de Consommation Alimentaire montre une forte corrélation : 40% des ménages possédant un animal ont un SCA pauvre contre 60% pour les autres ménages. Les analyses sur ces ménages seraient à affiner pour

mieux déterminer la part des causes et des conséquences de tels résultats dans la relation entre le SCA et la possession d'animaux. Enfin, le volet pêche de cette section 9 est analysé ; il concerne 2% des ménages enquêtés.

Dans la section 11, les perspectives des ménages et leurs besoins prioritaires sont analysés. Étant donnée la conjoncture actuelle, l'alimentation apparaît tacitement comme le besoin prioritaire pour les trois quarts des ménages haïtiens ; voire 80% d'entre eux pour les ménages des quintiles pauvres et très pauvres. Pour la moitié des ménages enquêtés, les frais liés à l'éducation apparaissent comme la deuxième plus importante priorité. Dans les zones rurales, les besoins en intrants agricoles (semences, bétail, fourrage) et outils agricoles sont considérés comme prioritaires pour plus de 40% des ménages. Enfin, concernant l'assistance alimentaire, si les ménages enquêtés étaient ciblés par la suite, ils préféreraient majoritairement recevoir une assistance mixte, composée d'une ration alimentaire en nature et d'un versement direct d'argent, pour près des deux-tiers d'entre eux (64%).

## 15. Recommandations

Le présent rapport ayant notamment permis de réaliser le dernier exercice de classification de l'insécurité alimentaire aigüe (IPC, Octobre 2019), les recommandations s'inscrivent en ligne avec celles reprises dans cet exercice :

- **Mise en place d'intervention d'urgence** : Considérant la sévérité de l'insécurité alimentaire, une action urgente est requise pour les ménages les plus pauvres et les plus affectés afin de leur permettre de mieux répondre à leurs besoins alimentaires immédiats et prévenir la mise en place de stratégies néfastes supplémentaires. Aussi, pour les zones présentant des prévalences de Malnutrition Aiguë Globale atteignant le seuil d'alerte de l'OMS (5-10%), des actions spécifiques de prévention et de prise en charge de la Malnutrition Aiguë Globale devront également être mises en place. Ce type d'intervention doit être priorisé pour les zones présentant un nombre important de population en insécurité alimentaire sévère.
- **Évaluation approfondie de l'état nutritionnel** : Considérant la prévalence de la malnutrition (MAG) à partir de cette enquête sous la base d'un seul indicateur (PB), il est vivement recommandé une évaluation approfondie de l'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans.
- **Appui aux moyens d'existence** : Considérant que les ménages vulnérables ont été affectés par des chocs récurrents ces dernières années (sécheresse, cyclones, hausse des prix), on observe une érosion des moyens d'existence des populations affectées qui ont besoin d'appui pour reconstruire et développer leurs moyens d'existence et leurs avoirs. Cette assistance devrait notamment se traduire par un appui ad hoc (intrants, crédits, matériels...) pour la mise en place de la campagne d'hiver (2019) et de printemps (2020). Ces actions seront priorisées dans les zones présentant les pourcentages les plus importants de population recourant aux stratégies d'adaptation d'urgence.

- **Articulation entre l'urgence et le développement** : Considérant que les facteurs structurels (développement agricole, accès aux services de base, gouvernance,...) influent fortement sur l'insécurité alimentaire aiguë des ménages, il est important de mieux articuler les interventions d'urgence et de développement et de repenser les stratégies d'intervention afin d'avoir des effets plus durables et structurels sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages.